



Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger

Administration et Gestion des Entreprises
Touristiques et Hôtelières

**TOURISME DURABLE ET ECOTOURISME : AXES DE
DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET DE SAUVEGARDE
PATRIMONIAL POUR LE CAMEROUN.**

Mémoire de fin d'études

Réalisé par :

MAA OMGBA Véronique

Encadré par :

M. Mimoun HILALLI.

Année universitaire 2007-2008

DEDICACES

Le cœur plein de joie, je dédie ce travail à ma famille au Cameroun, particulièrement à ma chère et tendre mère NGANTOUNOU Rose, qui depuis quatre ans déploie des efforts considérables pour la réussite de mes études au Maroc ; à mon cher père MBAH ONANA LABATUT Justin, dont les judicieux conseils ont éclairés mon chemin et mon cursus scolaire.

A mes chères grandes sœurs, EDING et TOWO LABATUT, qui m'ont accordées une grande attention psychologique, tandis que NATHALIE, ANNE, ASSE, SYLVIE, MISS, ainsi que mon bien aimé et unique frère AVENTI, de leur amour m'ont encouragé.

Mes mots sont trop petits pour exprimer toute la gratitude que mon cœur contient pour vous qui êtes si attentifs, patients, compréhensifs et aimables envers moi.

J'espère que ce travail satisfera la confiance que vous avez en moi. Ma plus grande source d'inspiration aura été votre amour, et votre grande attention qui n'ont cessé de me donner le sourire et m'ont poussé à continuer, en gardant la tête haute lorsque j'ai traversé des moments difficiles.

Mes pensées et ma considération vont aussi, à mon oncle EMVUDU Yves, à mon ami BIBOUM Christian.

Mes compatriotes et amis Stéphanie, Lucile, Philippe, Solange, Flore, Carène, Sandrine, Eric, Placide, Ghislaine, Déborah, Oumarou, Paulin, Léopold et Rovell, ont rendu plus joyeux mon séjour à Tanger et au Maroc, leur joie de vivre et leurs encouragements m'ont été d'un grand apport dans la réalisation de mon mémoire : je vous en suis très reconnaissante.

Durant mes deux années d'études à l'ISITT, la sympathie de plusieurs amis et camarades m'a accompagnée, parmi lesquels Sylvie ASSINE, Sylvia SACKY, Ali DICKO, Ngor MBENGUE, KOLAMOU Joseph, Naama SALIFU, MAME SECK Coumba : je ne vous oublierai jamais car nos années d'études ont été des plus belles. Que l'éclat de nos fous rires et le partage de nos petites peines brûlent toujours en nos esprits pour que, rien jamais n'efface les joyeux moments que nous avons vécus.

Ils m'ont pris et appréciés tels qu'ils m'ont connus, mais toi tu m'as pris comme je suis, tu as sondé le fond de mon être et m'a aimé comme une sœur. La distance des frontières qui nous sépare est bien grande, mais rien n'est plus fort que qui l'amour nous lie, Aissata Oumar DICKO, tu resteras à jamais gravé dans mon cœur.

Je ne saurais oublier, celui qui a été ma terre et mon cœur d'accueil au Maroc. Il m'a ouvert son cœur et m'a offert la plus belle amitié qu'on puisse attendre d'un étranger, d'un marocain : TAZI ISSAM, je ne t'oublierai jamais ! La fin de notre formation s'impose à nous comme l'ablation d'un poumon à chacun, mais les poumons uniques que nous garderons s'uniront pour former deux poumons qui ne peuvent vivre séparément et faire briller notre belle amitié.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes infinis et sincères remerciements

- *A l'éternel Dieu tout puissant, à qui je dois la vie et sans qui je ne serais parvenu à la réalisation de ce travail.*
- *A mon encadrant M. Mimoun HILALLI, qui a bien voulu dirigé mes recherches. Merci pour votre disponibilité et vos orientations et votre patience qui ont guidés mes travaux, Ainsi que M. BOUBKER et M. DRYEF, qui m'ont fait l'honneur d'être membres de mon jury.*
- *A l'administration et le corps professoral de l'ISITT ne saurait rester en marge, car ils ont largement contribué à l'édification de mon profil pour la carrière que j'espère bâtir dans le domaine touristique.*
- *De tout mon être et du fond du cœur je remercie ma famille, ma mère NGANTOUNOU Rose, mon père MBAH ONANA LABATUT Justin, ainsi que mes frères et sœurs pour leur amour, leur soutien moral et financier.*
- *J'aurais tant fatigué Phillipe BIYONG, Lucile LESSOMO et Aissata Oumar DICKO, que je ne saurais leur dire un immense merci, pour leur patience et grande compréhension.*

J'ouvre ici mon cœur à tous ceux qui ont contribué de prêt ou de loin à l'élaboration de ce mémoire, et j'adresse à tous mes sincères remerciements.

PLAN

INTRODUCTION

Première partie : TOURISME DURABLE ET ECOTOURISME

I : TOURISME DURABLE : présentation générale.

- A - définitions
- B – historique
- C- enjeux et limites du tourisme durable

II : ECOTOURISME : présentation générale

- A - Genèse de l'écotourisme
- B - Définitions de l'écotourisme
- C - Spécificités de l'écotourisme
- D- Les impacts de l'écotourisme

Deuxième partie : LE CAMEROUN ET L'IMPACT DU SECTEUR TOURISTIQUE SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

I : CAMEROUN : « l'Afrique en miniature »

- A- géographie : un territoire aux multiples facettes
- B- Histoire : des clans à la formation d'une république unie
- C- Economie
- D- Tourisme et patrimoine : à la découverte du cœur de l'Afrique

II : IMPACT DU TOURISME SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

- A- Options gouvernementales
- B- Retombées économiques et financières
- C- Handicaps du tourisme camerounais

Troisième partie : ADOPTION DE LA POLITIQUE DE TOURISME DURABLE ET DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME AU CAMEROUN

I : ADOPTION DU TOURISME DURABLE AU CAMEROUN

- A- planification
- B- administration et évaluation de l'impact sur l'environnement
- C- normes d'aménagement et de conception pour les installations touristiques
- D- normes de qualité et d'équipements

II : DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME AU CAMEROUN

- A- Le Cameroun : un paradis écotouristique
- B- Commercialisation et partenariat pour le développement de l'écotourisme au Cameroun
- C- Avantages et inconvénients pour les communautés locales

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
Première partie : TOURISME DURABLE ET ECOTOURISME	
I : TOURISME DURABLE : présentation générale	4
A – Définitions	4
1- Définitions	4
2- Principes fondamentaux	7
B – historique	11
1- Développement durable	11
2- Emergence du tourisme durable	13
D- enjeux et limites du tourisme durable.....	14
1- Enjeux du tourisme durable.....	14
2- Limites du tourisme durable.....	15
3- Une nouvelle gouvernance.....	16
II : ECOTOURISME : présentation générale.....	17
A - Genèse de l'écotourisme.....	18
B - Définitions de l'écotourisme.....	19
1- Définitions axées sur la demande.....	19
2- Définitions axées sur les ressources.....	20
3- Définitions axées sur les communautés locales.....	21
C - Spécificités de l'écotourisme.....	22
D- Les impacts de l'écotourisme.....	23
1- impacts sur les écosystèmes.....	23
2- impacts sur l'économie locale.....	24
3- impacts sur les populations locales.....	25
Deuxième partie : LE CAMEROUN ET L'IMPACT DU SECTEUR TOURISTIQUE SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE.	
I : CAMEROUN : « l'Afrique en miniature ».....	29
A-géographie : un territoire aux multiples facettes.....	29
1- Relief	29
2- Végétation.....	30
3- Climat.....	31
4- Hydrographie.....	31
5- Démographie.....	32
6- Répartition administrative	33

B- Histoire : des clans à la formation d'une république unie	33
1- Epoque précoloniale.....	34
2- Conquête coloniale.....	34
3- Indépendance	35
4- Evolution et situation actuelle.....	35
C- Economie.....	36
1- Secteur primaire.....	37
a- Agriculture	37
b- Elevage.....	38
c- Pêche	39
d- Ressources minérales	39
2- Secteur secondaire	40
a- Industries agro-alimentaires et textiles	40
b- Industries chimiques et métalliques.....	40
3- Secteur tertiaire	41
a- Commerce	41
b- Secteur bancaire.....	42
c- Commerce et services.....	42
D- Tourisme et patrimoine : à la découverte du cœur de l'Afrique.....	44
1- Catégories de tourisme.....	44
2- Offre touristique camerounaise.....	45
2.1- Les ressources naturelles.....	45
a- la mer.....	45
b- les lacs.....	45
c- les rochers, les monts et les grottes.....	46
d- les sources thermales et chutes.....	46
e- la faune et la flore.....	47
f- les parcs et réserves naturelles.....	48
2.2- Les ressources humaines et socioculturelles.....	49
a- Les produits de l'activité humaine.....	49
b- les éléments de l'activité humaine.....	52
c- superstructure touristique.....	54
d- équipements distractifs.....	55

II : IMPACT DU TOURISME SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE.

A- Options gouvernementales.....	56
1- Aménagement des sites.....	56
2- Exploitation des potentialités du Cameroun.....	59
B- Retombées économiques et financières.....	62
1- Revenus générés par le tourisme au Cameroun.....	62
2- Développement des économies locales.....	64
3- Le tourisme générateur d'emplois.....	65
4- Apports aux autres secteurs.....	66
C- Handicaps du tourisme camerounais	
1- Handicaps administratifs	67

2- Handicaps conjoncturels	69
Troisième partie : ADOPTION DE LA POLITIQUE DE TOURISME DURABLE ET DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME AU CAMEROUN	
I : ADOPTION DU TOURISME DURABLE AU CAMEROUN	
A- Planification	72
B- Administration et évaluation de l'impact sur l'environnement	76
C- Normes d'aménagement et de conception pour les installations touristiques	76
D- Normes de qualité et d'équipements	79
II : DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME AU CAMEROUN.	
A- Le Cameroun : un paradis écotouristique	81
1- La grande forêt équatoriale	82
2- La région océanique	84
3- Les grasslands	87
4- Le grand Nord	89
B- Commercialisation et partenariat pour le développement de l'écotourisme au Cameroun	96
1- Nature du marché écotouristique	96
2- Commercialisation du produit touristique	97
C- Avantages et inconvénients du tourisme pour les communautés locales	99
CONCLUSION	101

TABLE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

OMT : organisation mondiale du tourisme
SIDA : syndrome d'immunodéficience acquise
IATA : association internationale du transport aérien
OACI : organisation internationale de l'aviation civile
PATA : pacifique asia travel association
TCSP : conseil pour le tourisme dans le pacifique sud
IRHA : association internationale de l'hôtellerie et de la restauration
PNUE : programme des nations unies pour l'environnement
CEMAC : communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
PPA : parité des pouvoirs d'achats
CDC : Cameroon development corporation
PIB : produit intérieur brut
BEAC : banque des états de l'Afrique centrale
SODECOTON : société de coton
CICAM : cotonnière industrielle du Cameroun
CFA : communauté financière africaine
CHOCOCAM : chocolaterie du Cameroun
COBAC : commission bancaire et l'Afrique centrale
PME : petites et moyennes entreprises
SOSUCAM : société sucrière du Cameroun
ALUCAM : aluminium du Cameroun
SITABAC : société industrielle de tabac
HEVECAM : hévéa du Cameroun
SOCAPALM : société camerounaise de palmeraie
CIMENCAM : cimenterie du Cameroun
SONARA : société nationale de raffinerie
CCC : complexe chimique du Cameroun
CAMAIR : Cameroon Airlines
UNESCO : United nations educational, scientific and cultural organization.
SOCATOUR : société camerounaise de tourisme
ATA : african travel association
CTO : caribbean tourism organization

BIBLIOGRAPHIE

Sites internet :

www.cameroon-plus.com
www.natureholding.org
www.wikipédia.fr
www.wikinews.org
www.astocaf.com
www.internet-general.info
www.cameroun-info.net
www.cameroun-infotourisme.com
www.statistics-cameroon.org
www.mintour.gov.cm
www.mémoireonline.com
www.veilleinfotourisme.com
www.douala-net.com
www.prc.cm

Livres et publications :

- Histoire du Cameroun, édition CEPER, Yaoundé 1985 ; et l'art et l'artisanat africains paru aux éditions CLE 1980 d'Engelbert MVENG.
- Les trésors touristiques du pays Bamoun, publication du ministère du tourisme.
- Les peuples bantous (1998), publication du ministère de la culture.
- Statistiques du tourisme au Cameroun (2005), ministère du tourisme
- Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, OMT, 2002.
- « Place et perspectives de l'écotourisme dans l'industrie touristique », publication issu du 5^e symposium de l'ATA sur l'écotourisme, le commerce et l'investissement, à Yaoundé en Novembre 2001, présenté par M. GABOR VERECZI, coordonateur du programme de développement du tourisme durable à l'OMT.
- « Commercialisation et partenariat pour le développement de l'écotourisme au Cameroun » issu du symposium sur l'écotourisme, le commerce et l'investissement en novembre 2001 à Yaoundé, présenté par M. Joseph MEBENGA ETOUNDI, ingénieur commercial consultant du bureau d'études touristiques.
- « Cameroun : toute l'Afrique dans un pays » manuel de vente, publication du ministère du tourisme 2008.

Mémoires :

Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, Emmanuel ONDO NDONG (école normale supérieure, Yaoundé 2003)

Stratégie marketing adaptée à la relance du tourisme camerounais, TCHOKOTE KALLA Anne-Marie (ISITT 1998, Tanger – Maroc).

Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ? Cas du Maroc, Seloua GOURIGA, université du littoral côte d'Opale (France).

Cours :

Tourisme et environnement (ISITT) dispensé par M. Mimoun HILALLI

Ecologie, (ISITT) dispensé par M. Ali RACHID

Planification intégrée du tourisme (ISITT) dispensé par M. RAHOUTI

Economie touristique (ISITT) dispensé par M. Aït LAHCEN

Annexes

INTRODUCTION

Le tourisme est l'une des plus anciennes activités du monde, il s'est développé avec l'évolution technologique et démographique et constitue désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays développés comme dans des pays en développement, qui en font un facteur essentiel de leur développement.

Le chiffre d'affaires du tourisme n'est précédé que par ceux des industries de pétrole et de l'automobile. Mais aujourd'hui le tourisme représente la première industrie de service dans le monde. Il favorise l'ouverture des grands chantiers d'avenir d'une nation.

Son rôle est capital car il peut jouer en tant que secteur moteur de développement économique et social des pays. Ce secteur est la principale source de créations d'emplois dans un grand nombre de pays. Non seulement dans l'industrie touristique elle-même mais aussi, par effets d'entraînement, dans d'autres secteurs.

L'impact économique du tourisme et des voyages est également considérable puisqu'ils sont à l'origine de la croissance de l'investissement en infrastructures et qu'ils constituent une source de devises d'une grande importance non soumises à des obligations d'achat et à des paiements déterminés.

De même grâce de sa nature diversifiée, le tourisme touche pratiquement tous les domaines de l'activité économique, il exerce une grande influence sur les autres secteurs tels que l'agriculture, la construction, l'artisanat, le commerce et surtout les services de transport.

Le secteur touristique est le principal consommateur des produits de l'artisanat local, rural et urbain, ainsi que pour le mobilier et l'équipement de base.

Le tourisme touche aussi la société. C'est un moyen de communication et d'échange culturel entre les peuples surtout dans les pays de séjour plus spécialement dans le tourisme de masse.

Par conséquent, les régions touristiques connaissent certaines mutations. Elles s'ouvrent sur l'extérieur, ce qui élargit le champ du dialogue entre les cultures et ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération entre les hommes.

L'Afrique ne reste pas moins concernée par ce phénomène en expansion qu'est le tourisme, elle recherche également une place sous ce nouveau soleil qu'est le tourisme. Sa présence est visible sur le marché touristique international, elle offre des produits et destinations divers, facilement remarquables qui se distinguent par leur nature, leur identité originale, leur qualité, leur volume et leur authenticité. Le continent africain a enregistré en 2005 la plus forte croissance du nombre de touristes comparativement aux autres destinations. D'après les chiffres fournis par l'organisation mondiale du tourisme (OMT) à Madrid où elle a son siège, 36,7 millions de visiteurs se sont rendus en Afrique, soit plus 10,1% par rapport à l'année 2004.

Mais c'est un continent au contexte généralement pauvre, mal géré, miné par les guerres, les maladies, la famine et le manque d'infrastructures.

Le tourisme apparaît donc comme un secteur salvateur en Afrique, car c'est un continent riche en ressources naturelles et humaines, qui exploitées de bonne manière ne pourraient que contribuer à une avancée moderne, économique, prospère et profitable à toutes ses populations.

Cependant, il est important de souligner que dans tous les pays du monde, l'adoption ou le développement du tourisme comporte tout aussi bien des avantages que des inconvénients, selon les politiques de tourisme appliquées et les types de tourisme pratiqués. Il faut alors mettre sur pied ou choisir une politique touristique qui répond tant bien aux aspirations des populations locales ou des pays récepteurs qu'aux objectifs de l'état et des investisseurs.

Dans ce sens, le tourisme durable et l'écotourisme s'imposent comme politique et type de tourisme à instaurer en Afrique car ils s'inscrivent dans une longue durée, reposent sur des

engagements solides, et entraînent une large cohésion socio-économique. De plus l'Afrique dispose d'un large patrimoine écologique et naturel, qui peut contribuer à son essor global.

Le Cameroun à l'instar des autres pays africains n'est pas moins concerné par les apports avantageux que pourrait constituer le tourisme durable. Il a adopté le tourisme comme facteur de développement depuis 1960 et pour mener à bien cette activité, plusieurs aspects et actions ont été mis en œuvre: construction, développement et entretien des infrastructures, mise en place de politiques et planifications du tourisme. Cependant, aucunes mesures n'ont été prises pour un développement durable du tourisme dans le pays, le développement de certaines formes de tourisme par rapport aux ressources du pays et une implication des populations réceptrices aux activités touristiques se déroulant sur l'ensemble du territoire.

Il convient alors de se poser la question de savoir dans quelles mesures l'instauration d'une politique de tourisme durable, et le développement de l'écotourisme en particulier, pourrait contribuer au développement socio économique du Cameroun? Pour répondre a cette question, nous ferons premièrement une présentation des concepts majeurs a savoir le tourisme durable, l'écotourisme et le Cameroun ; en suite nous étudierons le tourisme tel qu'il est actuellement pratiqué au Cameroun et son impact sur l'économie camerounaise ; enfin nous nous attèlerons a démontrer comment le Cameroun en tant que pays du tiers monde, peut à travers son vaste et merveilleux potentiel touristique relever son économie, assurer un niveau de vie convenable à ses populations et redorer le blason d'un pays souvent appelé « Afrique en miniature ».

Première partie: Tourisme durable et Ecotourisme.

I : TOURISME DURABLE : présentation générale

A- Définition et principes.

1- Définitions.

A l'heure où nous sommes préoccupés par les effets de la mondialisation, de la détérioration de l'environnement, de la propagation du SIDA, et par beaucoup d'autres problèmes qui influent sur notre milieu et notre qualité de vie, le développement durable s'impose comme une solution à plusieurs maux. Issu du rapport de Brundtland, le développement durable sous entend « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ¹ ». Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Autrement dit, il s'agit, en s'appuyant sur des valeurs (responsabilité, participation et partage, débat, partenariat, innovation, pérennité, réversibilité, précaution et prévention et solidarité ; sociale, géographique et transgénérationnelle) d'affirmer une approche double et conjointe :

- Dans l'espace : chaque habitant de cette terre a le même droit humain aux ressources de la terre ;

- Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.

Le monde touristique n'y échappe pas ; le tourisme a évolué à un tel point que la croissance des flux touristiques n'est pas sans conséquences sur l'environnement, tant social que physique des destinations visitées. Désormais il convient de mieux piloter le développement et l'expansion touristiques pour appliquer les concepts du développement durable.

L'OMT étant le principal organisme qui régit le tourisme dans le monde, nous nous focaliserons sur ses travaux et résultats pour donner une définition claire du « tourisme durable »

D'après l'OMT, le rapport intitulé « notre avenir à tous » qu'avait préparé en 1987 pour l'assemblée générale des nations unies la commission mondiale de l'environnement et du développement définissait une politique de développement durable comme « répondant aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations à venir à satisfaire leurs propres besoins » Lors de la conférence des nations unies sur l'environnement et le développement plus connue sous le vocable « sommet de la terre » qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992, le principe de développement durable a été approfondi. Depuis lors, les autorités nationales ont fait de la durabilité le fondement de leur politique de développement. L'OMT l'ayant elle-même retenu comme pertinent, en applique le principe à toutes ses études sur le développement et la planification touristique.

Le développement d'un tourisme durable répond aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en ménageant et améliorant les possibilités futures. Il doit se traduire par une gestion de toutes les ressources permettant à la fois de satisfaire les besoins économiques, esthétiques, et sociaux et de préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité et les systèmes de soutien de la vie.

A la lumière de cette définition large, on peut préciser diverses notions sous-jacentes du développement d'un tourisme durable, à savoir :

¹ www.memoire-online.com: Seloua GOURIGA, Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ?
Cas du Maroc

- **les ressources touristiques – naturelles, historiques, culturelles ou autres**, conservées de manière à ce qu'on puisse continuer d'en tirer partie dans l'avenir, tout en profitant à la société actuelle.

La démarche du développement durable revêt une importance particulière pour le tourisme, parce que celui-ci dépend avant tout d'attractions et d'activités en rapport avec le milieu naturel ainsi qu'avec le patrimoine historique et culturel dans une région d'accueil. S'il advient que ces ressources soient dégradées ou détruites, le tourisme ne prospère plus ; d'autre part, la mise en valeur du tourisme favorise souvent la préservation de certaines de ces ressources. La conservation des traditions dans ce qu'elles ont de désirable et de l'identité ethnique est une composante importante dans la préservation du patrimoine culturel d'une région;

- **la planification et la gestion du développement touristique** se font de telle manière qu'il n'en résulte pas de problèmes écologiques ou socioculturels graves dans la région concernée.

La planification environnementale et les analyses de capacité sont des techniques de choix pour empêcher que le tourisme occasionne des problèmes de ce genre. L'utilisation des techniques qui ménagent le milieu peut fortement contribuer à réduire les effets indésirables du développement touristiques ;

- **la qualité générale de l'environnement de la région touristique** est préservée et au besoin, améliorée. Les touristes souhaitent en majorité visiter des lieux attrayants, bien organisés, propres et non pollués. Le tourisme peut inciter à préserver et, s'il le faut à améliorer la qualité de l'environnement et fournir ce qu'il faut pour cela. Un environnement de haute qualité est de même très important pour le bien être des habitants. Le tourisme peut aider ceux-ci à prendre mieux conscience de la qualité du milieu qui est le leur et à en soutenir la préservation voire au besoin l'amélioration ;

- **le niveau de satisfaction des touristes** doit être maintenu de sorte que les destinations conservent leurs attraits et leur potentiel commercial. Si une région à vocation touristique n'apporte pas de satisfaction aux visiteurs ; elle sera dévalorisée sur le marché du tourisme et elle cessera d'être une destination digne de ce nom. Les stations anciennes exigent d'être revitalisées pour pouvoir continuer d'exister et atteindre leurs objectifs de commercialisation.

- **le tourisme doit largement profiter à tous les membres de la société.** La planification et la gestion du développement touristique doivent se faire de sorte que sur place, les bénéfices socioéconomiques du tourisme soient distribués le plus largement possible à tous les membres de la société. Les projets touristiques à base communautaire représentent un très bon moyen de faire profiter les habitants du tourisme.

En outre il faut absolument que le tourisme soit politiquement acceptable sans que sa durabilité s'en trouve compromise : faute d'appui et d'engagements politiques en faveur du tourisme durable, les projets touristiques fondés sur ces principes de durabilité resteront sans suite. C'est par une planification, un développement et une gestion soigneux du secteur touristique que le tourisme durable a le plus de chance d'aboutir.

Cependant la planification² du tourisme intervient à différents niveaux, du plus général et global au plus particulier et ponctuel. A chacun des ces niveaux, on s'attache à des considérations spécifiques. Idéalement, on se consacre d'abord à la macro planification, la

² Source : OMT, Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, 2002.

planification locale se conformant au cadre que constitue celle-ci. Les niveaux de planification³ sont définis ainsi que suit :

- Au niveau international : ici la planification porte sur les services de transport internationaux, la programmation des circuits et excursions se déroulant dans plus d'un pays, sur l'élaboration collective de produits et parfois la commercialisation conjointe. Des organisations internationales comme l'OMT et ses commissions régionales, arrêtent des politiques et normes touristiques régionales et mondiales, procèdent à des études à l'échelon mondial, encouragent la coopération entre les pays ou entre le secteur public et le secteur privé. L'IATA (association internationale du transport aérien) ou l'OACI (organisation internationale du transport aérien) s'occupent de toutes sortes de questions relatives au transport aérien international, normes comprises. Des organisations régionales pour le tourisme – (PATA) pacific asia travel association, (TCSP) conseil pour le tourisme dans le pacifique sud, (CTO) caribbean tourism organization, etc.- mettent sur pied des politiques et des programmes régionaux et incitent leurs membres à coopérer. Les associations pour le commerce touristique tel que le conseil mondial du voyage et du tourisme (l'association internationale de l'hôtellerie et de la restauration : IHRA) fixent une base volontaire des normes et des systèmes de certification de la qualité, tout en se prononçant sur des sujets en rapport avec leurs intérêts commerciaux.
- Au niveau national : la planification touche la politique touristique nationale, les structures, les moyens d'accès internationaux au pays, les grands systèmes de transport présents sur le territoire national ; les principaux lieux d'intérêt touristique, le programmes de circuits et d'excursions, la fixation des normes nationales pour les installations et les services, la définition des normes applicables aux établissements d'instruction et de formation pour le tourisme – et parfois, la création de tels établissements – les politiques d'investissement, la commercialisation du tourisme et la disponibilité de services d'informations dans tout le pays.
- Au niveau régional : opérant souvent au premier échelon infrarégional (états ou provinces) cette planification concerne la politique touristique régionale et les structures, les programmes de circuits et d'excursions régionaux, l'accès aux régions et le réseau de transport, éventuellement la création de normes pour les installations et les services et, parfois le choix de la politique d'investissement régionales et la commercialisation du tourisme régional. A ce niveau, le lancement et la coordination de programmes d'éducation et de formation au tourisme peuvent représenter une fonction planificatrice importante.
- Au niveau local ou communautaire : il s'agit ici de planifier le tourisme à l'échelon infrarégional, dans les villes, les villages et stations, en zone rurale ou sur certains lieux d'attraction. Cette planification débouche sur des plans de zonage touristiques étendus, par des plans de tourisme urbains et par des plans d'aménagements des sols pour les stations, les lieux d'attractions, etc. des programmes spécifiques – écotourisme ou séjours ruraux – sont menés à l'échelon local. A ce même niveau on peut organiser dans une certaine mesure l'éducation et la formation au tourisme, assurer partiellement la

³ Source : OMT, Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, 2002.

commercialisation, organiser des services d'information et remplis diverses tâches de gestion.

2- Principes fondamentaux

Le développement durable est devenu l'une des préoccupations majeures de notre temps. Le tourisme, dont le caractère transversal met en jeu les territoires, le patrimoine naturel et humain, ne peut plus faire l'impasse sur les principes régissant son propre développement.

Le premier principe général du développement durable repose sur l'idée que les réponses apportées aux besoins actuels ne doivent pas compromettre la capacité des futures générations à répondre aux leurs. La conférence de Rio avait abouti à la mise en place de l'Agenda 21, comprenant les principes fondamentaux d'un développement durable.

En ce qui concerne le tourisme, on peut reprendre la déclaration de principe de la rencontre euro méditerranéenne à Hyères en septembre 1993:

[...] Le tourisme ne pourra évoluer harmonieusement que dans le cadre d'une vision de développement durable. Il doit, donc, être conçu et géré comme une activité globalement bénéfique pour les communautés d'accueil, dans le respect de leurs coutumes et traditions.

Aujourd'hui, la plupart des responsables et des acteurs opérant dans le secteur du tourisme ressentent le besoin d'un véritable consensus sur le concept de durabilité. Plus précisément, les principes fondamentaux interviennent à l'interface des territoires et des hommes (voir tableau ci-dessous)

Tableau : principes fondamentaux du tourisme durable.

Principes environnementaux	Principes socioculturels	Principes économiques
Respect des paysages	Protection des cultures locales	Maîtrise des investissements
Protection de la flore et de la faune	Intégration des locaux	Expertise des impacts
Gestion qualitative de l'eau	Gestion paritaire du territoire	Planification budgétaire
Gestion de la pollution.	Maîtrise de l'emploi.	Vérifications périodiques.

Source : www.veilleinfotourisme.com

Ainsi, les participants à la Conférence mondiale du Tourisme durable, réunis à Lanzarote, îles Canaries, Espagne, les 27 et 28 avril 1995, conscients que le tourisme est un phénomène de portée mondiale qui répond aux plus profondes aspirations de tous les peuples, ainsi qu'un important élément de développement social, économique et politique pour de nombreux pays ; en appellent à la communauté internationale et demandent, en particulier, aux gouvernements, aux pouvoirs publics, aux décideurs et aux professionnels du monde du tourisme, aux associations et aux institutions publiques et privées dont les activités sont liées au tourisme et aux touristes eux-mêmes, d'adopter les principes et les objectifs de cette Déclaration⁴, qui sont:

⁴ www.veilleinfotourisme.com

Article 1

Le développement touristique doit reposer sur des critères de durabilité; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. Le développement durable est un processus encadré visant une gestion globale des ressources afin d'en assurer la durabilité, tout en permettant de préserver notre capital naturel et culturel, y compris les espaces protégés. Le tourisme étant un puissant instrument de développement, il peut et doit jouer un rôle actif dans la stratégie de développement durable. Une bonne gestion du tourisme doit donc garantir le caractère durable des ressources dont cette activité dépend.

Article 2

Le tourisme doit contribuer au développement durable, en s'intégrant dans le milieu naturel, culturel et humain; il doit respecter les équilibres fragiles qui caractérisent de nombreuses destinations touristiques, en particulier les petites îles et les zones écologiquement fragiles. Les incidences du tourisme sur les ressources naturelles, sur la biodiversité et sur la capacité d'assimilation des impacts et des déchets engendrés, doivent rester acceptables.

Article 3

L'activité touristique doit considérer ses effets induits sur le patrimoine culturel et sur les éléments, les activités et la dynamique traditionnels de chaque population locale. La reconnaissance de ces facteurs locaux et le soutien de leur identité, de leur culture et de leurs intérêts doivent être des points de référence incontournables lors de la conception des stratégies touristiques, en particulier dans les pays en voie de développement.

Article 4

La contribution active du tourisme au développement durable présuppose nécessairement la solidarité, le respect mutuel et la participation de tous les acteurs, du secteur public et privé, impliqués dans le processus. Cette concertation doit se baser sur des mécanismes efficaces de coopération à tous les niveaux: local, national, régional et international.

Article 5

La préservation, la protection et la mise en valeur de la richesse du patrimoine naturel et culturel offrent un cadre privilégié pour la coopération. Cette approche implique que tous les responsables relèvent ce véritable défi qu'est l'innovation culturelle, technologique et professionnelle, et concentrent leurs efforts pour créer et mettre en œuvre des instruments de planification et de gestion intégrés.

Article 6

Les critères de qualité visant à assurer la préservation de la destination touristique et le degré de satisfaction du touriste, critères définis de manière conjointe avec les populations locales et basés sur les principes du développement durable, doivent être des objectifs prioritaires lors de la formulation des stratégies et des projets touristiques.

Article 7

Pour participer au développement durable, le tourisme doit se baser sur l'éventail de possibilités qu'offre l'économie locale. Les activités touristiques doivent pleinement

s'intégrer dans l'économie locale et contribuer de manière positive au développement économique local.

Article 8

Toute option de développement touristique doit avoir une incidence effective sur l'amélioration de la qualité de vie de la population, et contribuer à l'enrichissement socioculturel de chaque destination.

Article 9

Les gouvernements et les autorités compétentes doivent entreprendre des actions de planification intégrées du développement touristique en partenariat avec les ONG et les populations locales pour contribuer au développement durable.

Article 10

Reconnaissant l'objectif de cohésion économique et sociale entre les peuples de la planète comme un des principes fondamentaux du développement durable, il est urgent que soient mises en place des mesures permettant un partage plus équitable des bénéfices et des charges engendrés par le tourisme. Cela implique un changement dans les modèles de consommation et l'introduction de méthodes de fixation de prix permettant l'intégration des coûts environnementaux.

Les gouvernements et les organisations multilatérales devraient donner priorité et renforcer les aides directes ou indirectes destinées aux projets touristiques contribuant à l'amélioration de la qualité de l'environnement. Dans ce contexte, il convient d'étudier l'application harmonieuse au niveau international d'instruments économiques, juridiques et fiscaux, afin de garantir l'utilisation durable des ressources dans les activités touristiques

Article 11

Les régions vulnérables, aujourd'hui et à l'avenir, du point de vue de l'environnement et de la culture, doivent être considérées comme prioritaires pour la coopération technique et les aides financières en vue d'un développement touristique durable. Les régions particulièrement dégradées par des modèles touristiques obsolètes et à fort impact doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière.

Article 12

Le développement des formes alternatives de tourisme respectant les principes du développement durable ainsi que la diversification des produits touristiques constituent des facteurs de stabilité, à moyen comme à long terme. Il convient, dans ce sens, et en particulier dans le cas de nombreuses petites îles et des zones écologiquement fragiles, de favoriser et de renforcer de manière active la coopération régionale.

Article 13

Les gouvernements, l'industrie, les autorités, et les ONG compétentes en matière de tourisme doivent encourager et participer à la création de réseaux accessibles de recherche, de diffusion d'information, et de transfert de connaissances et de technologies appropriées en matière de tourisme durable.

Article 14

La définition d'une politique en matière de tourisme durable suppose le soutien et la promotion de systèmes de gestion touristique compatibles avec l'environnement, d'études de faisabilité permettant la transformation du secteur, tout comme la mise en œuvre de projets de démonstration et le développement de programmes de coopération internationale.

Article 15

L'industrie touristique, en collaboration avec les organismes et les ONG dont les activités sont liées au tourisme, doivent définir le cadre spécifique de mise en œuvre des actions actives et préventives pour un développement touristique durable. Ils doivent élaborer des programmes afin de favoriser l'application de ces mesures dans la pratique. Ils sont chargés d'assurer le suivi des actions, d'informer des résultats obtenus et d'échanger leurs expériences.

Article 16

Le rôle et les effets sur l'environnement du transport lié au tourisme doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il convient dans ce sens de créer des instruments et de prendre des mesures afin de réduire la part des énergies et des ressources utilisées non renouvelables, et d'encourager les mesures visant à recycler et à réduire les déchets engendrés dans les installations touristiques.

Article 17

Afin que le tourisme soit une activité durable, il est essentiel que les principaux acteurs intervenant dans les activités touristiques, les membres de l'industrie en particulier, adoptent et appliquent des codes de conduite favorisant la durabilité. De tels codes de conduite peuvent être des instruments efficaces pour le développement d'activités touristiques responsables.

Article 18

Toutes les mesures nécessaires pour informer et favoriser la prise de conscience de l'ensemble des parties intervenant dans l'industrie touristique, qu'elles soient locales, nationales, régionales ou internationales, sur le contenu et les objectifs de la Conférence de Lanzarote doivent être mises en œuvre.

Tous les grands principes demandent une méthode d'application, plus ou moins définie selon un étroit partenariat entre secteur privé et secteur public. Pour les entreprises de tourisme, la prise en compte de tous ces principes est loin d'être évidente ; tandis que pour les collectivités territoriales se pose le problème de la formation et de la compétence des hommes ou des conseillers capables d'orienter les choix stratégiques et opérationnels.

B- Historique.

Pour mieux saisir les origines du tourisme durable, il convient de déterminer celles du développement durable dont il est issu.

1- Développement durable.

Le développement durable correspond à la volonté de se doter d'un nouveau projet de société qui tente de remédier aux excès d'un mode de développement dont les limites sont devenues perceptibles dès le début des années 1970. A cette époque, on découvre que les activités économiques génèrent des atteintes à l'environnement visibles et localisées (déchets, fumées d'usine, pollutions des cours d'eau,...) dont les responsables sont aisément identifiables.

Au cours des années 1980, c'est l'existence de pollutions et de dérèglements globaux, tels que le trou dans la couche d'ozone, les pluies acides, la désertification, l'effet de serre, la déforestation qui est découverte et portée à la connaissance du public. Ces atteintes aux milieux naturels sont diffuses et leurs origines (liens de cause à effet) et leurs responsables ne sont pas clairement identifiables.

Par ailleurs, sur le plan économique et social, il apparaît que les politiques de ces vingt dernières années maintiennent voire accentuent les inégalités entre pays riches et pays pauvres, population riche et population pauvre au sein d'un même pays, d'une même région ou d'une même ville. Le creusement des inégalités est tel qu'il conduit par glissement à l'exclusion et à la constitution d'une société duale. Pourtant, les pays développés n'ont jamais été aussi riches et les progrès du développement aussi sensibles.

Le credo de la croissance à tous crins met l'homme au service des intérêts économiques alors qu'il devrait être maintenu au centre d'un processus de développement destiné à répondre à ses besoins fondamentaux et à assurer son bien-être, au Nord comme au Sud. De même, il conduit à une exploitation des ressources naturelles qui ne saurait se poursuivre sans dégradation irréversible de notre environnement (ce qui nous entoure) immédiat et planétaire. Le développement économique ne peut plus se concevoir, aujourd'hui et pour l'avenir, sans prendre en compte le progrès social, la lutte contre les inégalités et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. C'est le sens que revêt la notion de développement durable.

La problématique du développement durable⁵ s'est construite progressivement, au cours des trois dernières décennies. Les travaux du Club de Rome, à la fin des années 60, sont souvent cités comme point de départ. Les universitaires du Massachusetts Institute of Technology et les entrepreneurs qui le composent dénoncent dans leur rapport publié en 1972 et intitulé "Halte à la croissance" le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources, de la pollution et de la surexploitation des systèmes naturels. Le message qu'ils délivrent, limiter l'accroissement de la population et tendre vers une croissance zéro, déclenche de nombreuses réactions critiques et contribue à lancer le débat sur les liens entre développement économique et protection de l'environnement.

Maurice Strong, organisateur de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de Stockholm (1972), réunit à Founex (Suisse), à la veille de cette conférence, une équipe de chercheurs, composée principalement d'économistes du Nord et du Sud afin d'examiner les liens entre environnement et développement en dehors de toutes controverses. Ses réflexions vont nourrir le rapport de Founex, la déclaration de Stockholm et la déclaration

⁵ www.wikipedia.fr, Seloua GOURIGA, Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ? Cas du Maroc

de Cocoyoc, issue d'une conférence des Nations unies organisée au Mexique en 1974. Ces documents spécifient qu'il est nécessaire mais aussi possible de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement socio-économique équitable, respectueuses de l'environnement, appelées stratégies d'éco développement.

La notion d'éco développement, sur laquelle travaille l'équipe d'Ignacy Sachs en France, s'attache à réconcilier deux approches apparemment antagonistes, celle du développement humain et de l'environnement, indissociable l'une de l'autre, et contribue à remettre en cause les modes de développement du Nord et du Sud, générateurs de pauvreté et de dégradations environnementales. La conférence de Stockholm uniquement consacrée à l'environnement, s'ouvre donc modestement aux questions du développement. La notion d'éco développement aura cependant une vie officielle courte puisqu'elle est condamnée officiellement par Henry Kissinger (Chef du département d'État - États-Unis) lors de la conférence de Cocoyoc ; elle sera désormais écartée du vocabulaire institutionnel international. Mais l'idée d'un développement qui ne soit pas uniquement guidé par des considérations économiques mais également par des exigences sociales et écologiques va faire son chemin ; la notion d'éco développement fera, en effet, l'objet d'une réappropriation par les anglo-saxons qui lui substitueront la notion de "sustainable development".

Le terme de "sustainable development", traduit successivement par développement soutenable puis développement durable ou développement viable est cité pour la première fois par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature dans son ouvrage "Stratégie mondiale de la conservation" en 1980. Il sera ensuite mis à l'honneur dans le rapport commandé par les Nations unies à une commission présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien, et enfin consacré par la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement en 1992.

C'est le rapport Brundtland (Notre avenir à tous) qui va contribuer à faire connaître la notion de développement durable. Il affirme en substance la nécessité d'un développement, notamment au Sud, compatible avec la préservation écologique de la planète et de ses ressources et prenant en compte les générations futures et les populations les plus pauvres, davantage pénalisées par les dégradations écologiques. Le développement durable est ainsi défini comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

Du principe à l'action

Vingt ans après la conférence de Stockholm, la conférence de Rio, qui réunit 110 chefs d'État et de gouvernement et 178 pays, lie définitivement et plus étroitement les questions d'environnement et de développement. Cette conférence est marquée par l'adoption d'un texte fondateur, "la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement" et d'une déclaration de propositions, non juridiquement contraignantes mais faisant autorité : l'agenda pour le XXIème siècle dit Agenda 21. En outre, deux conventions, l'une sur la biodiversité et l'autre sur les changements climatiques, et deux déclarations, l'une sur la forêt et l'autre sur la désertification, sont adoptées.

Cet engagement international marque l'essor du principe de développement durable et va commander la mise en place de structures institutionnelles relais dans chaque pays (Commissions nationales du développement durable) destinées à coordonner les initiatives prises à l'échelon national. L'Agenda 21 a en effet le mérite de déterminer les responsabilités qui incombent à chacun des acteurs de la société civile dans l'application du principe de développement durable. Les États, notamment, sont invités à se doter d'une stratégie de développement durable et les collectivités locales à mettre au point des Agendas 21 locaux. C'est le sens de l'engagement pris par les États signataires.

A partir de 1992, le développement durable devient un principe, une référence incontournable réitéré dans toutes les conférences internationales organisées par l'ONU : la conférence du

Caire sur la population, la conférence de Copenhague, baptisée "Sommet pour le développement social", la conférence sur les femmes organisée à Pékin et enfin la conférence d'Istanbul, Habitat II, consacrée aux établissements humains et aux villes. Il fait d'autre part son apparition dans les stratégies et programmes d'action d'autres institutions telles que l'OCDE ou la Commission européenne et suscite réflexions et travaux dans le monde scientifique. La notion de développement durable est alors tantôt décriée du fait de son caractère flou ou peu opérationnel, tantôt considérée comme porteuse d'une vision nouvelle de l'évolution des sociétés pouvant induire de nouvelles actions et recompositions.

L'Assemblée générale des Nations unies réunie à New York en juin 1997, cinq ans après la conférence de Rio, pour tirer un bilan du Sommet de la Terre, se clôt néanmoins sur un constat de relatif échec. La déclaration politique adoptée par les représentants des 170 pays présents reconnaît que l'environnement de la planète s'est considérablement dégradé en 5 ans, qu'aucun accord n'a été trouvé pour y répondre et se contente de réaffirmer les principes adoptés à Rio en 1992. L'incapacité des participants à tenir leurs engagements sur l'aide publique au développement, l'absence d'accord sur le principe d'une convention pour la protection des forêts, le refus d'engagement sur la limitation des gaz à effet de serre de la part des États-Unis explique cette déconvenue.

Il n'empêche que, même si au plus haut niveau international, des consensus n'ont pu être trouvés, entre des États aux intérêts divergents, lors de cette conférence, le développement durable progresse dans les consciences et les pratiques. Les conventions signées à Rio font aujourd'hui l'objet de débats internationaux (conférences de Kyoto (1997) et de Buenos Aires (1998) sur l'effet de serre ; conférences sur la biodiversité), qui s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable. Les ONG et les membres de la société civile qui ont participé au Sommet de la Terre se sont engagés, chacun à leur niveau, dans la promotion et la mise en œuvre du développement durable. D'autre part, de plus en plus d'acteurs de la société civile s'intéressent au principe et tentent de voir dans quelle mesure il peut renouveler leurs approches et leurs stratégies d'action. Des initiatives voient donc le jour un peu partout dans le monde. Le rapport 1997 de la Commission française du développement durable est d'ailleurs intitulé, à juste titre, "De la prise de conscience à la mobilisation", alors que la France n'est pas considérée comme l'un des pays les plus avancés sur ces questions. Aux visions globales succède l'action au niveau local.

2- Emergence du tourisme durable

Les réflexions autour du tourisme durable sont nées à partir du sommet de Rio en 1992 sur le développement durable⁶. L'extension au tourisme du concept de « durabilité » tel que défini en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio a pris forme, en 1995, au cours d'une conférence organisée à Lanzarote (Îles Canaries) par l'Organisation mondiale du tourisme. Cette conférence, à laquelle participaient plusieurs centaines de partenaires du tourisme, a donné lieu à la publication de la « Charte du tourisme durable ». Le rôle du tourisme pour le développement des pays en développement est définitivement reconnu par l'OMT en 2001 à travers « la Déclaration des Îles Canaries » et il est à l'agenda du Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002.

⁶ www.veilleinfotourisme.com

C- Enjeux et limites du tourisme durable⁷

Les rapports entre tourisme et environnement sont ambigus et contradictoires, le tourisme peut être analysé, tour à tour, comme facteur de « dégradation » de l'environnement et comme source de préservation de celui-ci.

Donc, il existe, dans nos sociétés, un besoin de nature qui, en partie au moins, est alimenté par le système touristique (des reportages sur des lieux remarquables et éventuellement « menacés » par les pratiques touristiques elles mêmes). Ainsi, pour des scientifiques, attirer l'attention de l'opinion publique pour mobiliser en faveur de la défense d'un espace menacé, c'est aussi immanquablement, donner l'idée à d'autres d'imaginer un nouveau produit touristique.

Il s'agit donc de trouver les moyens de prendre en compte à la fois les besoins économiques et sociaux des populations concernées et la préservation des milieux jugés remarquables.

1- Les enjeux du tourisme durable

Le tourisme « durable » est aujourd'hui la formule incontournable de tout discours sur le tourisme, qu'il s'agisse du discours des politiques ou du discours des scientifiques. Il s'agit d'une politique qui a pour objectif de concilier l'écologique, l'économique et le social.

Le tourisme durable doit associer les notions de durée et de pérennité des ressources naturelles (eau, air, sols, diversité biologique) et des structures sociales et humaines. Il ne saurait se réduire à une politique environnementale.

L'objectif du développement durable est de rendre compatibles l'amélioration des conditions et des niveaux de vie qui résultent du développement et le maintien des capacités de développement des générations futures.

La notion de tourisme durable est directement déduite du développement durable. Le tourisme durable « n'est pas un produit, ni une nouvelle façon de vendre une activité ou un pays ; mais c'est un processus, un mode de développement qui dépend de facteurs globaux et locaux, puisqu'il veut s'adapter aux territoires et aux populations locales dans sa mise en œuvre et dans ses retombées ». Et qui doit permettre de répondre aux besoins du touriste tout en préservant les chances du futur.

L'enjeu du tourisme durable est apparu essentiel à la suite de la constatation de l'existence d'inégalités croissantes dans le développement touristique mondial.

Ainsi, alors que le tourisme international dans le monde connaît une progression, l'écart entre pays a tendance à s'accroître. Les nuisances du tourisme sont particulièrement importantes et graves en termes d'environnement naturel et surtout du point de vue social et humain.

Dans ces conditions, la notion de tourisme durable ne concerne pas seulement les régions touristiques traditionnelles qui doivent lutter contre les détériorations de l'environnement naturel résultant des projets de développement des infrastructures touristiques, mais également les régions du monde qui étaient, jusqu'à présent, à l'écart de l'expansion des grands courants touristiques mondiaux.

En somme, le développement durable appliqué au tourisme est celui qui équilibre l'économique, le social et l'humain, ainsi que l'utilisation des ressources.

- **Au niveau économique**, le tourisme durable implique l'amélioration de la compétitivité des entreprises cela concerne directement les organisateurs de voyages et de séjours, les agences de voyages, l'hôtellerie et la restauration, les sociétés gérant des attractions touristiques. Cela

⁷ Seloua GOURIGA, Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ? Cas du Maroc

concerne également des sociétés de transports, les commerces et les services d'accueil, d'information et d'assistance dont bénéficient les touristes.

- **Au niveau social**, le tourisme durable doit satisfaire les besoins et répondre aux attentes de trois catégories de personnes : les touristes, les personnes employées dans le tourisme et les populations locales résidant dans les destinations touristiques. Le tourisme durable doit apporter une réponse appropriée à toutes les catégories de touristes potentiels, et en particulier les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées. Une autre aspiration sociale à satisfaire concerne l'amélioration des conditions de travail des personnes employées dans le tourisme. La troisième grande préoccupation sociale concerne les formes de tourisme qui ne respectent pas la culture et le mode de vie local, et qui n'améliorent pas de manière significative le bien-être des populations locales, en termes de revenu et de qualité de vie. Elles provoquent inévitablement des phénomènes de rejet. Le tourisme durable doit en tenir compte.

- **Au niveau environnemental**, le tourisme durable doit mettre en valeur tout le potentiel d'un territoire sans être trop consommateur d'espace. Il nécessite en particulier une gestion rationnelle des ressources en eau, une prévention des pollutions et un traitement approprié des eaux usées avant leur rejet dans leur milieu naturel. Il implique une bonne gestion des déchets et doit accroître l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables. Aussi, il doit conduire à une gestion rationnelle des flux de visiteurs, promouvoir des formes de transport qui ne provoquent pas une congestion du trafic, et favoriser le tourisme de proximité.

En réconciliant ces préoccupations économiques, sociales et environnementales, le tourisme peut apporter une contribution décisive au développement durable. Il peut améliorer la situation des entreprises et le bien être des populations, favoriser un comportement responsable des touristes tout en répondant à leurs attentes et faciliter la gestion du patrimoine naturel et culturel.

Le tourisme durable devient un objectif primordial afin de préserver un équilibre entre « les détenteurs de trois valeurs : le progrès économique, la préservation des ressources et la vie des populations locales », une utopie qui vise à instaurer une nouvelle gouvernance.

2- Les limites du développement de tourisme durable

Le tourisme doit-il être « durable » ? Peut-il l'être ? On peut faire le constat dans un contexte socio-économique, où la massification du tourisme et son industrialisation montrent leurs limites, mais les choix en faveur de vacances différentes, plus soucieuses des équilibres écologiques ou socioculturels, sont-ils de réelles valeurs sûres ou au contraire sont-ils de simples produits d'appel limités engendrant des surcoûts importants ?

Ce qui pose une interrogation : cette tendance amorcée en faveur d'une consommation plus équilibrée et plus respectueuse de l'environnement va-t-elle se poursuivre durant les vingt prochaines années ?

Le premier obstacle à la mise en place de ce tourisme durable vient d'une vision du futur très floue pour le décideur, qui est souvent une collectivité publique. Affirmer que le développement durable doit prendre en compte le long terme est une tautologie. Le tourisme durable a besoin d'une vision à long terme et il doit se projeter sur une durée de dix à vingt ans.

La question est : comment y parvenir, sous la pression quotidienne du court terme, des exigences de retour sur investissement rapide, des durées de mandatures de cinq à six ans ?

Cela est difficile, car à ce jour peu de travaux de prospective existent dans le domaine du tourisme. L'acteur public ou privé, en adoptant une attitude passive vis-à-vis du changement, aura beaucoup de difficultés à opter pour un tourisme durable.

Un deuxième obstacle au développement du tourisme durable peut également être soulevé. En effet, le concept de tourisme durable a jusqu'à présent principalement donné lieu à des applications dans le domaine des politiques de développement touristique. C'est ainsi que ce concept est largement appliqué dans le cadre de la planification touristique, notamment du point de vue régional.

En revanche, son application au secteur des entreprises touristiques, avec l'évaluation des projets de développement touristique de petite dimension réalisés généralement par des opérateurs privés individuels ou dans le cadre de petites et moyennes entreprises, est rarement mise en œuvre. Cette situation résulte de l'insuffisance des outils d'application du concept de développement durable aux projets micro-économiques.

Une troisième limite au développement du concept de tourisme durable concerne les risques liés au financement. En effet, les dispositions pour un tourisme différent, qui ne pourront être qu'incitatives, risquent de modifier le coût du capital. Les éventuels surcoûts ou de nouvelles charges peuvent, par exemple, augmenter certains prix de revient en matière de transport ou d'hébergement.

En raison du degré d'exposition du tourisme durable à la concurrence et du risque de la dégradation de la valeur marchande, le tourisme durable ne risque-t-il pas d'être réservé à quelques espaces privilégiés (parcs naturels...) à quelques consommateurs, à quelques opérateurs qui s'inscriront dans une stratégie de forte différenciation.

Aujourd'hui, les projets touristiques qui s'inscrivent dans un développement durable sont encore peu nombreux. En raison à la fois des pesanteurs sociopolitiques et de la nécessité de changer les problématiques traditionnelles en matière de gestion de projet touristique.

Penser long terme demande un effort, c'est une discipline, une règle, que doit se fixer le décideur soucieux de développement durable. C'est un choix à priori, de principe, et qui pose quatre types de problèmes : celui de la faiblesse de la décision publique, celui de la nécessité d'une veille technologique active, celui d'arbitrages socio-économiques, et celui de choix stratégiques pour le futur.

3- Une nouvelle gouvernance

Le tourisme durable suppose de nouveaux modes de gouvernance. Il permet que s'instaure un dialogue entre les détenteurs de trois valeurs : le progrès économique, la préservation des ressources naturelles et la vie de la population locale. Il veut moraliser l'industrie du tourisme en comblant ses lacunes ou en limitant ses effets négatifs.

Alors, il est nécessaire de mettre en place des outils : des outils pour la concertation et la négociation permanentes ; des outils pour observer ; des outils pour l'action ; des outils de repérage et de mesure (indicateurs) et des financements publics spécifiques ; et ainsi de créer un nouveau modèle à suivre. Mais, le tourisme durable ou, plutôt, le développement durable du tourisme, est l'application, au secteur du tourisme, des concepts du développement durable, à savoir « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Le développement durable est donc une démarche qui dépasse largement les notions de tourisme solidaire, équitable ou responsable.

Le tourisme durable et responsable doit répondre aux besoins des touristes, contribuer à l'amélioration des conditions et des niveaux des personnes locales et maintenir les capacités de développement des générations futures. Introduire une conception de tourisme durable ne peut se réaliser sans une représentation établie des différents domaines d'intervention et de leurs modes d'action dans la prise d'initiative et de décision des stratégies de développement touristique. Puisque la planification traditionnelle ne paraît plus devoir répondre aux nouveaux objectifs du développement touristique. Elle consiste le plus souvent à choisir une ou des zones d'aménagement touristique concerté qui aboutissent en cas de réussite à une très

forte concentration des touristes c'est-à-dire à une situation contraire aux objectifs du développement durable du tourisme.

Dans ces conditions, la gestion du développement touristique doit pouvoir jouer un rôle nouveau qui est celui de favoriser un mode développement touristique durable sans aboutir à une trop forte concentration des flux touristiques et à l'accentuation des nuisances due à cette concentration. Ce qui éviterait un rejet final du tourisme par les populations locales.

Cela implique une planification mise en œuvre par les autorités publiques en partenariat avec le secteur privé et la société civile. Cette planification touristique est nécessaire, compte tenu des caractéristiques du secteur. Celui-ci est à la fois un domaine d'investissements conséquents (infrastructures touristiques, hôtellerie...) et un secteur de services nécessitant un personnel important. La concurrence entre populations locales et touristes dans l'accès aux ressources naturelles ou énergétiques, aux infrastructures et aux équipements publics justifie également cette planification.

II- ECOTOURISME : présentation générale

Au cours des dernières décennies, on assiste à la plus forte progression de tourisme orienté vers la nature. Mais, si elle a des impacts bénéfiques sur les régions visitées, cette croissance augmente indéniablement le risque d'effets nuisibles sur les écosystèmes, qui se trouvent fragilisés par l'intérêt grandissant des touristes pour les régions relativement inexploitées de cultures différentes et d'écosystèmes uniques.

Ainsi, dans une perspective de conservation, l'écotourisme peut représenter une solution de rechange efficace au développement touristique traditionnel, en mobilisant les ressources nécessaires à la protection de la biodiversité et en développant des équipements ou des infrastructures d'une manière responsable, c'est-à-dire à une échelle qui soit appropriée à la situation culturelle et écologique régionale.

En corollaire, il ne devrait pas y avoir de développement écotouristique dans les régions présentant une trop grande vulnérabilité écologique ou culturelle.

Dans ce sens, l'écotourisme mérite une attention particulière, non seulement parce que c'est le secteur de l'industrie du voyage qui a la croissance la plus rapide, mais parce qu'il constitue une nouvelle approche alliant la protection des zones naturelles menacées avec l'occasion, pour les communautés locales, de participer à leur propre développement.

En somme, l'écotourisme peut être vu comme effort de collaboration entre les communautés locales, les intervenants touristiques et les protecteurs de la ressource, dont l'état, pour préserver les espaces naturels qui servent de support au développement régional.

La présente section porte sur le concept d'écotourisme. Nous verrons d'abord ce que ce concept d'écotourisme signifie ainsi ses impacts. Puis nous présenterons différentes définitions concernant d'autres termes à savoir : le tourisme solidaire et responsable.

A. Genèse de l'écotourisme

L'écotourisme s'est développé dans la foulée du mouvement environnemental qui est apparu au début des années 1970. L'intérêt croissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, couplé avec la croissante insatisfaction envers le tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme. De même, la compréhension et l'acceptation des principes de conservation de la nature et de durabilité par une portion grandissante de la population a également participé à l'évolution du terme « écotourisme ».

Il n'y a pas de consensus sur l'origine du terme écotourisme. Selon certains auteurs, il serait apparu pour la première fois en langue anglaise dans un article de ROMERIL (1985).

Cependant, l'écologiste mexicain CEBALLOS-LASCURAIN⁸ a utilisé le mot espagnol « ecoturismo » encore plus tôt, alors que le Service National des Forêts du Canada faisait, dès 1973, la promotion d'écotours le long de la Transcanadienne. Récemment, ce terme est utilisé dans un article de HERTZER (1965) pour expliquer la relation complexe entre les touristes et l'environnement et les cultures avec lesquelles ils interagissent.

C'est BUDOWSKI (1976) qui est généralement cité comme le pionnier concernant le concept même d'écotourisme. Dans son article « Tourism and Environmental Conservation : Conflit, Coexistence or Symbiosis ? » BUDOWSKI reconnaît que la relation entre le tourisme et l'environnement naturel tend à être conflictuelle, mais que le potentiel existe pour une relation basée sur les bénéfices mutuels. Sa description de la relation symbiotique qui pourrait s'en suivre ressemble à l'idée contemporaine qu'on se fait de l'écotourisme, sans toutefois utiliser le terme. La dissémination du terme et du concept est souvent associée à BOO.

Alors que cette association tourisme - environnement naturel n'est pas sans poser de problèmes. De nombreuses études ont montré que le développement du tourisme peut apporter des nuisances, être source de destructions, dégrader les écosystèmes. Pourtant, on sait moins qu'il peut être également un moyen d'entretenir des espaces naturels et de sauvegarder des espèces animales et végétales en voie de disparition.

Il peut y avoir, en effet, une « conscientisation des populations locales pour mieux gérer leur patrimoine environnemental, dans la mesure où celui-ci peut devenir source de profits. C'est ainsi que dans les Alpes du sud, dans le cadre du tourisme vert, se met en place le sylvotourisme. Ce dernier illustre une nouvelle manière de considérer le tourisme, en ayant pris conscience des effets « positifs » et « négatifs » qu'il peut générer pour les sites naturels et les populations concernées.

Complémentairement aux initiatives publiques (création de parcs naturels régionaux et nationaux), des initiatives privées se multiplient afin de promouvoir cette forme de tourisme qui s'inscrit nécessairement dans le cadre plus vaste du développement d'un tourisme rural « soutenable ».

Par ailleurs, il apparaît que cette prise de conscience des populations « indigènes » est liée à une conscientisation plus générale centrée sur la relation homme - nature, qui n'est pas le seul fait des populations occidentales, mais aussi des populations du « tiers monde ». Elle peut s'exprimer soit par l'acceptation, soit par le rejet du développement de l'écotourisme selon les types d'acteurs et leur implication dans la relation tripartite : tourisme, environnement, développement.

⁸ Cours d'écologie (ISITT, 3^e année), Seloua GOURIGA, Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ? Cas du Maroc

En somme, l'écotourisme est un concept ambigu qui, selon le point de vue adopté, se définit comme une activité, une philosophie ou une stratégie de développement.

Comme le concept de développement durable que nous avons défini dans le chapitre précédent, l'écotourisme semble endosser non pas une définition officielle unique, mais plusieurs.

B. Définitions d'écotourisme

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme « à forte motivation ». Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un « tourisme favorable à l'environnement » ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon le pays.

L'écotourisme comme expérience vécue, constitue une façon autre de voyager, représentant un nouveau courant de penser le développement et l'expérience touristiques, il intègre les principes d'un tourisme durable. Ce qui signifie à la fois protection de la nature, respect des identités culturelles et responsabilisation des intervenants locaux et autres.

L'écotourisme, comme paradigme disciplinaire en émergence, chapeaute actuellement plusieurs niveaux d'analyse et d'applications, soit dans une perspective de la demande touristique, de développement de nouveaux produits et services dont certains s'apparentent à du tourisme d'aventure, soit aussi comme stratégie de développement durable et de développement régional. Mais quelle est la véritable nature de l'écotourisme ? En quoi consiste son sens propre ? Comment expliquer cet engouement actuel pour un tourisme orienté vers la nature ?

L'écotourisme peut prendre des significations différentes selon la conception qu'un individu a de sa relation avec la nature et cette conception relève de la culture sociale de l'individu, elle-même étant partie de l'épistème de sa société et de son temps.

Dans cette perspective disciplinaire, ce qui caractérise l'écotourisme en général est une gouvernance intégrée des ressources naturelles et humaines qui tient compte des intérêts particuliers des différents acteurs, incluant l'expérience recherchée par les visiteurs. Il englobe les grands paramètres qui définissent ce nouveau type de tourisme, notamment les dimensions de développement durable, développement régional et démocratie participative.

Ainsi plusieurs auteurs se sont penchés sur la question pour donner une définition à l'écotourisme.

Dans les multiples travaux réalisés sur le sujet, LEQUIN identifie trois définitions de l'écotourisme recensées dans les ouvrages scientifiques selon leur orientation principale, soit en fonction de la demande touristique, de la ressource à protéger ou de la communauté d'accueil⁹.

1- La définition axée sur la demande : selon CEBALLOS-LASCURAIN, l'écotourisme est : [...] Une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but précis d'étudier et d'admirer le paysage, et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente) observable dans ces zones. Dans cette perspective, le tourisme axé sur la nature signifie une méthode d'approche scientifique, esthétique ou philosophe du voyage, quoiqu'il ne soit pas nécessaire que l'éco touriste soit un scientifique, un artiste ou un philosophe de profession. Ce qui compte par-dessus tout, c'est que la personne qui s'adonne à l'écotourisme ait l'occasion de

⁹ Seloua GOURIGA, Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ? Cas du Maroc

se tremper dans un environnement naturel auquel elle n'a généralement pas accès en milieu urbain.

Dans cet énoncé, trois éléments permettent de préciser le caractère spécifique de la demande éco touristique :

- 1) Il s'agit de voyages dans des parcs, réserves ou toutes autres zones naturelles protégées ou non par une loi.
- 2) La principale motivation est de satisfaire un besoin cognitif et affectif de se ressourcer dans un milieu naturel à la fois unique et évocateur.
- 3) Elle répond à un besoin d'évasion, une expérience relaxante, lion du stress quotidien et du rythme imposé par les milieux urbains.

2- La définition axée sur la ressource : en l'absence de définition claire et reconnue, cette perspective retient quatre définitions de l'écotourisme qui, tout en englobant certains aspects de la demande, portent prioritairement sur la dimension ressource.

L'énoncé de la California Legislature soutient que l'écotourisme, tout en n'ayant qu'un faible impact sur l'environnement, peut constituer une force dynamique de préservation de la ressource : « l'écotourisme est une forme de voyage dont l'objectif principal consiste, pour les voyageurs, à admirer les paysages naturels et les manifestations culturelles d'une région spécifique, tout en minimisant les impacts négatifs que pourrait occasionner une telle visite. Dans son sens le plus large, l'écotourisme constitue une approche selon laquelle les touristes peuvent idéalement concourir à la préservation de la nature ».

Une deuxième définition, celle de K. KREHER du German National Tourist Office, est également axée sur la ressource. Le principal intérêt de cette est qu'elle établit une distinction, voire une opposition, entre écotourisme et tourisme de masse : « [...] Toute forme de tourisme qui réduit au minimum le stress sur l'environnement et minimise la consommation des ressources naturelles [...] Le tourisme de et la concentration saisonnière sont des éléments incompatibles avec ces principes. »

L'originalité de K. KREHER est double : premièrement, il indique le seuil de développement écotouristique qui serait approprié et, deuxièmement, il considère le caractère élitiste de ce type d'activité touristique.

On décrit généralement l'écotouriste comme une personne âgée de 45 à 65 ans, qui provient d'un milieu urbain, possède un diplôme secondaire et même universitaire, dispose d'un revenu et d'un pouvoir d'achat élevés, est généralement indépendante financièrement ou encore retraitée. Les écotouristes voyagent plus souvent, plus loin et plus longtemps que les autres touristes. Une brève expérience dans un paysage naturel et peu aménagé représente pour eux une occasion exceptionnelle de stimuler leur sensibilité à la nature, de mieux comprendre et de contribuer à la protection de ces lieux uniques.

Dans cette même perspective, pour la Société Internationale de l'Ecotourisme, l'écotourisme c'est : « une forme de tourisme responsable qui contribue à la conservation d'un environnement naturel ainsi qu'au bien-être des communautés locales ».

En plus de la protection des ressources naturelles, on reconnaît l'importance de protéger et d'améliorer la qualité de vie des communautés locales.

De façon similaire, SCANE, GRIFONE et USHER ont proposé une définition de l'écotourisme qui intègre aussi ces valeurs et préoccupations : « l'écotourisme représente une expérience de voyage qui permet de découvrir la nature et de contribuer à la conservation des écosystèmes tout en respectant l'intégrité des communautés hôtes. »

Deux objectifs importants ressortent de ces définitions axées sur la ressource et ajoutent au concept d'écotourisme :

- 1) Il faut préserver et non pas altérer l'environnement.

2) Il faut générer des bénéfices économiques qui rendent la conservation des ressources naturelles avantageuse pour les collectivités locales.

3- La définition axée sur la communauté hôte : On trouve la définition de BUTLER qui s'inscrit dans une logique de développement durable et de développement régional. Il considère : « l'écotourisme comme une forme de tourisme viable à long terme, à condition qu'elle ne dégrade pas l'environnement physique et humain dans lequel elle prend place, et qui peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales ainsi qu'à la diversification de leurs activités économiques ».

La définition la plus englobante, est celle de ZIFFER, en ce qu'elle tient compte, non seulement de la demande et de la ressource, mais également des populations d'accueil : « l'écotourisme est une forme de tourisme qui s'inspire principalement de l'histoire naturelle d'une région, incluant ses cultures indigènes. L'écotourisme est celui qui visite des régions relativement peu développées dans un esprit d'appréciation, de participation et de sensibilisation. L'écotouriste pratique une forme de tourisme qui est non consommatrice de ressources naturelles et fauniques ; il participe directement à la conservation du site ainsi qu'à l'amélioration du bien-être économique des populations locales, par les travaux qu'il effectue et au moyen de contributions financières. Le séjour de l'écotouriste devrait renforcer son sens de l'appréciation, son engagement face aux questions de conservation en général et à l'égard des besoins spécifiques des collectivités locales. L'écotourisme implique également une approche de gouvernance par les pays ou la région hôte, lequel ou laquelle s'engage à établir et à maintenir des sites, avec la participation des populations locales, à les mettre en valeur de façon appropriée, à faire respecter la réglementation, ainsi qu'à utiliser les bénéfices des entreprises pour financer l'aménagement du territoire et le développement de la communauté».

Donc, l'écotourisme a pour objectif de répondre aussi bien aux besoins du touriste, qu'à ceux de la ressource et de la communauté d'accueil. Cette conception incite à planifier et à gérer un projet de développement écotouristique en minimisant les dommages aux processus écologiques, en améliorant les conditions économiques et sociales des communautés d'accueil et en offrant une expérience de qualité aux touristes.

Il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- L'écotourisme contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel.
- L'écotourisme inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être.
- L'écotourisme propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel.
- L'écotourisme se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes.

En résumé, une analyse des définitions nous amène à considérer trois dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme : un tourisme axé sur la nature ; une composante éducative ; et un besoin de durabilité.

L'écotourisme comme nouveau phénomène social apparaît comme un moyen de réhabilitation du tourisme et du « touriste », une reconsidération du phénomène touristique autre que sous l'angle uniquement des « méfaits du tourisme ». Ceci dans la mesure où l'écotourisme contribue, par définition, à rehausser le niveau de sensibilisation des visiteurs et des responsables du développement à la protection de la nature, à améliorer la qualité de vie des populations locales et à favoriser des relations entre les visiteurs et les visités qui soient

fondées sur le respect et la reconnaissance réciproque dans un contexte de découverte d'un patrimoine naturel et culturel.

Le fil conducteur de ces diverses définitions du concept émergeant d'écotourisme est qu'il est essentiellement centré sur une valorisation de la nature physique et humaine des lieux choisis, qui prend implicitement la forme d'un « contrat naturel », non pas comme une morale normative, mais comme une expérience empreinte d'une démarche de prudence et de sagesse et de réciprocité avec ces entités.

La prochaine étape de progression dans l'analyse porte sur les répercussions possibles de l'écotourisme sur la culture, l'économie et l'environnement. Mais avant, il faudra éclaircir la relation d'écotourisme avec d'autres formes de tourisme.

C. Les spécificités de l'écotourisme

Il ne faut pas oublier que l'écotourisme est d'abord et avant tout une forme de tourisme et qu'en ce sens, il convient de le situer plus précisément par rapport aux autres formes de tourisme auxquels il est souvent confondu, soit principalement le tourisme axé sur la nature, le tourisme d'aventure et le tourisme culturel¹⁰.

Alors que le tourisme axé sur la nature et le tourisme d'aventure sont plutôt définis sur la base des activités récréatives des touristes, l'écotourisme est défini aussi, sinon plus, par les bénéfices qu'il est susceptible d'apporter, tant à la conservation des écosystèmes qu'aux communautés locales.

L'écotourisme est étroitement lié au milieu naturel. Il importe par contre de distinguer l'écotourisme du simple tourisme nature.

Comme le souligne HONEY, il y a fréquemment un flou concernant les frontières entre le tourisme axé sur la nature et le concept multidimensionnel d'écotourisme. L'écotourisme adhère à des principes que la notion plus vague de tourisme axé sur la nature n'est pas tenue de partager. Tant dans la littérature que dans la pratique, on confond souvent les deux, considérant des formes de tourisme axé sur le milieu naturel comme étant de l'écotourisme sans répondre à ses principes. Le tourisme axé sur la nature se trouve à être une forme plus générale de tourisme d'aventure ou le tourisme axé sur la chasse ou la pêche.

L'écotourisme est ainsi vu comme une portion du tourisme axé sur la nature et la relation entre les deux peut être représentée de la façon suivante :

Tourisme axé sur la nature

Ecotourisme

Selon WEAVER, pour être considéré comme du tourisme d'aventure, une activité ou un produit se doit d'incorporer trois éléments : un élément de risque ; un haut niveau d'effort physique ; et un besoin pour le touriste de posséder des habiletés spécialisées pour participer de façon sécuritaire à l'activité.

LEQUIN affirme : « Le tourisme d'aventure correspond généralement à une activité de plein air qui se pratique dans des zones naturelles peu développées où la nature sert de support, mais ne constitue pas un objectif en soi, contrairement à l'écotourisme. Il existe ainsi une différence d'attitude fondamentale entre l'observation de la nature comme c'est le cas de l'écotourisme, et la conquête de celle-ci dans le cas du tourisme d'aventure. En somme, ces deux formes de tourisme recherchent un environnement de qualité mais pour des motifs différents : l'une pour l'observer et l'autre pour le conquérir. »

¹⁰ Seloua GOURIGA, Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ? Cas du Maroc

Certaines formes d'écotourisme peuvent être considérées comme du tourisme d'aventure. Par contre, pour plusieurs raisons, en général, le tourisme d'aventure ne se qualifie pas comme écotourisme. Premièrement, plusieurs activités de tourisme d'aventure ne sont pas axées sur la nature. Ensuite, comme c'est le cas pour le tourisme axé sur la nature, cette forme de tourisme ne nécessite pas de répondre à des critères de durabilité.

Une autre distinction concerne la nature de l'interaction entre le participant et l'attraction touristique : alors que l'écotouriste recherche une expérience éducative, le touriste d'aventure désire en premier lieu un environnement qui va faciliter le risque et l'effort physique tant recherchés.

D. Les impacts de l'écotourisme¹¹

Le développement de l'écotourisme, comme toute autre forme de tourisme, nécessite la création d'infrastructures et l'afflux de personnes ayant des cultures, des valeurs et des besoins différents. Il est indéniable que ces changements ont des effets bénéfiques. Cependant, si les populations d'accueil, les développeurs et les protecteurs de la ressource n'essaient pas activement d'en contrecarrer les effets pervers potentiels, l'écotourisme peut aussi avoir des conséquences négatives sur le plan environnemental aussi bien sur le plan social.

Voyons maintenant est-ce que l'écotourisme peut-il aider à sauvegarder l'environnement tout en favorisant le développement économique et social des régions concernées ? Cette question, qui constitue l'une des problématiques implicites de ce travail, est à l'origine de nombreux dossiers et reportages publiés dans la grande presse 286.

1- Les impacts sur les écosystèmes

En général, le tourisme est perçu comme responsable, du moins en partie, de la dégradation de l'environnement. Bien qu'il soit reconnu que la présence de visiteurs dans des régions naturelles entraîne une certaine dégradation de l'environnement, tous les auteurs ne s'accordent pas sur le degré de responsabilité du tourisme.

A partir des enquêtes faites dans divers parcs à la fin des années 1980, JENNER et SMITH concluent qu'aucun impact majeur sur l'environnement des parcs à l'étude n'est attribuable à l'activité touristique. En réalité affirment-ils, la moitié des menaces environnementales provient de l'extérieur des parcs, comme les produits chimiques toxiques ou les pluies acides. Il existe un bon nombre d'impacts peu visibles mais cumulatifs qui peuvent représenter une menace pour l'environnement comme les ordures domestiques et autres, la pollution de l'eau, l'érosion des sentiers et le braconnage.

D'autres impacts seraient encore plus subtils, comme le changement dans le comportement des animaux ou dans la variété des espèces. Le plus inquiétant, c'est qu'aucune méthodologie scientifique vraiment efficace n'existe pour évaluer ces changements résultant de l'activité touristique.

Il serait beaucoup trop fastidieux de nommer et décrire tous les effets négatifs pouvant être causés par l'écotourisme. HVENEGAARD décrit par exemple une série d'impacts environnementaux négatifs causés par le tourisme lors de sa visite dans les aires protégées :

Développement abusif, activités récréatives non contrôlées, perturbation de la faune, pollution, érosion. Cependant, ce qui est intéressant à noter, c'est que ces effets sont plus sérieux pour l'écotourisme que d'autres formes de tourisme, car celui-ci est très dépendant de la qualité de l'environnement.

¹¹ Source : OMT, Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, 2002.

Face à cet argument de menace environnementale, celui de préservation et d'éducation a été mis de l'avant par certains chercheurs, dont BOO et BUTLER. Selon ces derniers, en suscitant l'intérêt d'un grand nombre de visiteurs, des sites uniques peuvent réussir à accroître la sensibilisation de ces touristes aux beautés du paysage, les rendre ainsi plus conscients de la nécessité de protéger ces lieux et même parfois les inciter à œuvrer dans ce sens. Cette forme de sensibilisation doublée d'un aspect éducatif permet aux visiteurs de vivre une expérience personnelle des plus enrichissantes et de devenir des ambassadeurs de la cause environnementale.

Selon l'O.M.T. et PNUE, l'écotourisme représente une des rares formes de développement touristique qui, sous certaines conditions, peut favoriser la protection des zones naturelles grâce aux programmes de conservation qu'il suscite et qu'il peut financer.

Pour cela, les outils de mesures des coûts et avantages écologiques sont largement des indicateurs composites qui permettent de déterminer la pression et l'intensité d'utilisation des sites d'écotourisme. L'O.M.T. a défini trois indicateurs composites qui sont particulièrement bien adaptés à la mesure des coûts et avantages écologiques de l'écotourisme. Il s'agit des instruments suivants : Indicateur de capacité de charge, Indicateur de perturbation de site et Indicateur d'intérêt écologique.

L'intérêt de ces différents indicateurs est qu'ils permettent d'assurer une véritable surveillance écologique des produits d'écotourisme et permettent également d'avoir une vision globale des différents produits créés sur un même espace géographique par plusieurs opérateurs.

Ainsi, les objectifs écologiques de l'écotourisme visent la conservation de la ressource à long terme, c'est-à-dire qu'un projet d'aménagement ou une activité devrait en principe contribuer à restaurer, à conserver ou à améliorer le milieu naturel en vue d'une utilisation durable.

L'écotourisme est un concept réaliste à la condition de bien connaître et de respecter la capacité de support des sites écotouristiques, et de pouvoir mettre en place des systèmes efficaces de planification et de contrôle. Ces activités de soutien et de régulation constituent la pierre angulaire des stratégies de gestion pour un écotourisme viable dans une perspective écologique.

2- Les impacts sur l'économie locale

De par son emphase sur les voyages individuels ou en petits groupes, il serait utopique de croire que l'écotourisme puisse insuffler une vigueur nouvelle à l'économie d'un pays en difficulté. Cependant, nous pouvons reconnaître le fort potentiel de cette activité à améliorer l'économie locale. Parmi les bénéfices de l'industrie écotouristique, la création d'emplois pour les personnes vivant à proximité des parcs de conservation.

L'écotourisme peut représenter une occasion pour les régions de diversifier leurs activités économiques tout en protégeant leurs ressources naturelles.

A titre d'exemple, au Kenya l'écotourisme a des répercussions positives sur le développement économique local et national. Le tourisme représente quelque 30% des échanges extérieurs de ce pays, c'est plus que le café ou le thé, et génère des revenus directs et indirects de presque 500 millions de dollars américains.

Dans tout projet écotouristique, les retombées économiques peuvent avoir une importance toute particulière pour les populations locales. Toutefois, les exemples montrent que ces avantages ne prennent de la consistance qu'après de nombreuses années. Des études de cas démontrent par ailleurs qu'à court terme les recettes de l'écotourisme sont modestes et ne suffisent pas à financer la protection de l'environnement voulue pour conférer une haute qualité aux produits écotouristiques. Elles révèlent en outre qu'il est très difficile d'assurer la répartition des avantages financiers entre les intervenants du secteur privé et du secteur public.

Un des principaux problèmes reliés à l'économie touristique est la demande touristique. Il s'agit d'une demande touristique instable qui peut avoir des conséquences économiques néfastes dans des régions éloignées des grands centres, où les activités économiques sont peu diversifiées et les emplois, limités et souvent précaires.

Dans certaines petites localités, la population double avec l'arrivée des touristes, ce qui entraîne, durant leur séjour, une augmentation de la demande pour les produits locaux et favorise l'inflation du même coup.

D'autre part, le caractère saisonnier des activités peut engendrer une économie de dépendance étatique si l'écotourisme n'est pas utilisé comme tremplin pour générer d'autres activités économiques. Au contraire, cette industrie en expansion constitue une ouverture économique souhaitable pour les régions périphériques et moins industrialisées : l'écotourisme leur permet en effet de diversifier leur activité économique, sans tomber pour autant dans un tourisme de masse qui serait à l'opposé de l'écotourisme.

Ainsi, les objectifs économiques de l'écotourisme sont la productivité et la diversification des activités. L'activité économique découlant de cette industrie est ici considérée comme une composante essentielle de la durabilité d'une communauté. Si le tourisme n'a pas d'effets durables sur la communauté, l'industrie non plus ne sera pas viable.

Selon cette perspective, il faut reconnaître que l'écotourisme est une activité économique devant être reconnue comme un agent de développement et de changement ; et que le degré de consommation qu'on en fait est déterminé par le style de développement proposé par les acteurs.

3- Les impacts sur les populations locales

L'accroissement rapide du nombre de visiteurs dans un endroit précis a des répercussions sur les écosystèmes et l'économie, mais également des effets à caractère social et culturel sur les communautés locales, en les mettant en contact avec de nouvelles cultures et en devenant une source importante d'argent.

Or, les impacts socioculturels sont souvent plus difficiles à identifier et à quantifier que ceux des deux autres domaines. A partir de quel moment, par exemple, une communauté est-elle en train de voir ses traditions s'effriter en raison du tourisme ? Comment déceler une modification de la structure sociale qui serait amorcée par les voyageurs ? Pour aborder cette question complexe, il est approprié de la définir d'abord.

Il est vrai que lorsque deux cultures se croisent, elles empruntent chacune des traits l'une de l'autre, ce qui n'est pas nécessairement négatif, sauf lorsque c'est la communauté d'accueil qui en adopte le plus sans discernement.

Selon NELSON et HARRIS, cela peut même avoir un effet de déculturation sur la communauté d'accueil, quand le tourisme devient un tourisme de masse. Le problème surgit généralement lorsque les communautés d'accueil qui vivent près des parcs se trouvent projetées dans un circuit touristique sans y avoir été préparées et sans retirer de bénéfice de cette activité. Il arrive aussi que la création d'un parc vienne bousculer la pratique de leurs activités traditionnelles, comme la chasse et la pêche qui sont souvent interdites sur ces sites de conservation.

En outre, les gouvernements ont longtemps évincé les populations locales de certains territoires sous prétexte de les rendre plus accessibles aux touristes. L'achat de terrains par des développeurs étrangers, souvent facilité par des politiques gouvernementales locales ou autres, peut également devenir source de conflits et de désagréments.

Un des impacts les plus néfastes que la présence des touristes peut avoir sur les communautés locales, à titre d'exemple, la commercialisation des rites culturels traditionnels, comme l'observation des cérémonies religieuses. C'est ce qu'on appelle « l'effet de Zoo », parce qu'il n'y a aucune interaction entre les visiteurs et les visités.

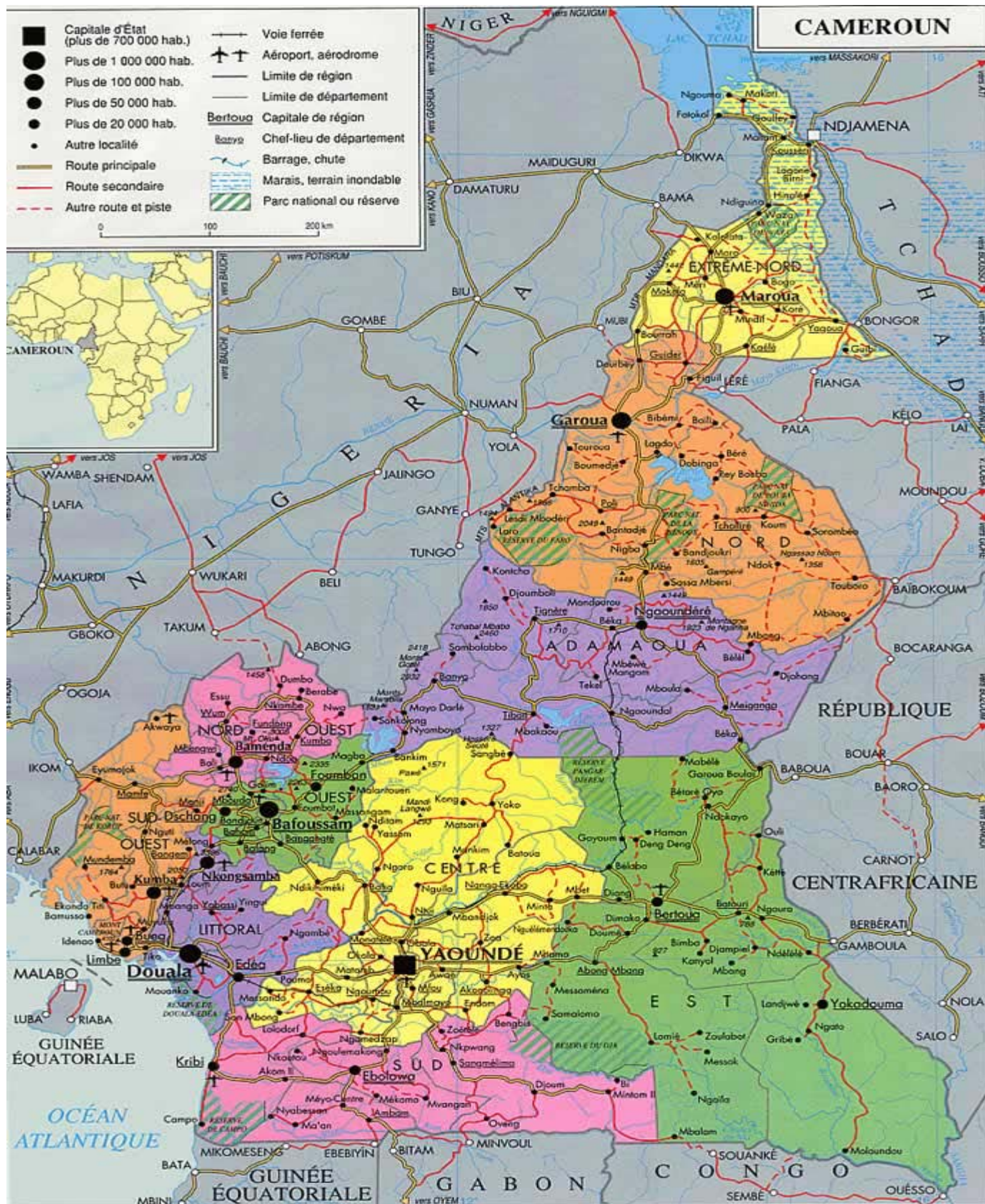
A l'opposé, il arrive que dans certaines régions, le grand Nord canadien par exemple, le tourisme constitue un instrument de revivification ou de revalorisation de pratiques culturelles parfois oubliées des autochtones, et contribue ainsi à redonner une fierté et à reconstruire une identité collective. Cependant, il faut reconnaître que les impacts sociaux sont difficilement mesurables quantitativement. Avec le temps, on arrive cependant à les apprécier de façon plus qualitative.

Les principaux objectifs sociaux liés à l'écotourisme sont de permettre à la communauté d'accueil d'améliorer sa qualité de vie, de satisfaire ses besoins d'information sur la ressource écotouristique et de participer à son propre développement.

Ces buts seront atteints dans la mesure où les communautés locales auront le pouvoir de décider et de participer à la réalisation de projets écotouristiques dans leur région, et de contribuer ainsi à leur propre développement, c'est-à-dire avoir recours à une gouvernance participative. Bref, pour éviter que le tourisme ait des impacts négatifs sur les communautés d'accueil, il faut consulter les populations locales et tenir compte de leurs intérêts, et cela dès la phase de conception d'un projet en écotourisme.

Deuxième partie:

Présentation du Cameroun et impact du tourisme sur l'économie camerounaise.



Carte du représentative du Cameroun, source : www.cameroun-plus.com

I- LE CAMEROUN : « l'Afrique en miniature »

La république du Cameroun est située au centre de l'Afrique, entre l'équateur et le golfe de Guinée. Le pays s'étale sur une superficie de 475.442 km², et revêt la forme d'un triangle dont le sommet se prolonge au nord. De l'est à l'ouest, il s'étend sur 720 km et 1240 km selon la diagonale du nord-est au sud-ouest.

Il est peuplé d'environ 16,5 millions d'habitants (recensement 2005), repartis en plus de 200 ethnies, la capitale politique est Yaoundé, tandis que Douala fait office de capitale économique. Les langues officielles y sont le français parlé à 70% et l'anglais 30%.

Son drapeau est constitué de trois bandes horizontales colorées de vert (symbole de la richesse que représente la nature), rouge (trace du sang versé par les ancêtres pour le pays) et jaune (couleur représentant l'or, et par ricochet les ressources minières du pays), avec au centre de la bande rouge une étoile, qui symbolise l'unité des populations du Cameroun. Sa devise est : paix, travail, patrie, tandis que son hymne national s'intitule « Ô Cameroun berceau de nos ancêtres ».

Le pays est limité au nord par le Tchad, à l'ouest par le Nigeria, à l'est par la république centrafricaine, au sud par le Congo Brazzaville, le Gabon et la Guinée équatoriale. Les eaux du lac Tchad bordent le territoire à l'extrême pointe nord, tandis que l'atlantique lui confère 420 km de côtes littorales. Ce sont ces ouvertures d'eau, qui ont ouvert la grande page du peuplement, de la découverte et de l'histoire du Cameroun.

A la jonction entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'ouest, le Cameroun est un pays unique et diversifié, par son histoire, sa géographie, ses cultures, ses richesses et son originalité, multiples aspects qui lui ont conférés l'appellation d' « Afrique en miniature ».

A : Géographie : un territoire aux multiples facettes.

1- Un relief extraordinairement contrasté.

L'alternance des hautes et basses terres au Cameroun, constitue un paysage dont l'élément le plus remarquable de cet ensemble est la dorsale qui prend le pays en écharpe du Sud-ouest au Nord-est (depuis le fond du Golfe de Guinée jusqu'à l'extrême est de l'Adamaoua)¹².

- **les hautes terres et les plateaux** : La dorsale camerounaise est une ligne directrice du relief formée au sud de quelques massifs, elle se poursuit dans sa partie centrale par les hauts plateaux de l'ouest et se termine au nord par la barrière des hautes terres que constitue l'Adamaoua. Le plateau de l'Adamaoua est en fait un énorme socle, soulevé et faillé, d'une altitude moyenne de 1100 m sur lequel les surfaces planes dominent.

Quant aux hautes terres de l'Ouest, elles sont constituées par un ensemble de plateaux creusés de vallées profondes au-dessus desquels s'élèvent souvent des massifs montagneux essentiellement volcaniques. Les hauts plateaux de formes ramassés sont des massifs de 3000 à 1500m. Ils sont traversés par une ligne de fractures, qui est à l'origine d'émissions et de la formation de massifs volcaniques.

- **les plaines littorales et les basses terres** : Au Nord de la dorsale camerounaise se trouvent les basses terres composées de deux unités, les plaines et les massifs isolés.

Les plaines du Tchad descendent en pente douce de 550 à 280 m du piedmont des Mandara aux rives du Logone, avec leurs Yaérés (vastes étendues inondées en saison pluvieuse). À

¹² www.cameroun-plus.com

l'Ouest, sur la frontière nigériane ce sont les monts Mandaras d'altitude moyenne de 700 m, avec quelques sommets atteignant 1224 m.

En contrebas de la dorsale camerounaise s'étale le vaste plateau sud camerounais. Cette unité morphologique consiste en une monotone succession de collines convexes dont l'altitude varie entre 650 et 900 m, et d'interfluves émoussés, parfois cuirassés.

Quelques accidents émergent au-dessus de cette "mer de collines" dorsales (massif du Ntem, du Mbam, de Yaoundé, inselbergs de Yoko...) avec des pointes de plus de 1200 m.

Au sud-est le plateau s'abaisse doucement pour aboutir à une plaine d'une altitude moyenne de 500/800 m qui va se terminer dans la cuvette du Congo.

La partie Sud-ouest du plateau sud camerounais, se termine par les plaines côtières. Entre l'océan et le plateau sud camerounais. Ce sont des plaines largement étalées, constituées par des terrains sédimentaires recouverts ou non par des coulées de basalte. Au sud de la Sanaga, la plaine côtière perd de son ampleur en même temps qu'elle se relève et passe insensiblement à un bas plateau.

Quant à la cuvette de la Bénoué, elle est comprise entre l'Adamaoua au nord ouest et le bombement de kaélé au nord est, d'altitude moyenne de 200m, elle s'incline de l'Est à l'Ouest.

2- une végétation luxuriante aux couleurs de tous les paysages.

La végétation camerounaise est un condensé de celle de l'Afrique. On y trouve la forêt, la savane et la steppe sous différentes formes.¹³

Les forêts : la grande forêt qui s'étend du Golfe de Guinée jusqu'en Afrique de l'Est recouvre toute la partie sud du Cameroun jusqu'au plateau de l'Adamaoua. Cependant elle ne présente pas une physionomie uniforme sur le territoire camerounais. On peut la classer en 3 catégories :

- La forêt littorale : recouvre tout le secteur littoral atlantique depuis Mundemba (dans sa partie nord) jusqu'à Campo (au Sud).
- La forêt atlantique : elle occupe les premiers reliefs en arrière de la forêt littorale jusque vers 800 m d'altitude mais on la trouve également jusqu'à 1000/1200 mètres dans l'Ouest.
- La forêt du Dja : la région forestière du Sud-est Cameroun offre un aspect qui la rapproche des forêts congolaises voisines.

Les savanes : la savane est un type de végétation adapté au climat tropical à saisons contrastées: l'une sèche, l'autre pluvieuse (1400 mm de précipitations annuelles et au moins 3 mois de sécheresse). Les savanes camerounaises peuvent être classées en 3 catégories:

- Les savanes arbustives et arborées soudano guinéennes de l'Adamaoua, d'altitude situées entre 900 et 1500 m. Elles sont fortement dégradées par les défrichements agricoles, les pâturages, les feux de brousse.
- Les savanes boisées et les forêts claires médio soudaniennes, dans la province du Nord-Ouest (zone frontalière avec le Nigeria) et au sud de la cuvette de la Bénoué. Avec un peuplement herbacé est essentiellement graminéen.
- Les savanes boisées soudano sahéliennes du bassin de la Bénoué, au Nord en latitude sur de grandes superficies dans la cuvette de la Bénoué et s'avancent jusqu'à hauteur du 10ème parallèle au sud des départements du Diamaré et du Mayo-Dany.

¹³ www.cameroun-plus.com

Les "steppes" sahélo soudaniennes: les steppes sont des formes dégradées de savanes arbustives. La flore arborescente y est clairsemée et de taille médiocre. Les steppes que l'on rencontre dans la province de l'Extrême-Nord comportent deux domaines. Un sahélo soudanien localement touffu et un sahélo saharien peu étendu, limité aux abords du lac Tchad.

3- climat : quatre saisons pour un paysage unique.

Le Cameroun offre un aperçu de presque toute la gamme des climats intertropicaux avec une température moyenne de 26°C. Des reliefs importants et la proximité de l'océan introduisent des nuances montagnardes et littorales.

Les principaux facteurs climatiques sont :

- **Températures:** Les températures élevées, allant en ordre croissant du sud au nord (Yaoundé 24°, Kousséri 30°) et présentant des différences moyennes annuelles variant dans le même sens.

- **Précipitations:** Les précipitations diminuant du littoral vers l'intérieur et du sud vers le nord, augmentent avec l'altitude (Kribi 3000 mm d'eau par an, Kousséri 500 mm/an).

- **Masses d'air:** la mousson ou alizé du sud-est, (humide et instable) et l'harmattan ou alizé du nord-est (stable et sèche), situées de part et d'autre de l'équateur. Elles provoquent la saison des pluies pendant l'été boréal et la saison sèche pendant l'hiver boréal.

Les facteurs climatiques sont responsables en partie de l'originalité de la palette climatique camerounaise. On peut distinguer ainsi quatre saisons climatiques:

- a. La grande saison des pluies d'août à fin septembre, et la petite saison des pluies de mars à juin
- b. La grande saison sèche de novembre à février et la petite saison sèche de juin à août.

4- l'hydrographie

Le territoire camerounais est drainé à partir de l'Adamaoua « château d'eau du Cameroun » et de la dorsale Nyong Sanaga, selon quatre bassins versants principaux : les bassins Atlantique, du Congo, du Niger et du Tchad¹⁴.

- ❖ **Le bassin atlantique :** A ce bassin appartiennent la Sanaga, et les fleuves côtiers (Nyong, Ntem, Mounjo, Wouri). Il collecte les eaux de l'Adamaoua méridional et du plateau central par le Djerem, le Meng, la Vina et le Lom grossi du Pangar; de l'ouest lui viennent le Mbam et ses affluents, le Noun et le Kim.
- ❖ **Le bassin du Congo** est représenté au sud-est par la Kadéï et la Ngoko. La première, grossie de la Doumé et de la Boumbé, rejoint la Mambéré pour former la Sangha en territoire centrafricain, alors que la Ngoko, constitué du et de la Boumba, conflue avec la même Sangha en territoire congolais près de Ouesso.
- ❖ **Le bassin du Niger** à qui appartiennent la Bénoué et ses affluents, dont le principal est le Faro, qui collectent les eaux de l'Adamaoua septentrional, des Mandara et des Alantika.
- ❖ **Le bassin du lac Tchad** est le moins important. Le Logone en constitue l'élément essentiel. Né dans le nord-est de l'Adamaoua, de la Mbéré et la Vina du nord, il coule sur ses levées en aval de Yagoua.

Tous ces cours sont coupés de rapides et de chutes, souvent peu profonds et encombrés de bancs de sables et représentent un potentiel énergétique très important.

Les fleuves qui coulent au sud de la Sanaga, du Lom roulent les hautes eaux pendant la petite et la grande saison de pluies, tandis que les rivières de régime tropical ont un débit contrasté par de hautes eaux pendant la saison de pluies et les basses eaux pendant la période sèche.

¹⁴ www.wikipedia.org

On distingue plusieurs types de lacs au Cameroun : **les lacs de cratères** dans les régions volcaniques (Okou, Tizong, Bini, Barombi), **les lacs de subsistance** dans les basses terres (Ossa, Dissoni, Ejagal), **les lacs de cuvette** (Tchad et Fianga), et **les lacs artificiels**, (Bamendjing sur le Noun, ur le DjeremMbakaou s).

5- organisation administrative

Le Cameroun est divisé en 10 provinces ayant chacune son chef lieu, considéré comme capitale de la province, 59 départements, et 259 arrondissements.

Chaque province est placée sous l'autorité d'un gouverneur de province. Il réside dans le chef-lieu de la province. Représentant du Président de la République, il est dépositaire de l'autorité de l'Etat dans la province.

Chaque province est divisée en départements dirigés par des préfets hauts fonctionnaires nommés par décret du Président de la République et placés sous l'autorité hiérarchique du gouverneur de province.

Chaque département est divisé en arrondissements dirigés par des sous-préfets.

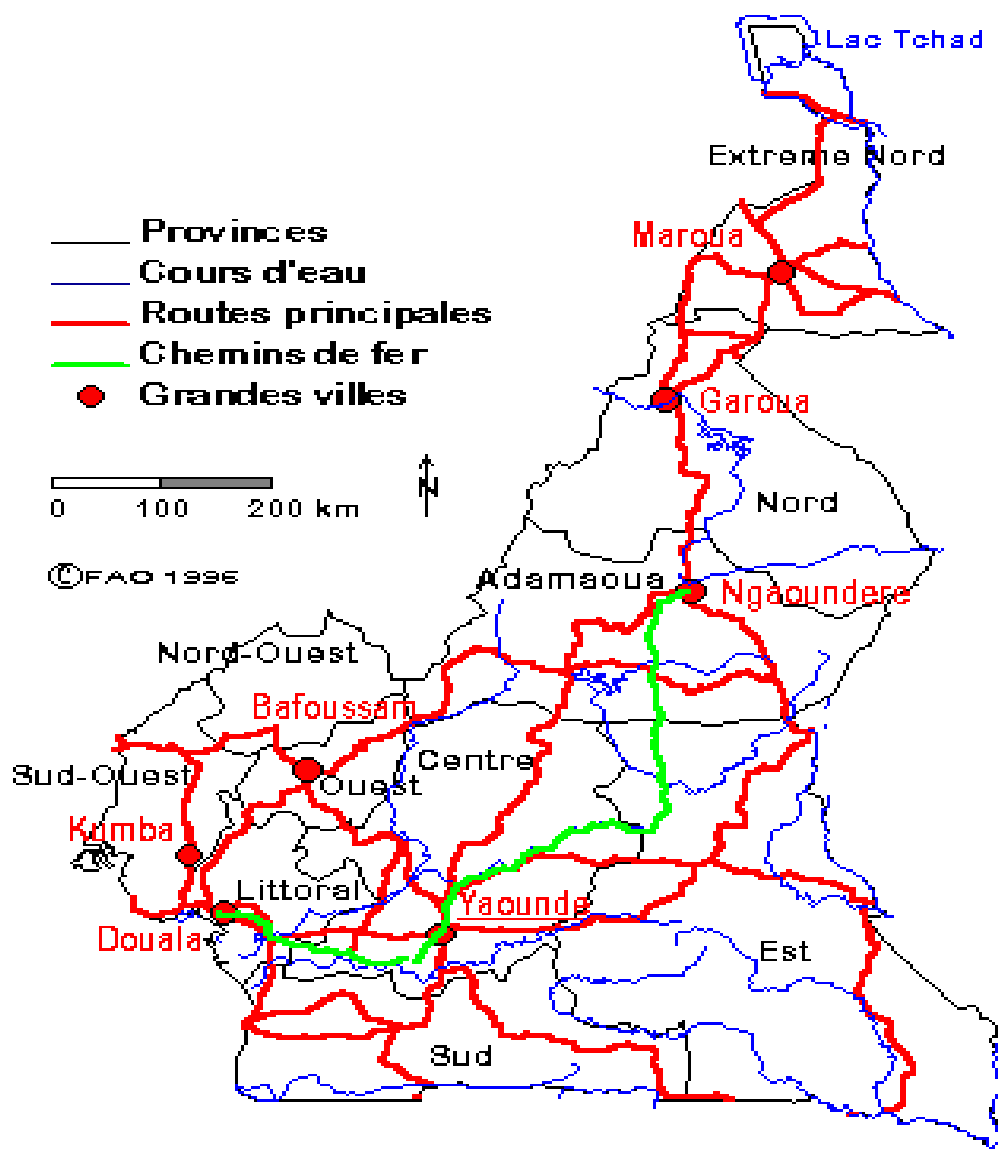
Chaque arrondissement est divisé en districts placés sous l'autorité d'un chef de district

Les différentes provinces et leurs chefs-lieux

n°	Province	chef-lieu	langues officielles	Départements	 Les provinces du Cameroun.
1	Adamaoua	Ngaoundéré	français	5	
2	Centre	Yaoundé	français	10	
3	Est	Bertoua	français	4	
4	Extrême Nord	Maroua	français	6	
5	Littoral	Douala	français	4	
6	Nord	Garoua	français	4	
7	Nord-Ouest	Bamenda	anglais	7	
8	Ouest	Bafoussam	français	8	
9	Sud	Ebolowa	français	4	
10	Sud-ouest	Bouéa	anglais	6	

Sources : www.wikipedia.org

Carte administrative du CAMEROUN



Source : www.prc.cm

6- démographie

La présence de l'homme sur le sol camerounais remonte aux temps les plus anciens de l'histoire. D'importants vestiges anthropiques, gravures rupestres, et mégalithes témoignent d'une présence humaine allant du nord au sud dès le paléolithique et surtout le néolithique. Le Cameroun fut un lieu de contact entre les bantous et les soudanais d'un nord ouvert très précocement aux migrations et au nomadisme pastoral. Aujourd'hui encore plusieurs races d'Afrique tropicales s'y rencontrent : bantous, semi – bantous, et soudanais.

Ces diverses races se subdivisent en ethnies, dont la somme est estimée à plus de 200, les principales étant les bété, les bassa, les bamilékes, les bamoun, les doualas, les haoussas, les peuls, les pygmées, les foubés...

La population totale est estimée à 16,5 millions d'habitants avec croissance démographique de 1,8%, une densité de 36,5 habitants au km² et une espérance de vie qui oscille entre 50 et 55 ans. Le taux de mortalité brut est de 13,47 ‰, avec une mortalité infantile de 63,52 ‰.

Les jeunes de moins de quinze ans représente une part importante de la population (41,2%) ce qui témoigne du taux de natalité assez élevé dans le pays fixé à 33,89 ‰

On y pratique plusieurs religions parmi lesquelles : l'islam (20%), le christianisme avec 34,7% de catholiques et 17,5% de protestants, et les religions traditionnelles avec 26%¹⁵.

Le Cameroun peut être cité comme exemple de cohabitation religieuse, puisqu'il n'existe quasiment aucune friction entre les différentes communautés religieuses qui vivent totalement en paix.

Le taux d'analphabétisme atteint les 67%, tandis que l'urbanisation est située à 48%.

B- Histoire : des clans à la formation d'une république unie.

1- Epoque précoloniale

Les premiers habitants du Cameroun furent les pygmées. Au 1er millénaire avant J.-C, la zone couvrant le sud-ouest de l'actuel Cameroun et le sud-est du Nigeria aurait été le berceau des peuples bantous. Au Ve siècle après J.-C, la Civilisation Sao se développe aux environs du Lac Tchad et donnera naissance au royaume du Kanem-Bornou. A part cela, les gens vivent en chefferie, le pouvoir politique ne dépasse pas le groupe de village. Les bantous au Sud comme les soudanais au Nord, sont divisés en plusieurs clans évoluant avec leurs castes et leurs problèmes monarchiques qui donnent souvent naissance à de nouveaux clans souvent antagonistes. Les habitants croient en la sorcellerie, le droit fait des captifs de guerre des esclaves souvent libérés après un certain temps. Ils vivent et se nourrissent de la cueillette, l'agriculture et de la pêche. La communication au loin se fait par le tam-tam. Cependant, le Nord du pays est touché par l'islam à partir du 11e siècle¹⁶.

2- La conquête coloniale

Le premier contact avec les européens serait survenu lors du périple du Carthaginois Hannon qui, selon la légende, au Ve siècle av. J.-C., aurait atteint le Mont Cameroun qu'il baptisa le « Char des Dieux ».

A la recherche de la route des Indes, les portugais arrivent sur les côtes en 1472. Étonné par le nombre de crevettes, le navigateur Fernando Póo baptise le pays « Rio dos Camaroes » (l'estuaire du Wouri). Vers 1532 la traite des Noirs se met en place notamment grâce à la collaboration des Doualas. Les européens n'y fonderont cependant pas d'établissements permanents comme Luanda ou Saint-Louis à cause des côtes marécageuses, difficiles d'accès et infestées de malaria. La chasse à l'homme commence à l'intérieur du pays, l'habitat de nombreuses populations sera systématiquement détruit. Au fur et à mesure le pays se vide de ses habitants déportés vers les colonies britanniques ou espagnoles d'Amérique ou vers le Brésil.

Au XVIIIe siècle après l'abolition de l'esclavage, arrivent les pasteurs peuls ou (Foulbe) venus de l'ouest et refoulent les Kirdi et les Massas de la plaine du Diamaré, entre Logone et Bénoué. Ils islamisent les plateaux du Sud. Leur leader, Ousmane dan Fodio, envoie son guerrier Adam islamiser les plateaux du Sud, qui seront rebaptisés Adamaoua. Il est stoppé par le royaume Bamoun dont l'islamisation sera réalisée sous l'impulsion du roi Njoya. Njoya restera célèbre pour l'alphabet composé d'idéogrammes qu'il crée et pour la carte du pays qu'il fait établir.

La colonisation allemande commença en 1884 avec la signature en juillet d'un traité entre le roi de Bell et Gustav Nachtigal. Par ce traité, le Cameroun abandonne à l'Allemagne ses droits de souveraineté, de législation et d'administration, et le 14 juillet 1884 Nachtigal, hisse

¹⁵ www.wikipedia.org

¹⁶ Histoire du Cameroun, édition CEPER, Yaoundé 1985, d'Engelbert MVENG

le drapeau allemand a Douala. Suite à la conférence de Berlin du 4 juillet 1885, le Cameroun est alors géré, exploité et administré par l'Allemagne. Le protectorat s'étendit du lac Tchad au nord aux rives de la Sanaga au sud-est. La ville de Bouaoué au pied du mont Cameroun en devient la capitale avant d'être destituée au profit de Douala en 1908, quand le protectorat devient français et anglais.

Après la Première Guerre mondiale, pendant laquelle le Cameroun avait été conquis par les forces franco-britanniques, la colonie allemande fut partagée en deux territoires confiés à la France (pour les quatre cinquièmes) et le restant au Royaume-Uni par des mandats de la Société des Nations (SDN) en 1922.

3- L'indépendance

Le Cameroun français se rallia à la France libre en août 1940. La majorité des camerounais éduquée se rallia à la France libre. En 1945, il devint un pays sous tutelle de l'ONU, qui remplaçait la SDN. Malgré cela, il devint en 1946 un « territoire associé » de l'Union française¹⁷. Le Cameroun oriental est ainsi représenté à l'assemblée nationale française, avec une assemblée représentative en 1946, une assemblée territoriale en 1954, et une assemblée législative en 1957.

Par ailleurs le Cameroun sous tutelle britannique est rattaché administrativement à la région autonome de l'est du Nigeria. Il est représenté par 10 délégués au conseil législatif de cette région ; en 1954, il devient une des régions autonomes de Nigeria, et ce n'est qu'à partir de 1959 qu'il devient directement administré par la grande Bretagne.

La vie politique fait alors naître dans le pays, un grand nombre de partis politiques parmi lesquels : l'UPC (union des populations du Cameroun) fondé le 10 avril 1948 par Ruben Um Nyobé ; le BDC (bloc démocratique camerounais) fondé le 28 novembre 1951 avec pour leader le docteur Aujoulat, l'USC (union sociale camerounaise) née en 1953 avec Okala ; et l'UC (union camerounaise) en 1958 à la suite du BDC.

Dans le même temps, l'idée de l'indépendance du Cameroun progressa en métropole, par l'obtention de l'autonomie interne du pays (1957).

L'Assemblée territoriale fut élue au suffrage universel et avec un collège unique pour la première fois en décembre 1956, et M'Bida forma le premier gouvernement autonome en mai 1957 ; il fut remplacé en février 1958 par Ahmadou Ahidjo, premier président du Cameroun.

L'autonomie complète fut accordée en 1959. Le Cameroun français acquit son indépendance le 1er janvier 1960 et devint la République du Cameroun. L'année suivante, la colonie britannique se divisa en deux après un référendum d'autodétermination. Le Nord, principalement musulman, choisit d'intégrer le Nigeria. Quant au Sud, principalement chrétien, il choisit de rejoindre la République du Cameroun pour former la République fédérale du Cameroun.

Lors de son accession à l'indépendance, en 1960, le Cameroun se dota d'une Constitution à vocation pluraliste qui prévoyait le multipartisme.

4- Evolution et situation actuelle

En 1972, la république fédérale fut remplacée par un État unitaire. Ahmadou Ahidjo remporta les élections de 1975 et 1980. Ce n'est qu'en novembre 1982 qu'il démissionna pour « raisons de santé » et fut remplacé par son ancien Premier ministre, Paul Biya. Ahidjo regretta son choix ultérieurement, et, à la suite d'un coup d'État manqué de la part de ses partisans, il fut contraint à l'exil en 1983.

Dès son accession au pouvoir le président Biya tenta alors de remédier progressivement aux maux légués par son prédécesseur en renouvelant totalement les cadres et les structures du

¹⁷ www.wikipedia.org

parti unique, rebaptisé en 1985 Rassemblement démocratique du peuple camerounais. Mais la situation économique empire et de nouveaux troubles sociaux éclatent à partir de 1989.

Le 3 décembre 1990, l'Assemblée nationale adopte une série de lois destinées à contrôler la création de nouveaux partis.

De nos jours, le Cameroun est un état unitaire à régime semi-présidentiel, dirigé par Paul BIYA depuis 1982, et réélu au suffrage universel lors des élections présidentielles de 2004, pour un mandat de 7 ans. Le pays est doté d'un parlement bicaméral, comportant une chambre des députés de 180 membres et un sénat de 100 membres, tous élus au suffrage universel pour un mandat de 5 ans.

Le gouvernement est dirigé par un premier ministre nommé par le président, qui exécute le programme présidentiel sous le contrôle du parlement.

Le Cameroun reste un pays qui malgré les multiples maux qui le terrassent (maladies, famine, pauvreté, analphabétisme...) comme tout pays du tiers monde a su concilier les divers aspects de son patrimoine et unifier sa population, pour évolution progressive et paisible ; ce qui lui confère une place de leader économique en Afrique centrale.

C- Economie : un secteur prospère mais très fragile.

Le Cameroun est un pays potentiellement riche, diversifié sur le plan des ressources et disposant d'un secteur industriel relativement développé.

Son économie est principalement agricole et les principales cultures commerciales sont le cacao, café, tabac, coton et les bananes. Le pétrole représente plus de la moitié des exportations, et le pays bénéficie de la croissance économique soutenue que connaît la sous région grâce à l'augmentation des cours du pétrole (Guinée équatoriale, Nigeria et Tchad). Des avancées majeures ont été réalisées depuis 1997 en matière de réformes structurelles telles que l'assainissement des finances publiques, réorganisation des ministères, mise en place de stratégies sectorielles, privatisations, infrastructures de communication, création d'agences de régulation, pour dynamiser et améliorer cette économie.

Au nombre des éléments favorables¹⁸ à la relance économique, on trouve :

- la place de choix du Cameroun parmi les 6 pays de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC : Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon, Centrafrique, Congo Brazzaville, Tchad) ;
- une main d'œuvre qui jouit d'une bonne réputation ;
- un potentiel considérable encore sous-exploité ;
- un marché ouvert aux produits extérieurs ;
- un début de concertation entre secteur public et secteur privé ;
- un système bancaire assaini ;
- une monnaie à parité fixe avec l'euro.

Concernant la demande intérieure, la revalorisation des salaires des fonctionnaires et les effets de la croissance sur le pouvoir d'achat des ménages, bien qu'encore très modérés, commencent à être sensibles sur la consommation.

Quelques indicateurs économiques concernant le pays :

- Parité des pouvoirs d'achats (PPA): 31,5 milliards de dollars (estimation 1999)
- Nombre de ménages disposant d'un pouvoir de consommation annuelle en PPA:
- Supérieur à 30.000 euros : 136.000 (soit 5 % des ménages)
- Supérieur à 15.000 euros : 245.000 (soit 9 % des ménages)

¹⁸ www.wikipedia.org

- Inférieur à 5.000 euros : 1.250.000 (soit 46 % des ménages)
- Revenu par habitant (en PPA): 2000 dollars (estimation 1999)
- Répartition par secteurs d'activités:
- agriculture: 42% (60% de la population active)
- industrie: 22%
- services: 36% (estimation 1997)

Données	2001	2002	2003	2004	2005
Croissance	4,7%	4,1%	4,5%	4,4%	4,8%
PIB par Habitant	627,6	686,6	840,4	943,8	984,0

Source : www.wikipedia.org

1- Le secteur primaire

a- L'agriculture

Elle fait vivre plus ou moins directement les trois quarts de la population, représente environ 40% du PIB et fournit 70% des exportations en valeur¹⁹.

Les exploitations capitalistes localisées dans les zones les plus favorables, emploient un outillage et des méthodes modernes. Les moins importantes appartiennent à des particuliers ou à des sociétés privées et produisent surtout du café, du palmier à huile, de la banane ou se consacrent aux cultures vivrières pour les marchés urbains. Les plus vastes appartenant aux grandes compagnies privées européennes ou aux sociétés parapubliques sont des complexes agro-industriels exploitant souvent plusieurs milliers d'hectares : la CDC, société d'Etat (plus gros employeurs après l'Etat) cultive plus de 30.000ha autour du mont Cameroun et dans le secteur de Kumba.

Dans les exploitations paysannes, les ménages pratiquent une polyculture destinée à couvrir ses besoins essentiels. L'éventail des plantes s'enrichit du nord au sud. Les types d'association et les techniques culturales varient selon les régions naturelles, la situation démographique, et les habitudes alimentaires.

- **Le Cameroun septentrional** : Du lac Tchad à la cuvette de la Bénoué, les mils constituent la culture de base, secondés par le maïs dans l'extrême nord, par l'arachide dans le reste de la région, complétés par d'autres plantes, gombo, haricot, feuilles légumières, etc. et, parfois, le riz. Les tubercules occupent une place insignifiante, mais le manioc progresse (cuvette de la Bénoué) et l'igname est bien représentée.
- **L'Adamaoua et sa bordure méridionale** : Dans cette zone, le manioc occupe une place considérable ; il seconde sorgho et maïs dans l'Adamaoua occidental, peuplé de soudanais, et tend à l'emporter dans l'Adamaoua oriental à important peuplement Baya.
- **Les hautes terres de l'Ouest** : L'agriculture vivrière de cette région est marquée par la pression démographique. Le maïs l'emporte sur les tubercules et le bananier plantain dans les secteurs les plus peuplés ; l'arachide, les haricots et de nombreux légumes s'y associent.
- **Dans le sud forestier** : le climat équatorial et la faible densité font prédominer les tubercules et les bananiers plantains, avec des nuances régionales.

Les cultures commerciales peuvent être réparties en quatre catégories :

¹⁹ www.cameroun-info.net

- **Les stimulants** : Le Cacao, cultivé dans le Centre, le Sud, l'Est, l'Ouest et le Littoral ; le café (l'Arabica et Robusta) à l'Ouest, dans le Nord-Ouest et à l'Est, le Thé n'est cultivé que dans le Sud-ouest et le Nord-Ouest ; et la Noix de Cola est récoltée dans l'Ouest et acheminée vers le Nord.

- **Les oléagineux** : Le Palmier à huile dans les plantations industrielles de la CDC, la Socapalm et Pamol et dans les plantations privées. Le « plan palmier » depuis 1968, étend cette culture dans le Sud-ouest, le bas Mounjo et le pays Bassa. Les huiles de palme et de palmiste sont traitées à Douala ou exportées. L'arachide est une culture familiale, avec huileries à Maroua.

- **Les produits tropicaux** : La banane douce est cultivée dans le sud forestier, l'Ananas est exporté frais et cultivé dans la région de Nyombé, les pastèques dans la région de l'Ouest et du Nord-ouest.

- **Les plantes industrielles** : Le coton, au Nord, est exploité familialement ou industriellement par la SODECOTON. Les huileries de Kaélé et Maroua et l'usine de filage et de tissage CICAM (Garoua) Les tissus sont imprimés à Douala.

b- L'élevage

Le Cameroun dispose d'une bonne variété d'animaux et d'oiseaux dont la répartition est fonction des spécificités régionales du pays. On dénombre environ 5 900 000 bovins, 3 900 000 ovins, 3 800 000 caprins, 1 400 000 porcins, 20 000 000 de volailles²⁰.

L'élevage du bétail au Cameroun est influencé par des facteurs tels que :

- **Les conditions naturelles** : la région idéale pour le bétail est celle où l'on trouve un climat tropical humide. C'est le cas de la partie nord du pays, des hautes terres de l'ouest et de l'Adamaoua. Aussi, les zones de savanes disposent toujours de bétail tandis que les zones forestières sont propices à d'autres animaux comme les porcs qui n'ont pas besoin de pâturages.

- **Les facteurs humains** : La densité de la population : les régions très peuplées sont peu favorables à l'élevage, (les Bamilékés élevaient du bétail de façon extensive, mais cette activité a été grandement réduite par l'accroissement de la densité de la population avec l'expansion des villes et des populations, on éloigne de plus en plus le bétail) ; les problèmes ethniques : Certaines tribus portent leurs intérêts sur certains animaux et n'aimeraient pas en élever d'autres (les Bororo évaluent leur richesse en fonction du nombre de têtes de bœufs possédés.) et ; les méthodes utilisées pour élever la plupart de ces animaux sont traditionnelles et archaïques, caractérisées par la transhumance, le nomadisme et la tendance à n'augmenter le nombre d'animaux que pour des raisons de prestige.

Les différents types d'animaux élevés sont : le zébu, le taurin, les chèvres et moutons, les porcs, les chevaux et les ânes, la volaille.

Beaucoup de camerounais possèdent des fermes avicoles individuelles dont ils tirent de grandes quantités d'œufs. Le gouvernement aussi possède d'importantes fermes modernes à Muyuka, Mvog-Betsi à Yaoundé et dans la province de l'Ouest.

²⁰ www.cameroun-info.net

c- La pêche

Le Cameroun produit environ 10 000 tonnes de poisson par an grâce à la pêche le long de la côte et dans les fleuves et lacs intérieurs. La pêche maritime se pratique de manière artisanale, ou par des méthodes modernes.

La prise annuelle est estimée à 35 000 tonnes dont 15 000 tonnes de crevettes et 20 000 tonnes de poissons. Ces 35 000 tonnes représentent environ 60% de la prise totale en mer. La production moyenne de ces petites entreprises est peu importante ; 2 à 3 tonnes par an pour une pirogue équipé d'un moteur. Seule une petite partie de la prise est vendue à l'état frais. Le reste étant fumé puis vendu dans les villes du pays et dans les pays voisins. La pêche artisanale se pratique surtout sur la côte ouest. Dans les autres provinces côtières, on trouve de petits campements de pêche tels que la plage de Campo, Ebodjé , Kribi , Londji et Lokoundjé dans le département de l'océan ; Déhané , Mouanko ,Badangué , Mbiako et Yoyo dans la Sanaga maritime ; Manoka , Kombo , Mabéta , Limbé , Enyengué dans le Fako .

Les méthodes de pêche sont nombreuses et variées. Certains pêcheurs utilisent des pirogues à moteurs à partir desquelles ils jettent leurs filets dans la mer et les rivières alors que d'autres se servent tout simplement d'hameçons et de filets, sans pirogues.

La pêche artisanale : Plus de 20 000 pêcheurs sont engagés dans cette activité le long des côtes, les fleuves et les estuaires. Ces pêcheurs utilisent plus de 10 000 pirogues dont 10% seulement sont équipées de moteurs. Le reste est mû par des pagaies.

La pêche industrielle : Au Cameroun, la pêche industrielle produit environ 20 000 tonnes de poissons et de crevettes par an. Cette prise est de loin inférieure à celle de la pêche de subsistance. Les autorités en charge du développement de la pêche s'attellent à la modernisation des installations de la flottille de pêche.

La pêche continentale : En dehors de la pêche effectuée en zone maritime, les populations de l'intérieur elles aussi pratiquent cette activité dans les fleuves et rivières et lacs de l'intérieur du pays. Au Cameroun, la pêche continentale produit presque la moitié de la prise totale effectuée dans le pays. C'est au Nord, au delà du plateau de l'Adamaoua que la pêche dans les rivières et les lacs revêt une importance, les rivières y sont extrêmement riches en poissons.

d- Les ressources minérales

En 2003, les réserves minières du Cameroun étaient estimées à: pétrole; 100 millions de tonnes ; gaz naturel : 115 milliards de m³ ; bauxite, 1,2 milliard de tonnes ; fer, 300 millions de tonnes ; rutile, 300 tonnes ; étain, calcaire et uranium.

Les industries de transformation importantes et diversifiées sont principalement concentrées autour de Douala et dans la région côtière²¹.

De manière globale, le Cameroun possède des ressources minérales variées dont l'exploitation est à peine entamée avec un gisement de fer à Kribi, des gisements de bauxite de forte teneur à Ngaoundéré et à Fongo Tongo près de Dschang, et un gisement de cassitérite à Mayo-Darlé.

Le Sud-est a déjà révélé des ressources d'or et des recherches sont en cours dans cette région qui présenterait des indices de diamant, rutile, nickel, chrome, cuivre. Le marbre et le calcaire ont été découverts à Figuil dans le Nord.

De nombreuses sources d'eau minérale ont déjà été inventoriées à Ndoungué près de Nkongsamba, dans l'Adamaoua et dans la cuvette de Manfé.

Les recherches pétrolières sont très anciennes au Cameroun. Elles ont commencé sous la colonisation allemande et leur production est assurée par ELF-SEREPKA et PECTEN Cameroun, filiale de la SHELL.

²¹ www.wikipedia.org

2- Le secteur secondaire

L'agro-industrie vient en tête pour le chiffre d'affaires: huile de palme : 160 000 tonnes (1998) ; huile de palmistes : 23 000 tonnes ; sucre : 54 000 tonnes ; tourteaux de palmistes : 16 000 tonnes ; tourteaux de coton : 12 600 tonnes ; minoteries, brasseries, peaux et cuir ; cimenteries, égrenage de coton, filés de coton, 6 700 tonnes (1997), scieries, papeterie ; industries chimiques, mécaniques, transformation de l'alumine en aluminium (80 000 tonnes en 1998) ; raffinage du pétrole (capacité, 2 millions de tonnes). Électricité (1996) : 2,7 milliards de kWh (nouvelle centrale thermique de Lomié dans la province de l'Est).

Au Cameroun c'est un large réseau en expansion, ou l'on peut distinguer :

a- Les industries agricoles et textiles²²

- des industries de décorticage et de moulage du café à l'ouest
- la chocolaterie du Cameroun (CHOCOCAM), société industrielle qui transforme le cacao et le café, en poudre, plaquettes, ou beurre de chocolat, et produit des confiseries
- la société sucrière du Cameroun (SOSUCAM), qui assure la production de sucre à base de canne à sucre.
- La société de développement du coton (SODECOTON) qui cultive et vend du coton au nord
- Les brasseries du Cameroun qui produisent boissons gazeuses et bières
- La SITABAC, société industrielle de tabac, qui cultive et transforme le tabac en cigarettes et cigares
- L'HEVECAM, société camerounaise d'hévéa qui transforme l'hévéa en latex
- La CICAM, cotonnerie industrielle du Cameroun, approvisionnée en coton par la SODECOTON, pour produire, confectionner et imprimer les tissus.
- Les sociétés de tanneries qui assurent la production du cuir.
- La SOCAPALM, société qui produit et transforme les noix de palmes pour l'obtention d'huiles de cuisine.

b- Les industries chimiques et métalliques

Le domaine de l'industrie chimique au Cameroun est encore peu diversifié, cependant on distingue des industries telles que la cimenterie du Cameroun (CIMENCAM), qui produit du ciment et de la chaux, la SOFIBEL, société forestière de Belabo, la COCAM (société de contre-plaqué du Cameroun) qui s'occupent de la production des contre-plaqué et des éléments préfabriqués de construction.

La société nationale de raffinerie (SONARA), extrait et réalise à base de pétrole brut, une gamme variée de produits, à savoir de l'essence, du butane, du pétrole lampant, du gasoil. Elle fournit aussi des sous produits de raffinage tels que le bitume.

Par ailleurs le complexe chimique camerounais (CCC) assure la production de savons, détergents et désodorisants.

L'industrie métallurgique reste aussi modeste et dominée par l'ALUCAM (aluminium du Cameroun) qui transforme la bauxite importée de guinée équatoriale en aluminium, la SOCATRAL, société de transformation de l'aluminium, elle produit des feuilles et disques d'aluminium dont ALUBASSA (aluminium bassa) se sert pour la confection d'articles ménagers.

²² Mémoire : Stratégie marketing adaptée à la relance du tourisme camerounais, TCHOKOTE KALLA Anne-Marie (ISITT 1998, Tanger – Maroc).

La SOCOMECA, société de construction métallique excelle dans la production de cyclomoteurs et du petit matériel d'outillage agricole.

Alimentées par l'exploitation forestière, les industries du bois (usine de déroulage, scieries, etc.) se sont fixées dans le Sud à Kribi, Douala, Eséka, Mbalmayo, Yaoundé, Dimako, Bélabo ainsi que celle de la pâte à papier (Edéa). Les industries du bâtiment (cimenteries, briqueteries), liées à l'essor urbain, se sont implantées près de Yaoundé, Douala, Limbé, Buéa, Bafoussam, Bamenda, Garoua. La proximité des troupeaux et des lieux de pêche a attiré les conserveries à Maroua-Salak (bœuf) et à Douala (crevettes).

Les minoteries, biscuiteries, fabriques de pâtes alimentaires se sont établies à Douala, port d'importation du blé. Des brasseries prospèrent à Douala, à Yaoundé et à Garoua. La culture du coton dans le Nord y fixe les industries textiles (égrenage, huile de graine de coton à Maroua et Kaélé, filature et tissage à Garoua). Confection et industrie de chaussure sont à Douala. Le traitement du Caoutchouc reste près des plantations (Dizangué, Kumba, Tiko). La tannerie industrielle est installée depuis 1978 à Ngaoundéré.

La métallurgie de l'aluminium, attiré par l'énergie électrique de la Sanaga, en est le principal consommateur. ALUCAM, filiale de Pechiney, produit 45.000 tonnes d'alumine par an. Produits à Edéa, les lingots et les tôles sont transformés en ustensiles ménagères et autres produits à Douala ou sont exportés. La construction métallique, mécanique et électrique est consacrée à Douala qui a aussi rassemblé le gros de l'industrie chimique (huile et savon, parfum, peinture, plastique, engrais, détergents, etc.) et des industries diverses assez décentralisées (Yaoundé, Douala, Limbé, Buéa, Nkongsamba, Bafoussam).

Exportations des produits manufacturés (en tonnes)

Produits	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Aluminium	63 402	52 104	27 483	N.D.
Huile de palme	105 000	120 000	111 000	114 000
Pétrole	5 380 212	3 219 604	N. D.	N. D.
Sucre	45 000	53 000	53 000	58 000

ND : non déclarée. Source : www.wikipedia.org

3- Le secteur tertiaire.

a- Le commerce intérieur et extérieur

Il est subdivisé en plusieurs branches à savoir :

- **Le commerce interrégional** : qui concerne l'échange des produits entre les régions où ils existent en abondance et celles où ils sont rares. C'est ainsi que l'on transporte du bétail de l'Adamaoua vers le sud. Le coton, les arachides, les articles en cuir partent également du Nord pour le Sud. En retour, les commerçants du Sud vont écouler leurs produits dans la partie septentrionale du pays.
- **Le commerce extérieur** : depuis l'indépendance, le commerce extérieur du Cameroun a connu des progrès sensibles, avec une grande diversification de partenaires commerciaux. De plus, le Cameroun est un pays politiquement stable et son code d'investissement est libéral.
- **Les exportations** : le Cameroun exporte surtout les produits agricoles et forestiers (le cacao, le café, le coton, le caoutchouc, la banane, les produits du palmier à huile, le tabac, les

arachides.) et les produits non agricoles (le bois, le pétrole brut, les lingots d'aluminium et les produits en aluminium). La France, la Hollande ; les Etats-Unis sont les principaux exportateurs de produits camerounais. Et a ceux-ci s'ajoute, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Chine, le Royaume Uni et de nombreux pays africains.

- **Les importations** : le Cameroun importe surtout les produits manufacturés prêts à la consommation (machines lourdes, produits en fer et en acier, automobiles, appareils électriques, médicaments, produits textiles, etc.). Les principaux fournisseurs sont : la France, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon, l'Italie, le Luxembourg, la Chine, le Pakistan, l'Indonésie, la Chine, etc.

b- Le secteur monétaire et bancaire

En raison de l'ordonnance n° 73/27 du 30 août 1973, l'exercice de l'activité bancaire au Cameroun est lié à la BEAC (banque des états de l'Afrique centrale). Faisant partie de la CEMAC (communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) la monnaie utilisée dans le pays est le franc CFA (communauté financière africaine) 100 francs CFA = 0,15 euros²³.

Le taux d'épargne se situe entre 14 % et 15 % du PIB (la Bourse de Douala vient d'être mise en place). Les coopératives parviennent au niveau local à capter une part de l'épargne populaire tandis que les banques offrent à un certain nombre de gros opérateurs des taux d'intérêt intéressants.

Le secteur bancaire est régi dans un cadre réglementaire régional mis en place en 1992 par les conventions portant création de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et harmonisation de la réglementation bancaire dans les états de l'Afrique Centrale. Au Cameroun, outre la BEAC - Institut d'Emission supranational qui couvre l'ensemble de la sous région, le système bancaire comprend des organismes publics d'épargne et de crédit (Caisse d'Epargne Postale, Société Nationale d'Investissement, Crédit Foncier du Cameroun, Fonds de Garantie de Crédit aux PME), un organisme de recouvrement (SRC), des établissements financiers et des banques commerciales.

La crise économique des années 80 qui a fortement affecté le secteur bancaire entraînant la liquidation de plusieurs banques, mais le secteur est en pleine restructuration. En zone franc, le Cameroun et le Gabon apparaissent comme les deux poids lourds : sur les 25 premières banques, 3 sont gabonaises et 6 camerounaises.

c- Communications et services²⁴

Le réseau aérien est constitué de 3 aéroports internationaux (Douala, Yaoundé et Garoua) auxquels s'ajoutent 8 aéroports secondaires régulièrement desservis. Douala concentre 2/3 des vols passagers longs courrier. 35 % des vols sont dirigés vers l'intérieur, 22 % dans la sous région et 43 % vers l'international. La compagnie nationale Cameroon Airlines (CAMAIR) est la principale voie d'accès au pays en provenance de l'étranger, elle opère sur le territoire avec d'autres compagnies telles que royal air Maroc, air France, Bruxelles airways... Le port maritime principal de Douala (4,1 millions de tonnes manutentionnées en 1998) comptabilise 95 % des échanges maritimes. C'est un des ports de désenclavement de la République centrafricaine, du Tchad et du Nord-Congo. Il existe parallèlement 3 ports secondaires à : Kribi, Limbé-Tiko et le port fluvial de Garoua sur la Bénoué. Les ports camerounais assurent près de 98 % des échanges extérieurs du pays.

²³ www.prc.cm; www.cameroun-info.net

²⁴ www.cameroun-plus.com, Stratégie marketing adaptée à la relance du tourisme camerounais, TCHOKOTE KALLA Anne-Marie (ISITT 1998, Tanger – Maroc).

Le réseau ferroviaire est long de 1 361 Km, dont environ 80 % sont exploitables. Il est composé de 3 liaisons entre Douala, Yaoundé, Ngaoundéré et Kumba (Transcam 1 et 2, et ligne ouest). Ils sont confrontés aux problèmes d'entretien des rails et d'indisponibilité des engins de maintenance. La privatisation de Camrail en 1999 a néanmoins contribué à rendre plus performant le service ferroviaire.

Le réseau routier est constitué de 50 000 Km de routes, dont 8 % sont bitumés (34 000 km de routes, dont 4 400 bitumées sont réparties sur l'ensemble du territoire). Les routes rurales souffrent d'un manque d'entretien et d'une impraticabilité en saison de pluies. Certains problèmes de gestion sont à relever (gares routières pirates, stationnements abusifs...). Le Cameroun a créé en 1998 le Fonds d'Entretien Routier, qui doit accroître de 75 % le réseau bitumé existant d'ici 2015. Le parc automobile en 1997 était estimé à 12 véhicules pour 1000 habitants. Les carences des infrastructures de transport constituent d'ailleurs, un obstacle au développement du secteur privé.

Le réseau de communication téléphonique est couvert par la CAMTEL compagnie camerounaise de téléphonie publique, MTN et ORANGE, opérateurs privés respectivement sud africain et français. Le réseau téléphonique a récemment été restructuré avec le développement du téléphone portable.

Par ailleurs, les services occupent 36% de la population active et contribuent pour 41,4% au PIB du pays.

Les événements organisés à Yaoundé et Douala (sommets, conférences) et le dynamisme des secteurs des transports et des télécommunications font du secteur tertiaire un secteur clé au Cameroun. Ce dernier regroupe une grande part des activités liées au secteur informel telles que l'artisanat, les services de proximité et de dépannage ainsi que les micro-commerces.

En général, l'économie camerounaise souffre encore de nombreux facteurs de vulnérabilité et connaît deux facteurs de fragilité : une dépendance excessive des recettes à l'exportation et le poids de la dette.

Les exportations reposent principalement sur un nombre limité de matières premières et placent ainsi la conjoncture camerounaise sous l'influence de facteurs non maîtrisables, qu'il s'agisse des conditions climatiques ou de l'évolution du cours du dollar et des produits concernés. En outre, le pétrole représente plus de 40 % des exportations tandis que le montant des réserves connues ne dépasse pas, à ce jour, 10 ans.

Par ailleurs, la dette publique extérieure reste lourde (9 milliards de dollars fin 1996, soit 90 % du PIB)

L'économie camerounaise doit rechercher une plus grande diversification. Dans cette perspective le rôle des investissements privés apparaît comme la clef du développement. Mais la situation des infrastructures n'apparaît pas satisfaisante, et l'esprit de réforme se heurte à la défense de rentes de situations souvent fortes profitables.

L'assainissement du climat général des affaires passe par une restauration de l'esprit public. En effet, la compression des dépenses publiques, pèse sur l'organisation et le fonctionnement des services publics. La dégradation des revenus des fonctionnaires depuis les années 1990 n'a pas eu pour conséquence qu'une explosion sociale mais aussi le développement de l'absentéisme et de la corruption, qui nuisent beaucoup à l'efficacité des services publics et à l'activité des entreprises.

Par ailleurs, l'essor corrélatif d'une économie parallèle qui échappe à tout contrôle a pour effet de réduire la ressource imposable et de faire porter tout le poids de la fiscalité sur les sociétés en particulier les entreprises françaises respectueuses de la légalité.

Ainsi l'effort doit-il porter en priorité sur la motivation des fonctionnaires grâce aux marges de manœuvre que pourrait dégager la croissance si elle se confirmait ainsi que sur l'amélioration des conditions de la collecte fiscale.

Enfin la situation préoccupante des secteurs sociaux, (santé et éducation) demeure un obstacle à un véritable développement durable et justifie un effort particulier des autorités mais aussi des bailleurs de fonds.

D- Tourisme et patrimoine : escapade au cœur de l'Afrique.

Au Cameroun, bat le cœur de l'Afrique. Encore épargné par les grandes migrations touristiques, le Cameroun offre au voyageur en quête de dépaysement, toute la diversité de ses paysages, ses cultures et ses hommes.

L'immense forêt équatoriale, les cours d'eau coupés de rapides et des rapides et des chutes spectaculaires, les paysages lunaires au Nord, la savane couleur fauve habitée par une faune impressionnante, les kilomètres de plages désertes ombragées par des cocotiers, sont autant d'invitations au voyage dans ce pays qui donne la pleine mesure du continent africain. Dans ce territoire un peu moins grand que la France, cohabitant depuis toujours plus de deux cent groupes ethniques, qui préservent leurs mystères et leurs rites.

1- Les principales catégories de tourisme²⁵.

a- Le Tourisme balnéaire : Le littoral largement ouvert sur l'Atlantique avec ses 400 Km de côtes est propice au tourisme balnéaire sur les plages naturelles et sablonneuses de Kribi et Limbe, dans les mangroves et chutes se jetant directement dans la mer.

b -Le Tourisme de safari-photo et de chasse : Le Cameroun compte sept parcs nationaux dont le plus célèbre et le mieux aménagé est celui de WAZA. Ces parcs sont riches en espèces animales représentatives de la faune africaine : éléphants, buffles, antilopes, hippopotames, gorilles, lions, etc.

Si la chasse est interdite dans les parcs nationaux, il existe par ailleurs quatorze zones de chasse comportant plus de 500 km de pistes entretenues. La chasse est ouverte de Décembre à Mai dans le respect de la convention sur la protection des espèces menacées.

c- Le Tourisme culturel : Le Cameroun est une mosaïque de près de 250 ethnies aux coutumes et traditions différentes. Le touriste peut ainsi goûter à la présente dans l'architecture traditionnelle, le folklore, la religion, la cuisine, l'artisanat, etc.... Le patrimoine historique est également riche avec des monuments et vestiges du triple héritage colonial Allemand, français et Anglais.

d- Le Tourisme de montagne : La chaîne montagneuse de l'Ouest offre un environnement adapté avec le Mont Cameroun qui culmine à plus de 4070 mètres, le Mont Manengouba à la charnière du Littoral et du Sud-ouest et le Centre climatique de Dschang bâti sur un plateau s'élevant à 1800 mètres. Il existe des sources thermales dans l'Adamaoua.

²⁵ www.cameroun-infotourisme.com

e- L'Ecotourisme : Le Cameroun offre un vaste potentiel en matière d'écotourisme.

f- Le Tourisme d'affaires : Grâce à la qualité des infrastructures d'accueil (3 Aéroports internationaux, Palais de Congrès, Hôtels de classe internationale), les villes de Yaoundé et de Douala accueillent chaque année des congrès fréquentés par des hommes d'affaires et des officiels venus des quatre coins du monde.

g- Le Tourisme sportif : Hormis le football qui a fait la réputation du Cameroun, d'autres sports liés au tourisme se développent : pêche au gros poisson au large de Douala, terrains de golf à Yaoundé et Tiko, ascension annuelle du Mont Cameroun sans oublier les clubs équestres de Yaoundé, Douala et Garoua.

2- L'offre touristique camerounaise

Selon **Pierre Defert** « les ressources touristiques peuvent être définies comme tout élément naturel, toute activité humaine ou tout produit de l'activité humaine qui peuvent motiver un déplacement, susciter une activité touristique, déterminer la force d'attraction d'une région et/ou conditionner la relance de l'activité touristique d'une nation »²⁶.

2.1- Les ressources naturelles

- a- la mer : La façade du Cameroun qui s'ouvre sur l'océan atlantique s'étend sur 400 kilomètres de cotes littorales et donne lieu à de belles plages tropicales, telles que celle de Kribi au climat doux et aux cotes lisses bordées de cocotiers. A quelques DEUX kilomètres se sont les plages de Iondji et du mille six beach, avec leur sable gris d'origine volcanique. A Iimbé on trouve de vastes plages de sable brun.
- b- les lacs : Ce sont généralement des lacs de cratères résultant des séismes, et des lacs de subsistance relevant de cuvettes des basses terres ou des plaines. Ainsi on peut mentionner :
 - a l'ouest : les lacs Balleng, Doudé et Bamejo dans la région de la Mifi. Le lac Petupounam à Baïgon dans le Noun, le lac Foronongain à Magba, le lac Bafunda dans la région de Bamoutos, le lac Baham aux environs de Foumbot.
 - Au nord ouest : le lac Awing à Sawa, le lac Kilung à Kumbo, le lac artificiel de Binshua à Nkambé, le lac de Wum dans la Menchum, les lacs Nyos et Kük à Wum (lacs de cratères)
 - Au sud ouest : les lacs jumeaux de Manengouba à Bangem, le lac Barambi à Kumba (magnifique lac de cratère), le lac d'Éjaghom à Mayu à 22 kilomètres du Nigeria, le lac Bénin près de Kumba.
 - Au littoral : le lac Ossa à Dizangué, le lac de cratère sur le mont coupé qui donne naissance à un torrent qui dévale sur l'un des versants.
 - Au nord : le lac artificiel de Maga à Yagoua, le lac Tchad près de Kousséri, le lac Fanga entre le Cameroun et le Tchad, le lac Kadja de Figuil.

²⁶ Stratégie marketing adaptée à la relance du tourisme camerounais, TCHOKOTE KALLA Anne-Marie (ISITT 1998, Tanger – Maroc).

- Dans l'adamaoua : le lac tizon situé en contre bas d'un site hérissé d'énormes blocs rocheux, le lac mayam du Mayo darlé où l'on retrouve des crocodiles et hippopotames, les lacs samié, beingou et mbella assom à 59 kilomètres de Tibati.

c- les rochers, les monts et les grottes : Nous avons le mont Rhumsiki au nord du Cameroun qu'André Gide qualifia de « plus beau paysage du monde », les pentes des monts mandara et la dorsale de l'Adamaoua qui sont de véritables musées de formes.

Aussi les volcans se distinguent avec, les monts à l'ouest tels que le mont Bamboutos (2740mètres), le mont Koupé, le mont Manengouba qui sont également attrayant. Le mont Cameroun fait l'objet de compétitions internationales depuis quelques années et demeure l'un des plus connus, il est situé dans la région de Buéa, il porte encore le nom de « char des dieux » que lui ont attribué les carthaginois à sa découverte. Trois refuges y ont été aménagés, à 1830 mètres, 2780 mètres et 3950 mètres.

Quant aux rochers et autres formes similaires, le charme est tout aussi envoûtant. Par leurs formes épousant des chefs d'œuvres artistiques, ils s'imposent dans la nature par leur volume et profil. Il s'agit entre autre du rocher d'Adoum Abel dans la forêt de Mezines, du rocher d'Etier Edoum, le rocher d'Ebedoum dans la région de la Kadey. Le rocher d'Ako-okas à 36 kilomètres d'Ebolowa, le rocher du loup aux formes extraordinaires d'une femme couchée au bras cassé dans la région de Kribi, le rocher de Nkom et de Ndokbakat à Yabassi, le rocher de wimli à Mbalmayo. L'impressionnant col de Bana et de Fotouni dans le haut Nkam, les coulées de larves consécutives aux éruptions du mont Cameroun.

Pour ce qui est des grottes, elles se localisent d'avantage dans les régions de montagnes et des plateaux.

- dans l'**Adamaoua** : les grottes de nyem-nyem situées au sommet du mont Djim à Galim, elles ont servi de refuges aux tribus nyem-nyem pendant la résistance contre les allemands et de nos jours, sont le lieu de grandioses festivités traditionnelles de la même tribu tous les premiers mois de l'an. Les grottes Damougora (à 20 kilomètres de Tignère), les grottes Mboula (55 kilomètres de Meiganga) toutes localisées dans d'immenses rochers et ayant constituées des refuges pour les populations locales.
- A l'**ouest** : la grotte ndassi mekang à Bamengoum dans la mifi, la grotte de banwa et mbocko à Banwa, la grotte bengoum-feulem dans le Ndé.
- A l'**est** : la grotte monaï à 24 kilomètres de Bétaré-oya, la grotte ntimbé à 18 kilomètres d'Abong-mbang, les grottes mehelen de Chouam (à 15 kilomètres de Tchoum), de loulou (entre Bertoua et Nguele Mendouga) et celle de mvada à 40 kilomètres d'Esseng.
- Au **centre** : la grotte d'abouma à Ngomedzap véritable abri naturel, les grottes d'okombé à Akono, les grottes fouy à Yoko, la grotte békoé non loin d'Akono, la grotte du mont fébé consacrée le 8 décembre 1961 et transformée en lieu de pèlerinage.
- Au **sud** : les grottes de meymadjon à 15 kilomètres de Sangmelima, les grottes d'ebamina à 18 kilomètres de Zoaétéélé.
- Au **littoral** : la grotte de ngog lituba qui s'ouvre à 800 mètres d'une colline de 1500 mètres, et la grotte de mbokumbo à Nkongsamba.

d- les sources thermales et les chutes d'eau :

On peut citer celle de Wouldé située à 35 kilomètres de Tignère, cette source jaillit d'une rupture de pente entre un plateau et une pente, libérant de ce fait une eau à 70° C. ensuite viennent d'autres sources telles que celle de Ngué dans le Dja et Lobo, celle de supermont au pied du mont Cameroun.

Quant aux chutes d'eau, elles existent de part et d'autres du Cameroun et se regroupent de la manière suivante :

- dans l'**Adamaoua** : la chute de tello à 50 kilomètres de Ngaoundéré, avec de nombreuses cascades qui tombent sur une hauteur de 40 mètres de long d'un fond rocheux, la chute de Lanérénon d'une hauteur de 100 mètres à 180 kilomètres de Meiganga, et la chute de béni à 20 kilomètres de Bomboum.
- A l'**ouest** : la chute de mami wata à Fongo-tongo, la chute de la météo à Bansoa, la chute de toulépé à Bafou, la chute banka à 30 kilomètres de Banfag, la chute tsuning a Balatchi dans les bamboutos, la chute mouankeu a Bafang, la chute tchanka, la chute du Ndé, la chute pendou a Baza.
- Au **sud ouest** : la chute épangha à Mukonje, la chute d'Ekombé à 20 kilomètres de Kumba, la chute d'Ekoum.
- A l'**est** : la chute mali à 9 kilomètres de Bétaré-oya, la chute de Nki dans le district de Ngoila.
- Au **centre** : la chute de ngo-njock à 11 kilomètres d'Eseka, la chute de mibla à Sombo dans le Nyong et Kellé, la chute de Nachtigal à 68 kilomètres de Yaoundé, la chute de ndokon et denihoum à Ndikinimeki et la chute du mbam a Deuk.
- Au sud : la chute de la lobé dont l'attrait relève de son déversement direct dans l'océan atlantique et au sein duquel on trouve des crevettes noires, les chutes du Ntem à 13 kilomètres d'Ebolowa, la chute de bikon sur l'embouchure du Ntem, la chute des bananiers à Kampo, la chute koumadjap à 12 kilomètres de Zoaétéélé.
- Au **littoral** : la chute d'Ekoum-nkam à Melong, la chute du nord à Makombi.

Toutes ces chutes offrent le spectacle de la nature et constituent de ce fait des lieux privilégiés de réflexion, contemplation et méditation. Aussi les paysages environnants qui s'y trouvent sont de vraies merveilles et donnent de respirer un air frais et pur.

e- la faune et la flore :

La faune tout comme la flore présente une grande diversité due à la diversité du climat et du relief. En effet, le Cameroun dispose d'espèces animales et végétales multiples et rares, avec de nombreuses essences et plantes endémiques.

Pour les espèces animales on peut citer :

- les mammifères : lions, éléphants, panthères, girafes...
- des primates : singes, gorilles, chimpanzés...
- des oiseaux : autruches, perroquets, paon...
- des amphibiens : hippopotames, crocodiles, tortues...
- des reptiles : serpents, lézards...

Le Cameroun dispose de 297 espèces de mammifères²⁷ (soit 48% des mammifères d'Afrique), de 850 espèces d'oiseaux relevant de la zone tropicale, de 94 espèces d'amphibiens, soit 50% du total de l'Afrique tropicale, et enfin de 542 espèces de poissons représentant environ 21% des espèces de l'Afrique tropicale.

S'agissant des espèces végétales, le Cameroun occupe la troisième place avec un actif de 8000 espèces de plantes après la république démocratique du Congo (11000 espèces) et la Tanzanie (10000 espèces).

Toutefois cette vie animale et végétale se caractérise par une répartition en fonction du milieu naturel. Ainsi, dans la partie supérieure de la forêt tropicale on retrouve des singes et fauves, avec une multitude d'autres espèces : serpents, lézards, oiseaux, papillons, panthères... tandis

²⁷ Emmanuel ONDO NDONG, Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, Yaoundé 2003

que dans la partie inférieure la faune est beaucoup plus pauvre. On y retrouve quelques ongulées comme le phacochère, les rongeurs et les insectes.

Par contre dans la savane où les conditions de vie sont différentes, la faune est beaucoup plus riche. Les variations saisonnières et la prédominance d'une végétation herbacée justifient la forte présence d'herbivores tels que les girafes, buffles, éléphants, antilopes, et hippopotames ; auxquels s'ajoutent de nombreux rongeurs, oiseaux marcheurs et coureurs qui servent de proies aux carnivores ; serpents et rapaces.

La zone septentrionale du Cameroun, est le domaine d'un excellent ensemble faunique très riche.

Les multiples disparités fauniques ont ainsi donné lieu à la création de parcs et réserves naturelles de part et d'autre du pays.

f- les parcs nationaux et les réserves naturelles :

Le Cameroun dispose de sept parcs nationaux d'une superficie totale de 1.031.800 ha et dont l'ensemble se localise dans la zone septentrionale²⁸, exception faite du parc de Korup situé dans la province du sud ouest.

- 1- **le parc de Waza** : Il a été créé en 1968 dans la région de l'extrême nord à 120 kilomètres de Maroua, c'est le parc le plus riche et le plus visité. Il a une superficie de 170000ha, et dispose de 500 kilomètres de pistes qui le traversent, offrant aux visiteurs la possibilité de sillonner à travers le parc grâce aux services des pisteurs. L'ensemble faunique se compose de gazelles, phacochères, lions, éléphants, pélicans, fabirus, ibis, hérons austriches, python, varans...
- 2- **le parc de kalamaloué** : Créé en 1972 également dans la région de l'extrême nord, il se situe près de Kousséri. D'une superficie de 45000 ha et d'un intérêt exclusivement botanique, il offre de beaux paysages à travers une flore très riche et un bel ensemble faunique tel que celui de Waza. Exception faite de la présence des lions on y retrouve une multitude d'autres animaux.
- 3- **le parc de la Bénoué** : Également créé en 1968, dans la province du nord, il se situe à mi-chemin entre Garoua et Ngaoundéré. Avec une superficie 180000 ha, son relief abrite une faune extrêmement riche en hippopotames que l'on rencontre dans les mares et le lit de la Bénoué. En plus on y retrouve des buffles, crocodiles, hyènes, panthères, éléphants... Le parc dispose d'un réseau routier de 300 kilomètres qui lui permet de rester ouvert aux visiteurs toute l'année.
- 4- **le parc boubandjida** : il est créé en 1968 au nord, à 70 kilomètres du parc de la Bénoué avec une superficie de 22000 ha, il compte environ 450 kilomètres de pistes battues, les espèces fauniques y sont semblables à celles du parc de la Bénoué avec en plus, lions, rhinocéros et éléphants.
- 5- **le parc de Mozogo Gokoro** : Situé sur le versant est des monts mandara, il a également été créé en 1968 dans l'extrême nord, avec 1400 ha. Il constitue un domaine forestier fermé et protégé des feux de brousse depuis plus de 30 ans. D'un intérêt scientifique, certains y ont trouvé des singes, de grands pythons.
- 6- **le parc de Faro** : Créé en 1980, il se situe au nord et est une des plus vastes réserves naturelles de l'Afrique centrale, avec 330000 ha de superficie. La présence de toutes les principales espèces animales et végétales en fait un bien de valeur exceptionnelle.
- 7- **le parc de Korup** : C'est en 1986 dans la province du sud ouest qu'il naît, avec 125600 ha. C'est un véritable musée naturel qui regroupe plus de 400 espèces

²⁸ « Cameroun : toute l'Afrique dans un pays » manuel de vente, publication du ministère du tourisme 2008.

d'arbres, 300 espèces d'oiseaux et un fichier important d'oiseaux rares dont plusieurs n'existent nulle part dans le monde.

Quelques réserves :

Réserves	Superficie (ha)	Régions
Pangar-djerem	200 000	Est
Réserve de campo	30000	Sud
Réserve de lobeké	43000	Est
Réserve de Bafia	42000	Centre

Sources : direction des faunes, ministère des forêts et de la faune.

En somme, ces parcs nationaux constituent une part importante du patrimoine touristique camerounais. Cependant, il existe d'autres réserves de faune et de flore qui revêtent un intérêt biologique et écologique certain. Ces réserves se distinguent des parcs par le manque de voies d'accès et d'autres infrastructures d'accueil.

2.2- Les ressources humaines et socioculturelles.

a- Les produits de l'activité humaine

Le produit touristique camerounais identifié à l'activité humaine, représente l'ensemble du patrimoine historique, artistique et culturel susceptible de motiver des déplacements à caractères touristiques. Créés par l'homme, ce patrimoine à l'avantage de pouvoir être renouvelé ou enrichi selon les stratégies de politique touristique, il donne de pouvoir mettre en avant un produit spécifique et singulier apte à faire face à la concurrence ; et à minimiser les coûts générés par les dépenses touristiques relatives aux importations de produits de luxe²⁹.

1a- l'habitat et l'architecture traditionnelle :

Au Cameroun les types d'habitats traditionnels diffèrent admirablement d'une région à l'autre, avec une architecture originale aux formes variées, relevant de l'environnement naturel et de la diversité ethnique.

Ainsi au Sud, les cases sont rectangulaires, construites en bambous extraits de palmiers et crépies avec de la boue de terre rouge appelée « poto-poto ». En général, elles se rassemblent le bord des routes et des pistes. Quelques fois, les maisons sont construites en planches, couvertes de palmiers tressés.

Dans l'est du pays (Kribi, Yokadouma) l'habitat se compose de huttes de petites tailles faites sur la base de lianes, écorces et feuilles d'arbres propres aux pygmées.

A l'ouest on retrouve deux types de style architectural. D'une part, des cases aux formes carrées ou rectangulaires dont les murs sont montés en briques de terre. D'autre part ce sont des cases en murs de bambous de raphia, et aux piliers sculptés de figurines et dont l'ensemble est surmonté de toits de chaume en forme de pyramide.

²⁹Engelbert MVENG ; L'art et l'artisanat africains paru aux éditions CLE 1980



La région septentrionale est également marquée par une diversité. Dans les régions de Garoua, Maroua et Ngaoundéré, les constructions sont appelées « sarés » et faites en banco aux toits chevelus. Par contre dans les monts mandaras les cases sont faites en murs de pierres aux toits de paille. Dans ces régions là, on retrouve aussi des cases circulaires en pierres et couvertes de pailles dans le sens de la hauteur.

2a- les monuments, musées et palais historiques

Ces éléments dans l'ensemble reflètent l'ensemble de l'histoire profonde du Cameroun.

A Yaoundé :

- le monument de la réunification qui symbolise la réunification du Cameroun anglais et du Cameroun français le 1^{er} octobre 1961.
- la statuette de Charles ATANGANA, premier chef des éwondos, principale ethnie qui peuple la capitale.
- la statuette du docteur JAMOT, colonel français ayant amplement lutté contre la maladie du sommeil dans le pays.
- le musée d'art camerounais, situé au mont fébé et dans les bâtiments habités par les moines bénédictins, il comporte une collection d'objets en bronze et pierres taillées.
- le musée d'art nègre, fondé par feu père MVENG, situé au sein de la résidence des jésuites de melen, contient des pièces artistiques de nationalités diverses.
- la résidence du docteur Eugène JAMOT à Ayos.
- la cathédrale de Yaoundé, imposant édifice religieux qui trône en plein centre ville.
- le musée national dans les locaux de l'ancien palais présidentiel du feu président Amadou AHIDJO.



Le monument de la réunification et le palais présidentiel à Yaoundé, source : www.cameroon-plus.com

A Douala :

- le monument du roi DIKA MPONDO AKWA, colonne commémorative sous laquelle repose ce souverain.
- le musée de Douala situé à l'hôtel de ville de Bonandjo
- la pagode : ancienne résidence du roi Rudolph DIBOMBARI MANGA BELL exécuté par les allemands

- le vieux château maka a 8 kilomètres de Dibombari, lequel présente une tour de 30 mètres et recèle un tunnel 300 mètres.



Monument du général LECLERC à Douala, source : www.Douala-net.com

A Fouban³⁰ :

- le palais d sultan NJOYA construit en 1971 et restauré en 1973 avec la collaboration de l'UNESCO
- le musée du sultan NJOYA, abritant une collection privée de l'histoire de sa dynastie, avec
 - La salle MOSE YEPAP : qui dispose d'une riche collection d'objets d'art (effigies souveraines, et de hauts dignitaires, masques...)
 - La salle des notables où l'on trouve tous les objets familiers aux défunts notables de la dynastie (attributs de chasse,alebasses fermées avec crânes de singes,...)
 - La salle des danseurs : riche collection d'instruments de musique autrefois utilisés.
 - La salle de la case, représentation fidèle d'une case de femme de chef en pays bamoun.
 - La salle du guerrier : présente une collection de lances, boucliers en cuir, emblèmes militaires, crânes et mâchoires des ennemis déçus et capturés lors des guerres.

A Buéa :

- le palais du gouverneur Von PUTKAMER qui témoigne du passé colonial
- le cimetière allemand et la fontaine Bismarck
- la statue d'Alfred SAKER à Limbé

A l'est :

- la forteresse allemande de Yoko.

En dehors des ressources ci présentées, d'autres édifices font également l'objet d'un intérêt touristique certain. Tels que le pont sur le Wouri à Douala, ou encore le vieux pont allemand d'Edéa construit en 1903 et long de 180 mètres, l'école normale de Foulassi où naquit l'hymne national du Cameroun.

Au nord :

- la grande mosquée : bâtiment pittoresque et moderne qui accueille les fidèles pour la prière du vendredi
- le palais du lamidat de l'Adamaoua dont les décorations murales des salons et l'entrée du toit conique de chaume font revivre les époques lointaines, c'est un demi-musée.

³⁰ Engelbert MVENG ; l'art et l'artisanat africains paru aux éditions CLE 1980 ;

b- Les éléments de l'activité humaine :

Ils épousent l'art de vivre³¹. C'est donc l'ensemble des manières de penser, d'être, d'expressions des populations qui peuvent être d'un intérêt certain pour les touristes. Ainsi on distingue, les coutumes et traditions, les pratiques ancestrales, les expressions artistiques et folkloriques camerounaises.

Les coutumes traditionnelles répondent à la diversité culturelle et ethnique du pays. Ce sont des règles de conduite sociale placées sous l'autorité d'un chef et d'un conseil de sages ou de notables ayant le devoir de veiller à leur respect et application. Les chefs traditionnels et coutumiers camerounais incarnent une dimension sociale traditionnelle secrète, la soumission, et l'admiration. L'opinion leur reconnaît autorité religieuse et coutumière. Ils portent des dénominations référant à la région : « feuh » à l'Ouest, « fon » dans le Sud et Nord-ouest, « sultan » en pays bamoun ; « mbobog », « nkoukouma » dans le Centre ; « lamido » dans la région septentrionale.

Les traditions et pratiques ancestrales regroupent quant à eux, l'ensemble des gestes, des déplacements et mouvements d'ensemble ou individuel, des chants, des danses, des interdits, des célébrations qui sont à reproduire et à respecter lors de certains événements et dans la vie courante. Elles sont le plus souvent mises en exergue lors des mariages, deuils et funérailles, circoncisions, initiations, divorces qui donnent des fois lieu à de grandes cérémonies de réjouissance riches en couleurs et en animations ; il s'y mêle généralement magie ou sorcellerie et superstition car il se produit des fois des événements inexplicables. Les populations locales et surtout rurales y sont très attachées.

L'importance de ces rites repose dans le fait qu'ils sont différents et particuliers dans les quatre coins du pays, de part sa grande diversité ethnique.

Les expressions artistiques et folkloriques camerounaises regroupent :

- L'art culinaire : il est d'une grande diversité et synonyme d'une gastronomie très appréciée qui offre une variété de mets différents d'une région à l'autre. Au menu figure des grillades et rôtis aux épices typiquement camerounaises, des cuissons à la vapeur à base de viandes ou de poissons faites dans des feuilles de bananiers, et mélangés à des épices et des écorces d'arbres. Les plats sont constitués de viandes, poissons, reptiles, crustacés accompagnés de féculents manioc, ignames, patates, plantains, macabo, pommes de terre, cuits par ébullition, frits ou grillés ; de riz ou de boules de couscous faites à base de farine de manioc, de maïs, de mil, sorgho et d'autres produits importés (pâtes alimentaires, riz, couscous marocain). Ces plats sont servis avec des sauces faites d'arachides, de soja, pistaches ou essentiellement d'épices. Ce sont aussi des plats composés de feuilles légumières ndole, folong, zom, épinards, foléré. La gastronomie camerounaise est très appréciée et prisée par les visiteurs étrangers, et est généralement accompagnée de bières importées, de vins de palme ou de raphia, de bière de maïs traditionnelle, ou de vin de canne à sucre communément appelé « odontol ».
- Le folklore : lui aussi est riche et varié, c'est l'expression de la culture camerounaise. Il englobe les fêtes populaires avec que les réjouissances qui s'y rattachent, les musiques et les danses traditionnelles. Les instruments de musiques souvent utilisés sont le balafon, tam-tam, tambour, cloche de fer, flûtes en cornes d'animaux, hochets fait de perles et de calebasses ovales, auxquels s'ajoutent les cordes vocales. Les styles musicaux sont le « bikutsi », « l'assiko » et le « makossa » au Centre et au Littoral, le « ben-sikin » à l'Ouest, les danses pygmées « buma, bali, ozial ». On retrouve aussi les

³¹ Stratégie marketing adaptée à la relance du tourisme camerounais, TCHOKOTE KALLA Anne-Marie (ISITT 1998, Tanger – Maroc).

poésies traditionnelles, les chants et les contes. Le folklore englobe aussi les fêtes populaires tels que :

- la fête du lamidat de Ngaoundéré qui commémore l'intronisation du lamido et célèbre le trône du sultan peul, on y revit le coup d'état fomenté par l'ethnie kolé pour renverser le lamido Issa YAYA MAIGARI quinzième de la dynastie, il y est organisé des courses de chevaux et fantasia,
- le carnaval bororo qui rassemble tous les bororos vivant dans le pays pendant la fête de la tabaski (Aïd el kebir), c'est le rendez vous des nourritures, boissons, rythmes et danses locales ;
- la fête du mil qui célèbre la récolte du mil au nord ;
- la cérémonie du Ngondo : la fête traditionnelle des Sawa « le Peuple de l'eau », se déroule chaque année sur les rives du fleuve le Wouri. Véritable hommage de tout un peuple à la mémoire de leurs ancêtres, la cérémonie est codifiée et se révèle dans un vaste défilé traditionnel. Les femmes y participent et y tiennent une place primordiale : les Mamy Watta, véritables sirènes dotées de pouvoirs surnaturels, rappellent aux hommes qu'elles sont à la fois Mères, épouses, et enfants. Les courses de pirogues géantes à l'embouchure du fleuve le Wouri sont rythmées par les tamtams et les encouragements de milliers de supporters... le Ngondo attire tout Douala pour une semaine entière de festivités et de réjouissances.
- le festival nyem-nyem : marque de réjouissance qui célèbre la résistance héroïque de cette tribu à la pénétration allemande. Il est marqué par l'ascension du mont Djim, la visite des grottes nyem-nyem et la compétition de tir à l'arc.
- A l'Ouest et dans le Nord-Ouest, les « funérailles » qui sont l'occasion, à travers des cérémonies riches en couleurs, de célébrer la mémoire des défunts ;
- Le « Ngouon », fête traditionnel des Bamoun qui se déroule tous les deux ans ;

L'artisanat camerounais³² figure parmi les plus brillants et anciens foyers de civilisations artistiques africains. Il dispose d'un art primitif, décoratif, et expressif très riche qui donne des produits variés. En effet l'art primitif négro-africain relève d'art sacré (masques et statuettes) qui incarne les traditions sociales des groupes ethniques. Les masques et statuettes sont fait en bois, ont des significations particulières et représentent souvent des ancêtres prestigieux ou des esprits, on utilise aussi le cuivre et le bronze.



Masques fang (ethnie betsi)

D'autres objets tels que les porte-monnaie, portefeuilles, sandales (Samara), sacs, cousins ou étuis de poignard ; peaux de crocodile pour faire des chaussures, des porte-documents, peaux de python, sont fait avec des peaux d'animaux et le plus souvent vendus intacts pour la décoration.

³² L'art et l'artisanat africains paru aux éditions CLE 1980 d'Engelbert MVENG.

Les nappes brodées, serviettes de table, dessous de verres et napperons sont fait à Foumban avec des motifs Bamoun : serpent bicéphale, araignée, crapaud stylisés, etc. A Garoua, les tissus imprimés artisanalement donnent de très beaux pagnes. A Bamenda, les costumes traditionnels sont riches en couleurs et réalisés à la main par des artisans de la place.

Le Bambou, Raphia, et le Rotin sont utilisés à Djingliya, Bali, Bamenda pour les sacs et sets de table en raphia, vannerie ; à Foumban, Mbalmayo et dans la région de Yaoundé les meubles sont faits en rotin, en bambou et en bois.

L'Argile à Foumban permet d'obtenir pipes et figurines ; à Guider ce sont des ustensiles ménagers. La poterie traditionnelle Matakam à Djingliya et Margui, à Rhumsiki. Poterie moderne à Mbalmayo et dans la région de Yaoundé.

c- La superstructure touristique :

Les chiffres de 2005 font état de 272 établissements classés dans l'ensemble du pays, pour 10.344 lits, dont 26,3% de la capacité totale dans le Littoral, 22,2% dans le Centre, 9,9% dans l'Ouest. Soit 58,4% pour ces trois provinces et les sept autres représentants 41,6% des effectifs d'établissements classés³³.

Au total le pays compte 1591 établissements d'hébergement, dont 82,9% (1319 au total dans les 10 provinces) sont dits non classés. Ils représentent 60,5% de la capacité totale en chambres. Par ailleurs, ceux dits classés, représentent 17,1% du parc hôtelier national, soit 39,5% de la capacité en chambres", informe l'Annuaire des statistiques.

La classification des hôtels va d'une à cinq étoiles, selon les normes internationales requises au confort, prestations offertes et autres services. Les établissements non classés eux sont les gîtes, auberges de jeunesse, maisons d'hôtes, les pensions, et quelques hôtels, ce sont des unités en marge des critères internationaux de classement. Quant aux établissements assimilés on dénombre des campements, relais touristiques, les motels, les campings caravanings, les résidences touristiques. Parmi les hôtels les plus connus on peut citer :

- l'hôtel HILTON (5 étoiles) situé au centre ville de Yaoundé : **Commodités** : navette aéroport, terrain de tennis, location voitures, business centre. **Capacité** : 257 chambres
- Le DJEUGA PALACE (4 étoiles) sis au marché central à 400 mètres du centre ville à Yaoundé **Commodités** : navette aéroport, terrasse, salle de réunion **Capacité** : 158 chambres:
- L'hôtel MERCURE (2 étoiles) au marché central à 300 mètres de la poste centrale à Yaoundé : **Commodités** : navette aéroport, business centre. **Capacité** : 100 chambres
- L'hôtel MONT FEBE (4 étoiles) à Yaoundé, en altitude à 15 minutes du centre ville : **Commodités** : navette aéroport, terrain de golf, salle de réunion **Capacité** : 218 chambres
- L'hôtel IBIS à douala (3 étoiles) sis au quartier bonanjo : **Commodités** : navette aéroport, salle de conférence. **Capacité** : 160 chambres
- Le MERIDIEN (5 étoiles) à l'avenue des cocotiers à douala : **Commodités** : terrain de tennis, business center, salle de réunion. **Capacité** : 144 chambres
- AKWA PALACE à douala (4 étoiles) : **Commodités** : business center, salle de réunion, location voiture. **Capacité** : 124 chambres
- ATLANTIC BEACH et PALM BEACH à Limbé.

En outre, le Cameroun compte plus de 500 établissements de restauration, dont 75% sont non classés et sont souvent de petits restaurants de rue. Ils peuvent être classés comme suit:

- **Les grands restaurant luxueux**, principalement ceux des grands hôtels, généralement tenus par des européens : service est de bonne qualité ; menu varié ; allant de la cuisine locale aux

³³ Statistiques du tourisme au Cameroun (2005), ministère du tourisme

spécialités européennes. On retrouve aussi des restaurants chinois, offrant des spécialités orientales, tenus par des asiatiques.

- **Les moyens restaurants** qui proposent des spécialités africaines et européennes, beaucoup moins chères que les précédents, et moins luxueuses. Le dessert et les boissons y sont facultatifs.

- La dernière catégorie concerne **les petits restaurants** généralement appelés « tourne dos » du fait de la position des bancs qui permettent aux clients de tourner le dos à la rue. On y déguste de la cuisine typiquement camerounaise pour un prix modique.

Les agences de voyages présentes dans le pays sont estimées à plus de d'une centaine parmi lesquelles plus de la moitié sont clandestines et non conformes aux réglementations étatiques. Elles ont pour domaine de compétence la commercialisation et la promotion du produit touristique dans l'ensemble du pays, mais sont peu ou mal connues du grand public. De plus leur activité se limite généralement à la vente des titres de transport aérien, routier ou fluvial, et à la location de voitures. L'organisation de circuits touristiques est très faible et reste le fort des grandes agences de voyages, car ils demandent la mobilisation de moyens financiers et d'un savoir technique que ces agences n'ont pas.

d- Les équipements distractifs

Ils participent à l'animation du secteur touristique et hôtelier, contribuent au divertissement des touristes³⁴. On distingue les équipements liés à la nature (le jardin botanique et agronomique de Nkolbisson; le jardin zoologique de Mvog betsi à Yaoundé, les parcs zoologiques et botaniques de Limbé et Garoua), les équipements sportifs (terrain de golf du Mont fébé, le parcours vitae, le complexe sportif mateco à Yaoundé, le stade Amadou Ahidjo de Yaoundé, le tennis club de Yaoundé, le parcours sportif de Bamenda, le stade de la réunification de Douala, l'aéro club de Douala, le stade omnisport de Garoua...), les équipements culturels avec les édifices religieux (mosquées, cathédrales, temples), les centres culturels nationaux et étrangers (camerounais, français, allemand, anglais...), enfin les musées.

On note aussi la présence des salles de cinémas tels que le cinéma Abbia à Yaoundé, le cinéma le Wouri à Douala, et la prédominance de night club (katios, césars, biblos...)

Cependant ces équipements distractifs en raison de leur inégale répartition sur le territoire camerounais nécessitent une amélioration qualitative et quantitative des services qu'ils offrent, car les données naturelles, le logement et la gastronomie ne suffisent plus pour satisfaire les attentes des touristes.

En somme, le pays des Lions Indomptables de football, " Afrique en miniature ", regorge d'énormes potentialités touristiques, mais qu'il a du mal à valoriser pour attirer un nombre impressionnant de visiteurs, à cause de problèmes tels que : les tracasseries policières et administratives ; difficultés d'accès aux sites ; le déficit de capacités hôtelières, l'absence d'aménagement sur les sites susceptibles de recevoir des touristes et l'absence d'infrastructures sanitaires; l'absence de marketing autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays: rares sont les ambassades du Cameroun à l'étranger qui possèdent en leur sein un bureau du tourisme, d'où la méconnaissance des produits camerounais à l'étranger. Aussi l'état d'esprit des Camerounais, joue un rôle retardateur sur le tourisme, car la population a une vision péjorative du tourisme qu'elle considère comme activité réservée aux personnes riches, parce

³⁴ Stratégie marketing adaptée à la relance du tourisme camerounais, TCHOKOTE KALLA Anne-Marie (ISITT 1998, Tanger – Maroc).

que le niveau de vie des populations est faible, et qui ne rapporte rien. Pour une population pauvre les soucis majeurs sont la nutrition, la survie et la santé.

Les résultats de l'enquête menée à travers un questionnaire relatif à l'élaboration de ce mémoire, démontre sur un échantillon de 100 personnes interpellées que 70% ne connaissent pas le nom du ministre du tourisme camerounais et jugent les prix des nuitées hôtelières « trop cher »; 50% peinent à énumérer et n'ont jamais visité des sites touristiques ou participés à des activités touristiques ; plus de 30% ne voyagent qu'une fois par an; le principal moyen d'hébergement est celui d'une connaissance ou de la famille au cours de déplacements, plus motivés pour des activités professionnelles et visites familiales que touristiques. Ce qui dénote une très faible implication de la population camerounaise aux activités touristiques, pourtant elle constitue un grand marché en termes d'emplois et d'arrivées touristiques internes exploitable pour le secteur.

Par ailleurs le mauvais état des infrastructures de transport (peu développées et mal entretenues) et le manque d'organisation des promoteurs d'activités touristiques constituent de véritables freins qui découragent souvent les touristes.

II – EVALUATION DE L'IMPACT DU SECTEUR TOURISTIQUE SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE.

Après avoir présenté le pays et établi la carte touristique de ce dernier, il semble dès lors opportun d'analyser l'impact socio économique de l'action touristique. Pour ainsi dire nous allons nous atteler à montrer la mise en œuvre, la concrétisation des orientations nationales, et situer les retombées économiques et financières de l'action touristique au Cameroun.

A – Options gouvernementales

1- Aménagement des sites touristiques et du dispositif hôtelier.

Pour faire évoluer le secteur touristique et hôtelier camerounais, les autorités compétentes l'ont doté d'instruments législatifs et réglementaires, d'un cadre institutionnel, elles ont assuré une action promotionnelle à la mesure de leurs moyens. Tout ceci a contribué à animer l'action des opérateurs touristiques, désormais conscients que le tourisme est une activité commerciale rentable, un secteur porteur en matière de développement socio économique des états³⁵.

Sur le plan normatif et celui de la gestion, la délégation générale du tourisme créée en 1975, a amorcé un travail dynamique pour l'évolution du tourisme camerounais. Le développement du secteur à cette époque s'est soldé par l'accroissement des infrastructures et la mise en valeur des sites touristiques. C'est dans ce cadre que le gouvernement, fort d'un appui normatif efficace a renforcé les équipements d'accueil, e matière hôtelière par un financement de 8,05 milliards de francs CFA. Ce montant devait permettre la construction et l'agrandissement des hôtels de douala, Maroua, et Garoua.

Ces opérations ont été encouragées par des promoteurs privés nationaux. La capacité hôtelière camerounaise a donc connu une évolution significative à partir des années 1975, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Evolution de la capacité des hôtels camerounais :

³⁵Emmanuel ONDO NDONG, Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, (école normale supérieure, Yaoundé 2003)

	1975/1976	1980/1981	1985/1986	1992/1993
Chambres	3169	5046	7906	8565
Lits	4565	8189	12950	11143

Source : cinquième plan quinquennal et statistiques MINTOUR, 1993.

Un effort a aussi été fait pour l'aménagement et l'accès des parcs nationaux, dont on évite la dénaturation des sites. Le Cameroun a ainsi réalisé des parcs nationaux d'intérêt faunistique et floristique. Les réserves du DJA (devenue patrimoine de l'UNESCO), du MAYO LOUTI et du KALFOU, les chutes de la lobé, constituent avec d'autres paysages et sites naturels du pays, de riches potentialités touristiques.

Le tourisme étant une activité complexe et multidisciplinaire, l'action promotionnelle a connu certaine accentuation, notamment grâce aux supports de la presse de l'édition, de la publicité et de l'audiovisuel. On peut louer à cet égard, la collaboration de la Camair pour la promotion de la destination Cameroun. Cette action qui souffre néanmoins d'une certaine insuffisance a permis la découverte du Cameroun, en 1981, on enregistrait le séjour de 123000 étrangers dans les établissements d'hébergement contre 77130 en 1975.

La promotion du tourisme national concerne non seulement les zones pilotes retenues par les plans de développement, mais aussi toutes les zones du pays susceptibles d'offrir une curiosité aux visiteurs (sultanat bamoun, chefferies traditionnelles du nord, le barrage de lagdo, les sites balnéaires de kribi...).

L'apport des sponsors commerciaux tels que GUINNESS et les brasseries du Cameroun, a été remarquable avec l'organisation de l'ascension Guinness du mont Cameroun et du marathon « 33 », qui ont fait connaître le pays. Les responsables de l'industrie touristique devraient d'ailleurs développer et encourager ces initiatives, en assurer la pérennisation, pour une meilleure représentation du pays à l'extérieur, et une découverte du pays par les sportifs qui constituent une part importante de visiteurs lors des compétitions et événements sportifs.

Dans le souci de concrétiser les actions promotionnelles du tourisme, le gouvernement camerounais a créé en 1985, la SOCATOUR³⁶ (société camerounaise de tourisme), dont les principaux objectifs avaient trait à l'exercice d'activités de « ground operator » (opérateur local), à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique du Cameroun, à la création et au management des hôtels, enfin à la conception et à la réalisation des projets touristiques nouveaux. Mais cette organisation a été dissoute dans les années 1990, faute de moyens de gestion et d'organisation.

Quant à la formation, le pays n'étant pas doté d'écoles de formation en tourisme et la filière y étant inexistante, la quasi-totalité des cadres du tourisme et de l'hôtellerie était formée dans des écoles de formation étrangères (suisse, France, Allemagne...) dans la période allant de 1975 aux années 1990. Cette situation débouchait malheureusement sur l'acquisition de connaissances mal adaptées aux conditions locales, le Cameroun a donc ouvert l'école nationale d'hôtellerie et de tourisme de Ngaoundéré, en février 1989.

Cette institution qui est venu combler un grave retard du pays en matière de tourisme, connaît aujourd'hui une situation financière difficile, mais continue d'accueillir des jeunes principalement formés en hôtellerie.

Par ailleurs une filière tourisme a été ouverte à la faculté des lettres de Yaoundé I, même si elle en est encore au stade embryonnaire. De même quelques écoles privées tels que l'institut

³⁶ Emmanuel ONDO NDONG, Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, (école normale supérieure, Yaoundé 2003)

SIANTOU à Yaoundé, ont ouvert et développés cette filière d'études dans les programmes et formation qu'ils proposent et dispensent.

Cependant le tourisme, les études en tourisme et hôtellerie restent très mal connues des camerounais. D'autre part les métiers les plus connus y étant ceux de l'hôtellerie et de la restauration (cuisiniers, serveurs, femmes de ménages, réceptionniste...); ils sont généralement mal rémunérés et mal perçus par la société.

De ce fait la majeure partie des cadres du tourisme au Cameroun, sont des personnes qui ne disposent d'aucune formation touristique de base, qui n'ont pas les compétences nécessaires pour le tourisme et qui ont été formées sur le lieu du travail, on retrouve très rarement des cadres formés à l'extérieur.

L'activité touristique camerounaise est essentiellement gérée par le ministère du tourisme (MINTOUR) au Cameroun créée en 1989, les diverses délégations provinciales du tourisme réparties dans les 10 provinces du pays, les quelques offices du tourisme repérés dans certaines localités comme celui de Dschang et l'office du tourisme camerounais sis à Paris, chargée de la promotion du tourisme camerounais à l'extérieur.

Aussi les professionnels du tourisme se sont organisés en syndicats afin d'encourager et défendre les intérêts de l'activité touristique, on a ainsi le syndicat des hôteliers du Cameroun, le syndicat des guides touristiques, le syndicat national des agences de voyages (SNAVTC), l'association des professionnels du tourisme (APTC)...

Au niveau des pouvoirs publics, plusieurs réunions ont été organisées, et des structures mises en place, pour lever les obstacles qui se dressent sur le chemin du tourisme au Cameroun. Mais, le secteur touristique ne montre pas encore véritablement des signes de décollage. Dans la nouvelle stratégie mise en place, l'une des équations à résoudre est la modernisation des infrastructures hôtelières, pour offrir aux touristes des structures d'hébergement à la hauteur de leurs attentes et des ambitions du pays. A ce sujet, une campagne nationale de sensibilisation en vue du classement et du reclassement des établissements de tourisme a été lancée en 2007. Par ailleurs, le ministère du tourisme a saisi l'Institut national de la statistique (INS) pour que l'évaluation du tourisme interne soit insérée dans l'Enquête camerounaise sur les ménages (ECAM 2007)³⁷. Dans cette enquête, on a fait un échantillon de 6.000 ménages pour la consommation du tourisme interne.

En outre, le gouvernement a décidé de restructurer le secteur touristique, afin d'améliorer sa contribution à l'expansion économique et sociale.

La privatisation engagée des établissements hôteliers du secteur public permettra à ceux-ci de relever le défi de la performance, et à l'Etat, d'atteindre l'objectif recherché sur le plan touristique. L'enjeu, c'est de donner un coup de neuf à ces établissements tout en hissant leurs prestations au niveau des standards internationaux.

³⁷ www.cameroun-info.net

2 - Exploitation des potentialités touristiques au Cameroun

Les ressources touristiques abondent sur le territoire camerounais. A l'instar d'autres pays africains, le Cameroun compte sur le tourisme et lui accorde une place dans son programme de développement économique, social et culturel à cause emplois, des activités économiques et des devises qu'il procure.

Mais ce secteur reste mal connu et mal exploité sur le territoire, ce qui laisse à penser qu'il est inutile.

Des efforts ont été portés sur la mise en place des infrastructures d'accueil et de congrès, capable d'accueillir des visiteurs, touristes et aussi des conférenciers et participants, car le Cameroun en tant que l'un des piliers de l'Afrique centrale, a tendance à recevoir et organiser des conférences et séminaires inter – et intra régionales francophones et anglophones.

Trois groupes activités ont été privilégiés dans la stratégie touristique camerounaise³⁸ :

- **la nature et le tourisme rural**
- **la culture, l'art et l'artisanat**
- **le sport nautique et le balnéaire**

a- La nature et le sport

Avec le développement des moyens de transport, l'Afrique est devenu un continent qu'il faut visiter, car sa nature a une réputation de pureté, avec une faune et une flore abondante.

Cette forme de tourisme s'est donc développée au Cameroun, mais il faut reconnaître sa faiblesse à cause des insuffisances en matière d'infrastructures de transport et d'investissement. Beaucoup de parcs nationaux souffrent presque d'abandon, il règne une grande anarchie dans la gestion des réserves et les animaux sont des fois mal traités.

Cependant on peut mettre à l'actif du gouvernement l'effort de multiplication des parcs et réserves qui peuvent s'ils sont bien gérés attirer de nombreux touristes dans le pays. Aujourd'hui le Cameroun abrite le plus important parc national d'Afrique centrale, à savoir le parc de Waza, créé en 1934 pour la protection des lions, des autruches, éléphants, girafes, antilopes, et oiseaux de plusieurs genres. On y organise des visites lucratives, des campings et des parties de chasse payantes, pour faire rentrer des recettes dans les caisses. En 1983, on a dénombré plus de 100.000 visiteurs dans ce parc. Ce chiffre indicateur du flux de visites du parc mérite d'être accru.

Le risque de détérioration reste élevé pour cette forme de tourisme avec la destruction de la flore pour des usages d'agriculture, et le braconnage élevé. Il est donc nécessaire de réaliser des études sérieuses pour déterminer les seuils de détérioration à ne pas atteindre. La prise de conscience de ce danger s'est manifesté au Cameroun, par l'application des dispositions de l'article 69 de la loi N°81/13 du 23 novembre 1981 fixant le régime des forêts, de la faune et de la pêche ainsi que celles de l'article 70 du décret N°83/170 du 12 avril 1983 relatif au régime de la faune, concernant les animaux sauvages vivant sur le territoire national et repartis en trois classes³⁹ :

- classe A : espèces animales rares ou en voie de disparition. Elles bénéficient d'une protection intégrale et ne peuvent être capturées ou abattues que sur autorisation spéciale des responsables du tourisme (éléphant pygmée, panthère, girafe, lin, autruche...)

³⁸ Emmanuel ONDO NDONG, Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, (école normale supérieure, Yaoundé 2003)

³⁹ Stratégie marketing adaptée à la relance du tourisme camerounais, TCHOKOTE KALLA Anne-Marie (ISITT 1998, Tanger – Maroc).

- classe B : espèces non retrouvables dans A, bénéficiant d'une protection partielle. Elles sont abattues ou capturées après obtention d'un permis approprié. (buffle, bongo, céphalophe, perroquet, varan...)
- classe C : espèces animales ne présentant pas de menace de disparition même à long terme

Malgré l'existence de cette réglementation, on déplore sa violation permanente.

Les parcs camerounais connaissent aussi les problèmes d'approvisionnement en eau, et énergie. Il faut envisager une animation adéquate et permettre une meilleure communication entre touristes et populations locales.

Le Cameroun tire des revenus considérables de ses parcs nationaux. En 1983 on a enregistré 123.000.000 francs CFA en recettes de chasse, de droits et permis de capture et de chasse, locations de campements.

Ce type particulier de tourisme actif attire seulement quelques milliers de touristes assez fortunés, mais en termes de coûts marginaux et de recettes touristiques, il reste très rentable.

b- La culture, l'art et l'artisanat.

L'exploitation des thèmes culturels et artistiques peut permettre un développement considérable du tourisme en Afrique. Mais pour l'heure on peut dire qu'au Cameroun les ressources culturelles sont encore faiblement utilisées, il n'existe pas à proprement parler des moyens mis en œuvre pour permettre l'exploitation de ces ressources à des fins touristiques.

Pourtant du haut de la multiplicité de tribus qui le peuple, le Cameroun est un « el dorado culturel ». Chaque ethnie ayant ses coutumes, traditions et mœurs, celles-ci peuvent être exploitées à travers la gastronomie, le style vestimentaire traditionnel, l'organisation des événements (mariages, deuils, naissances...) qui varient d'une région à une autre. Des expositions, des ateliers d'apprentissage, des conférences, des entretiens et participations aux activités (pêche, chasse, jeu et concours traditionnels, cuisine...) des populations locales, visites et séjours dans les villages, pourraient être proposés aux touristes ou inclus dans les circuits touristiques comme activités de distraction, pour leur permettre de s'imprégner et d'apprécier la culture locale.

Et le problème de la mauvaise exploitation de l'aspect culturel, reste grandement lié au manque crucial de professionnels du tourisme dans le pays et de cadres formés, qui sauraient à juste titre réorienter et développer les circuits et activités touristiques axées sur la culture.

Aussi du fait que l'organisation politique du pays soit quelque peu chaotique, les ministères souffrent d'une certaine isolation et un enfermement dans leurs champs d'application qui fait en sorte qu'il n'y a pas de coopération et de communication. Or le ministère du tourisme en collaboration avec le ministère de la culture pourrait élaborer des programmes communs, dans le but d'attirer plus de touristes étrangers et mêmes nationaux par la découverte du pays, et aussi promouvoir, informer et préserver l'identité culturelle du pays.

Il faut certes éviter de brader la culture et l'art de nos pays ou altérer les mœurs et coutumes, mais on peut développer les visites de musées ou de monuments historiques qui sont à préserver soigneusement, l'organisation de spectacles théâtraux, de festivals musicaux et culturels.

Les autorités locales peuvent développer le tourisme dans leur région et favoriser la rentabilité des activités culturelles, et artistiques.

Les visites du sultanat bamoun, font partie de l'exploitation à des fins touristiques de notre patrimoine culturel. Les fantasias organisées dans la région septentrionale peuvent être si elles sont rationalisées, des atouts touristiques pour la dite région. Les nombreuses grottes, existantes au Cameroun, peuvent faire l'objet d'un encadrement national touristique.

Les exemples abondent, pour parler de la richesse culturelle artistique, de l'artisanat camerounais. On ne peut que déplorer le sous exploitation actuelle de ce patrimoine pourtant capable de rentabiliser le tourisme.

L'art bamiléké, bamoun, bassa, haoussa ont fait des preuves de leur notoriété internationale. L'architecture traditionnelle bamiléké, kapsiki, pygmée pour ne citer que celles là, constituent des patrimoines capables d'impressionner les visiteurs ou chercheurs étrangers, donc de constituer un pôle d'attrait touristique viable.

c- Le sport nautique et le balnéaire

Cette forme de tourisme est très développée dans les pays du nord et nécessite des moyens importants, mais elle est à la portée des pays africains. La technique consiste à créer au bord de la mer des campements d'étapes ou des clubs, des structures littorales d'accueil de moyen standing. Il suffit de consulter les catalogues d'agences de voyages pour se convaincre de l'importance donnée à la mer dans les pays africains tels que le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Tunisie.

Les produits exploités à des fins touristiques englobent notamment la baignade, la planche à voile, la pêche sportive, le yachting, la promenade en mer, etc.

Le Cameroun dispose d'un littoral qui peut exploiter cet atout. Les régions de Kribi et Limbé devraient bénéficier du lancement par les autorités de programmes de développement des côtes à des fins touristiques depuis 1978, mais cette orientation est gênée par la spéculation foncière (des personnes résidant à Yaoundé ou Douala achètent des terrains en bordure de mer sans rien y construire, et les gardent dans l'espoir de les revendre plus cher plus tard).

Pour développer le tourisme littoral, il faut aussi développer les réseaux d'infrastructures encore insuffisants. Le bitumage de la route Édéa – Kribi a désenclavé la région balnéaire de Kribi. Des perspectives de développement se dessinent à l'horizon pour compléter les structures actuelles. Il faut surtout rationaliser ce patrimoine balnéaire, en favorisant les minis projets qui s'intègrent dans le contexte socio économique de la région.

B – Retombées économiques et financières du tourisme au Cameroun.

1- Les revenus générés par le tourisme

Bien qu'il soit difficile sur le territoire camerounais d'avoir des chiffres réguliers de la gestion touristique, nous avons pu obtenir quelques statistiques pas très récentes des recettes touristiques au Cameroun à savoir :

Les recettes hôtelières par province en millions de francs CFA de 1994 à 1997.

Provinces	1994	1995	1996	1997
Adamaoua	157	161	352	717
Centre	3 661	4 000	7 454	6 950
Est	90	72	312	602
Extrême Nord	322	351	774	604
Littoral	6 843	7 500	11 510	15 178
Nord	281	367	820	1 115
Nord-Ouest	351	333	804	679
Ouest	277	305	377	434
Sud	206	273	814	383
Sud-ouest	280	410	731	710
Total	12 466	13 772	23 948	27 372

Source : statistiques du ministère du Tourisme

Ce tableau fait état des recettes générés par les établissements touristiques du pays et démontre que dans les années 90 le tourisme camerounais connaissait une certaine croissance qui se traduisait par la hausse des recettes d'hébergement.

D'après les statistiques fournies par le ministère du tourisme, le Cameroun a accueilli en 2006 quelque 451.000 touristes étrangers (inférieur à la barre des 500. 000 touristes par an, fixée par l'OMT pour figurer dans la liste de destinations touristiques).

Les établissements d'hébergement quant à eux, ont enregistré un total de 1 654 387 nuitées avec 1 153 422 arrivées en 2005 (en comptant les étrangers, les camerounais résidents, les camerounais résidents à l'étranger et les étrangers résidents au Cameroun), le littoral, le centre et l'extrême nord étant les principaux pôles d'attraction.

Dans le domaine de la chasse, on a pu relever quelques chiffres qui illustrent les potentialités que peuvent générer l'activité de chasse par les touristes étrangers. En tant qu'activité réglementée, la chasse génère des recettes importantes pour l'état.

Le tableau qui suit démontre les recettes de chasse au Cameroun de 1982 à 1983 :

Rubriques	1982	1983
Droits de permis de chasse	290 82 800	32 990 000
Droits de capture	900 000	3 500 000
Droits spéciaux de chasse	3 100 000	900 000
Taxes d'abattage des animaux	22 915 200	9 410 000
Droits de licence de guide de chasse	3 500 000	6 000 000
Droits d'affermage des zones cinétiques	13 442 7000	21 409 400
Location de zone de chasse et campement de chasse	22 660 700	23 749 110
Transaction et vente aux enchères	9 447 300	2 604 100
Taxe d'importation d'armes	3 000 000	1 440 000
Taxe de capture	7 400 000	21 920 000
Total	115 448 700	123 922 610

Source : statistiques du tourisme 1983, Cameroun.

Des chiffres plus récents de 1994 faisaient état de recettes de chasse de l'ordre d'un milliard de francs CFA. Le seul commerce des perroquets rapporte 300 millions de francs Cfa par an.

Quant aux parcs nationaux, ils restent une potentialité certaine pour le tourisme camerounais, à l'instar des grandes destinations touristiques comme le Kenya. S'ils n'étaient pas aujourd'hui sujets à une certaine négligence, ils rapporteraient beaucoup de devises au pays. Quelques parcs ou réserves doivent leur survie ou leur intérêt au soutien extérieur, c'est le cas de la réserve du Dja que l'UNESCO a érigé en patrimoine de l'humanité et du parc de Korup qui bénéficie du soutien de la couronne britannique.

Le tableau ci après illustre les apports financiers en millions de francs Cfa des parcs nationaux, qui ont pu faire l'objet de quelques statistiques dans la région septentrionale du pays.

Parc national	1981	1982	1983
Waza	11 430 400	13 969 812	14 701 500
Bénoué	3 611 600	4 611 845	4 929 900
Boubaïdjah	961 500	952 000	1 113 000
Kalamaloué	177 300	330 500	575 600
Total	16 180 800	19 854 157	21 320 000

Source : statistiques du tourisme 1983, Cameroun

Dans l'énumération des recettes du tourisme, il est difficile de faire état des recettes de ventes d'objets d'art aux touristes, car les artisans sont nombreux et peuvent être repérés à de multiples endroits proposant leurs produits aussi bien aux consommateurs étrangers que locaux, de plus ce commerce se fait très rarement dans des établissements répertoriés, mais plutôt dans les marchés et les places publiques.

Bien que la majeure partie des statistiques du tourisme au Cameroun soit ancienne, nous avons pu obtenir quelques chiffres plus récents.

Ainsi, entre 2001 et 2005 l'activité touristique a évolué en dents de scie. En 2001, sa valeur ajoutée était de 147,02 milliards de francs CFA, contre 142,64 milliards en 2002, 179,62 milliards en 2003, 174,89 milliards en 2004 et 192,62 milliards en 2005. Ce secteur du tourisme a contribué au PIB du Cameroun à hauteur de 2,43% en 2005 avec un total de 1.153.422 arrivées dans les établissements d'hébergement.

Par ailleurs on constate que les pays émetteurs en direction du tourisme camerounais sont nombreux, ainsi en 2006, les touristes en provenance de l'Asie ont atteint 27.578 personnes (6,11%), derrière ceux de l'Afrique hors de l'espace Cemac (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) (47.234 personnes, 10, 46%), les Français (56.358 ; 12,48%) et les résidents de l'espace Cemac (108.081, 23,94%).

On se rend donc compte que malgré les défaillances de gestion et un certain amateurisme le tourisme camerounais engendre des recettes même si elles sont encore faibles.

Ces recettes sont de différentes sources (France, Allemagne, Angleterre, Chine, Suisse, Belgique, Etats unis, Canada, pays de la zone CEMAC...), et proviennent principalement de l'Europe, faisant ainsi du tourisme un générateur de devises étrangères dans l'économie locale. Ce qui revient à dire que si les activités hôtelières et touristiques étaient multipliées et mieux organisées dans le pays, les recettes iraient grandissantes.

2- Le tourisme au service du développement des économies locales.

a- L'agriculture, l'élevage et la pêche.

Dans le secteur agricole, le tourisme permet aux éleveurs et agriculteurs locaux de trouver un marché pour l'écoulement de leurs denrées alimentaires. La culture maraîchère intéresse le plus la consommation hôtelière, la culture de légumes, fruits et tubercules doit trouver dans les structures hôtelières un marché important pour la restauration des visiteurs. En effet les multiples visiteurs reçus dans les hôtels du pays sont très souvent intéressés par la cuisine traditionnelle, ce qui engendre une large demande de produits agricoles élargissant ainsi les champs de commercialisation des produits locaux au profit des agriculteurs et des petits commerçants. Le secteur agricole s'il est bien organisé peut être redynamisé par l'activité touristique, il s'agira de rationaliser la commercialisation et consommation de ses produits.

De même, les établissements hôteliers consomment aussi des produits de l'élevage (volailles, œufs, viande...), et contribuent de cette façon au développement de ces activités.

Les activités touristiques et les établissements hôteliers au Cameroun consomment encore plusieurs autres produits issus de l'industrie nationale : savons, jus de fruits, bières locales, yaourts, sucre...

Par contre le tourisme contribue encore peu à l'activité de pêche. En effet, la plupart des pêcheurs utilisent des méthodes traditionnelles de séchage et fumage du poisson pour sa conservation, car ils ne disposent pas de matériel adéquat et moderne à cet effet. Cette transformation n'est pas propice à la vente dans les hôtels qui préfèrent le poisson frais. A cet égard, il faut souligner qu'un effort doit être fait en matière de gastronomie pour intéresser les visiteurs à la consommation du poisson local. Aussi le ministère des forêts et des pêches du Cameroun doit pouvoir mettre à la disposition des pêcheurs un équipement moderne, qui leur permet de travailler dans de bonnes conditions, de mieux commercialiser leurs produits, chose qui ne ferait que relancer et dynamiser la pêche nationale.

Somme toute, le marché camerounais offre l'essentiel dans les établissements réceptifs hôteliers, en dehors des produits (vins, alcool, confitures, fromages...)

Les produits locaux doivent être privilégiés dans la consommation, pour une bonne relance de l'agriculture, l'élevage et la pêche locale au profit des populations locales et surtout rurales qui pratiquent le plus ces activités; de même ils véhiculent et portent un grand aspect culturel qui doit être mis en avant afin de valoriser le pays.

b- Le tourisme et la relance de l'art traditionnel :

Cette relance se manifeste la promotion et la mise en valeur de l'architecture locale, les manifestations socio culturelles et l'artisanat. L'artisanat est à la fois utilitaire et commercial, sans oublier son côté sacré. Il est aujourd'hui menacé par l'industrialisation (fabrication à la machine, rapide et massive des objets d'art) ce qui détourne de lui les nationaux et intéresse les touristes souvent issus de la civilisation de consommation. Cet aspect accélère la vente et l'expansion de l'artisanat camerounais à l'étranger aux profits des artisans et commerçants locaux, mais il faut penser à préserver l'originalité de cet artisanat.

Quant à l'architecture, elle relève l'intérêt porté au style « boukarou » (case ronde couverte de chaume) devenu source d'inspiration pour les hôteliers et de plus en plus sollicité par les touristes. On constate par ailleurs le regain d'intérêt pour les décors fait avec les matériaux locaux dans les grands hôtels du pays.

Partant du fait que le touriste part de chez lui pour découvrir et visiter des choses qu'il n'a pas chez lui ou qu'il n'a jamais vu, l'originalité et la richesse du patrimoine camerounais en font un attrait important qui doit être mis en valeur dans les circuits touristiques et les visites organisées à travers le pays.

3- Le tourisme générateur d'emplois.

La création d'emplois est l'un des plus cités pour expliquer les avantages du développement du tourisme. Ce dernier a engendré plusieurs emplois au fur et à mesure de son évolution au Cameroun. En dehors des établissements hôteliers, on note la prolifération d'autres métiers tels que les guides touristiques, restaurateurs, vendeurs d'objets d'art,... mais la mauvaise gestion de l'activité ne permet pas d'avoir des chiffres et statistiques exacts.

Dans le cadre de l'emploi salarié, on a les emplois directs (emplois hôteliers, touristiques, et administratifs liés à la gestion du tourisme), emplois indirects (transport, artisanat, industrie alimentaire...), et les petits métiers liés au secteur informel (commerçants ambulants).

La création d'emplois est généralement laissée à la discrétion de chaque patron dans les établissements hôteliers, car les autorités administratives du pays n'ont pas mis en place une réglementation en matière d'emplois dans le secteur et les statistiques faisant état des nombre de métiers touristiques sont quasiment inexistantes. Il s'en suit alors le recrutement d'un personnel non adéquat, n'ayant pas de formation et les compétences requises pour les métiers du tourisme ; ou la création d'emplois non qualifiés (manœuvres, commis de bar, femmes de ménage, serveurs...). Cette proportion représente parfois plus de 80% des effectifs des établissements de tourisme.

Ce manque de compétences est en grande partie au manque d'institut de formation touristique dans le pays, et à la mauvaise adéquation des connaissances reçus par les cadres formés à l'extérieur avec les réalités locales, d'où le caractère précaire et saisonnier des emplois touristiques avec un turnover élevé au sein de ces établissements.

Les cadres sortis des écoles sont plus ou moins boudés et les promoteurs préfèrent les employés formés sur le tas car ils sont moins chers en rémunération.

4- L'apport du tourisme dans d'autres secteurs :

Le tourisme génère des revenus dans d'autres secteurs d'activités, notamment le transport, le commerce, l'agriculture, les banques...

Les industries locales telles que les brasseries du Cameroun, vendent leurs nombreux produits aux hôtels nationaux que fréquentent les touristes étrangers. Les industries locales qui produisent tissus pour d'habillement, les boissons, produits domestiques et autres fournissent largement les marchés touristiques.

En matière de transport on peut affirmer que le Cameroun avec la SOCATOUR et la compagnie nationale CAMAIR, ont tiré des bénéfices de l'activité touristique. Les opérations NORCAMTOUR et les WEEK END SAFARI autrefois organisés par la CAMAIR, ont mobilisé un nombre important de touristes qui ont laissé des revenus financiers importants dans ce secteur. Mais aujourd'hui on déplore la disparition de ces opérations qui sans nul doute étaient rentables pour l'état camerounais. La dissolution de la SOCATOUR révèle la timidité de l'activité touristique au Cameroun.

Si dans le domaine du transport nous n'évoquons que la CAMAIR, c'est parce qu'au niveau du transport routier, ferroviaire et naval aucun effort n'a été fait par les autorités gouvernementales pour rentabiliser ces activités pour le compte du tourisme. La vétusté des wagons de la compagnie des chemins de fer et l'état défectueux des routes n'ont pas permis aux transports ferroviaire et routier de tirer profit de l'activité touristique.

De manière globale on peut dire que l'absence d'une politique touristique réelle n'a pas permis d'entraîner des effets induits importants dans les autres secteurs d'activités. En développant les activités qui tirent profit du tourisme, le Cameroun devrait faire rentrer des devises importantes, utiles pour les banques nationales et l'activité économiques en général. A l'heure actuelle on déplore que le Cameroun n'ait pas encore saisi l'importance que peut avoir le tourisme en tant qu'activité de relance économique pour les pays en développement en quête de devises.

C- Handicaps liés à la promotion d'un tourisme national et international au Cameroun.

L'analyse faite ultérieurement sur l'apport du tourisme dans le développement du Cameroun, révèle l'existence d'un certain nombre d'handicaps. Ces derniers sont de deux ordres à savoir les handicaps liés aux institutions administratives, et les handicaps liés à la gestion du tourisme par les différents intervenants⁴⁰ (hôteliers, restaurateurs, agences de voyages...).

1- Handicaps administratifs et institutionnels.

- **Emiettement des centres de décision** : c'est l'un des handicaps majeurs dont souffre le tourisme camerounais. A l'heure actuelle, on déplore l'absence d'une synergie dans l'action des divers ministères impliqués dans l'organisation de ce tourisme, notamment les ministères des finances, du tourisme, des forêts et des pêches, des transports, de l'intérieur, de la culture, et de l'administration territoriale. Pourtant ces centres de décisions devraient fusionner et travailler ensemble afin de mettre sur pied des stratégies qui permettraient non seulement de développer et dynamiser le tourisme, mais aussi plusieurs autres secteurs.

Cette synergie s'avère encore plus importante et bénéfique quand on l'étudie sous l'aspect de l'effet multiplicateur de KEYNES⁴¹. Selon KEYNES « l'effet multiplicateur est la mesure de la relation entre l'investissement et l'augmentation du revenu qu'il détermine ».

En effet dans une optique de coopération ministérielle, si le ministère de l'intérieur et le ministère des finances s'accordent pour une facilitation des conditions d'accès au pays et une diminution des taxes et impôts à payer pour les investissements dans le pays, cela pourrait attirer plus de visiteurs parmi lesquels des investisseurs étrangers. Une fois ces investisseurs sur place, si les conditions de travail et de vie dans le pays les satisfont, ils créeront de nouvelles entreprises, qui vont créer des emplois, diminuer le taux de chômage et augmenter le niveau de vie des populations locales.

Par ailleurs le ministère de la culture devrait s'associer au ministère du tourisme pour un meilleur entretien et une sauvegarde du patrimoine national, tout en organisant la gestion des sites touristiques et culturels dans le pays. Une autre coopération avec le ministère des transports pourrait contribuer à l'amélioration des moyens de transport, pour un plus large et sécurisant accès aux sites touristiques.

- **Négligence de la production de statistiques pour le tourisme** : c'est un handicap sérieux, car le Cameroun ne semble pas posséder de repères chiffrés pour maîtriser son développement touristique. Les quelques chiffres et statistiques disponibles, sont très souvent anciens mal ou très peu utilisés et mal conservés. La mise à jour est lente et la grande évolution du tourisme dans un environnement clandestin, rendent ces statistiques peu fiables. A défaut de données statistiques fiables, le tourisme camerounais continuera à offrir le spectacle d'un pilotage à vue des établissements clandestins, une gestion anarchique des structures existantes ou une exploitation marginale des structures existantes.

- **Absence de professionnalisme** : cette carence a pour premier effet la mauvaise qualité des services et la médiocrité des produits. Les syndicats sont presque effacés et méconnus de la scène touristique, la formation sur le plan national bat de l'aile. L'absence de culture

⁴⁰ Emmanuel ONDO NDONG, Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, (école normale supérieure, Yaoundé 2003)

⁴¹ Economie touristique (ISITT) dispensé par M. Aït LAHCEN

touristique devient plus aggravante lorsqu'elle se trouve du côté des opérateurs économiques et intervenants qui gèrent l'univers économique au Cameroun.

- **Inadaptation du système bancaire et économique à l'investissement touristique :** l'encouragement à la gestion des structures ou richesses par les nationaux passe par une politique d'assistance bancaire cohérente. Cette assistance doit être accordée à ceux qui donnent des garanties de professionnalisme.

- **Absence de planification stratégique :** on peut dire aujourd'hui en toute objectivité que le tourisme camerounais a vécu de manière empirique. De nombreuses contraintes et pesanteurs, l'absence d'apport budgétaire, ont gêné les différents plans touristiques élaborés au fil des années.

- **Absence de mesures incitatives :** la plupart des propriétaires des établissements de tourisme se plaignent de la lourdeur des charges fiscales et des charges d'exploitation (eau, électricité téléphone et autres) il est donc nécessaire que le gouvernement camerounais adopte des mesures qui pourraient engendrer la qualité et la rentabilité de ces établissements. La révision des prix pratiqués jusqu'à l'heure actuelle, ajoutée à d'autres mesures pourrait encourager la fréquentation des établissements ou des sites touristiques par les étrangers et les nationaux.

En effet, les prix fixés par les hôtels sont trop chers, surtout pour la population locale car le prix d'une nuitée équivaut des fois au salaire avec lequel survit une famille de cinq personnes pendant un mois.

Le tableau ci après fait état du prix moyen des chambres dans les établissements d'hébergement au Cameroun :

Catégorie	Prix TTC petit déjeuner compris en F CFA
Hôtel 1*	17500
Hôtel 2*	25000
Hôtel 3*	40000
Hôtel 4*	86500
Hôtel 5*	145000

Source : ministère du tourisme, Cameroun.

- **Absence de codification et de promotion de la cuisine camerounaise.** La majeure partie des grands hôtels s'empressent et s'obstinent à servir des repas typiquement occidentaux dont les ingrédients et la confection leur coûtent bien plus chers que les plats locaux. Ce qui empêche la valorisation de la gastronomie locale.

- **Absence d'un plan marketing, d'un plan de campagne promotionnelle du tourisme national à l'échelle national et international.**

- **Timidité et retard des mesures de facilitation :** le gouvernement camerounais a préconisé la mise en œuvre des recommandations du « comité national de facilitation ». Ces dernières concernent les domaines aussi variés que la délivrance de visas, l'amélioration de l'accueil dans les aéroports, l'assouplissement de la politique tarifaire des compagnies aériennes ... aujourd'hui ces mesures, si elles ne sont pas inexistantes restent timides dans leur application.

- **Insuffisance de la réglementation :** la plus grande insuffisance actuelle réside dans le maintien du secteur touristique à la loi n° 90/031 du 10/08/90 régissant l'activité commerciale au Cameroun. Cette loi apparaissant trop générale, les autorités du ministère du tourisme ont procédé à l'élaboration d'un projet de loi régissant l'activité touristique. Ce cadre institutionnel devait permettre de mieux conduire la relance du tourisme camerounais, afin que les divers intervenants (ministère des finances, ministères de l'administration territoriale...) ne nuisent plus aux projets du ministère du tourisme.

2- Handicaps de gestion ou handicaps conjoncturels.

Si le tourisme camerounais a cessé d'être marginalisé sur le plan officiel⁴², il faut dire que concrètement son retard et ses lacunes sont criards.

- **Politique touristique peu opérante** : en l'absence d'une véritable politique touristique, la situation ne peut que s'aggraver. Il ne suffit pas d'être doté d'un ministère du tourisme, mais il faut définir une politique touristique adéquate pour le pays qui réponde aux ressources qu'il regorge et qui soit capable d'être appliqué dans le territoire répondant aux besoins du pays et des populations locales. A cet effet tous les aspects sont à étudier et des stratégies de développement avec des plans d'actions concrets et cohérents doivent être mis en place.

- **Mauvaise et faible exploitation des espaces naturels** : au Cameroun cette richesse n'est pas suffisamment exploitée, hors le pays dispose de larges et belles plages utiles au tourisme balnéaire, des vastes et magnifiques paysages naturels (forêts vierges et artificielles, savanes, steppes tropicales, montagnes chutes, plaines et plateaux...) non occupés et qui peuvent servir à l'aménagement d'établissement touristique et au développement du tourisme de nature ou d'aventure. La majeure partie des institutions à caractère touristique sont regroupées au centre des grandes villes, dans des environnements souvent pollués et bruyants. Pourtant les promoteurs touristiques pourraient profiter des espaces naturels pour différencier leurs offres et mieux répondre aux attentes des touristes qui recherchent très souvent le calme, la beauté des paysages et l'originalité du site, pour s'éloigner du stress.

- **Faible diversification des activités touristiques** : au Cameroun beaucoup d'orientations positives ont été énoncées, mais elles ne sont pas traduites dans les faits. Les quelques hôtels dignes de ce nom sont gérés par les groupes internationaux et les activités proposées aux touristes, sont très rares, mal organisées et peu variées. La visite des villes constitue l'activité phare et souvent unique des séjours, et les touristes ont très souvent l'habitude de déambuler dans les rues des villes visitées seuls avec pour seuls repères des plans de villes. Le Cameroun doit développer le tourisme de loisirs, le tourisme balnéaire, le tourisme rural, le tourisme culturel... à l'instar du Sénégal ou de la Côte d'Ivoire, ce qui lui permettra d'attirer et de satisfaire une clientèle énorme, et de réaliser des recettes non négligeables.

- **Exclusion des nationaux et faible action de partenariat entre les opérateurs nationaux** : sur le plan national, le tourisme n'intègre pas assez les activités des nationaux qui sont des consommateurs potentiels du produit touristique, à condition que les prix reviennent à leur portée. A l'heure actuelle, on peut dire que les nationaux camerounais sont disqualifiés dans ce domaine à cause du coût élevé des chambres, des divertissements et des repas dans les lieux réceptifs.

Le Cameroun pourrait s'inspirer de l'exemple de l'Egypte, grande destination touristique africaine qui pratique une baisse de 50% pour les nationaux dans les lieux réceptifs. Les compagnies aériennes doivent travailler en étroite collaboration car « elles ont la même finalité mais opèrent avec des moyens différents ».

- **Timidité de l'action promotionnelle** : une enquête menée dans la région de Maroua a donné l'occasion de se rendre compte de la faiblesse de l'action promotionnelle au Cameroun. A la question de savoir : comment avez-vous connu le Cameroun ?

- 38% sont passés par des agences de voyages, ou ont consulté des dépliants

- 48% ont entendu parler du pays par des amis ou parents qui y résident

⁴² Emmanuel ONDO NDONG, Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, (école normale supérieure, Yaoundé 2003)

- 16% ont été contactés par les manifestations culturelles auxquelles le Cameroun a pris part. Cette en met en évidence la faiblesse de l'action promotionnelle au Cameroun en matière de tourisme. En négligeant la promotion de son image, le tourisme camerounais ne peut évoluer, il ne peut que piétiner. Pourtant la destination devrait être mieux promue, par l'organisation et participation aux manifestations internationales (marathons ou courses automobiles, compétition de football, congrès, séminaires, manifestations culturelles : festivals musicaux, foires gastronomiques et artisanales...), aménagement de bureaux de tourisme dans les multiples ambassades du Cameroun à l'étranger, qui permettraient aux étrangers de mieux découvrir le mieux, participation aux foires touristiques internationales pour sensibiliser les visiteurs étrangers, conventions et partenariats avec des tours opérateurs et agences de voyages étrangers pour une meilleure représentation du pays à l'étranger et une plus large commercialisation de la destination « Cameroun : l'Afrique en miniature ».
- **Insuffisance des voies de communication :** en matière de tourisme la réalisation des réceptifs doit être précédée par la mise en place de moyens de transport adéquats.

Troisième partie:

Adoption du tourisme durable et développement de l'écotourisme au Cameroun.

I- ADOPTION DU TOURISME DURABLE.

Le tourisme est influencé par diverses tendances dont les autorités locales doivent avoir conscience lorsqu'elles en viennent à la planification⁴³. L'une de ces tendances élémentaires est aujourd'hui le touriste plus enclin qu'autrefois à prendre part à des activités créatives, à pratiquer des sports et à rechercher l'aventure, à découvrir l'histoire, la culture et le cadre naturel des régions qu'il visite. Le tourisme fondé sur de intérêts particuliers ou sur l'aventure enregistre une forte progression, tout comme le tourisme à but culturel, l'écotourisme, le tourisme d'appartenance, les programmes de remise en forme ou les voyages à but religieux. L'écotourisme, par exemple est aujourd'hui très prisé. D'autre part, maints touristes aspirent à des destinations nouvelles et à des produits touristiques inédits. En nombre croissant, ils se soucient de l'environnement et préfèrent se rendre à des lieux où grâce à une planification appropriée, leur présence n'entraînera pas l'apparition de problèmes écologiques ou sociaux. Quant aux voyages d'affaire ou aux déplacements imposés par la participation à des conférences ou des réunions, le mouvement d'expansion se poursuivra. Les nations unies, l'OMT, et de nombreux gouvernements nationaux, régionaux ou locaux ont fait leur la notion de développement durable, y compris pour le tourisme.

A- *Planification.*

La planification du tourisme vise à faire profiter la société de divers avantages socioéconomiques tout en assurant la durabilité du secteur touristique par la protection de l'environnement et de la culture locale. Elle suit un calendrier généralement établi à long terme (sur 5, 10 ou 15 ans) de manière à réaliser les objectifs intermédiaires et à surveiller la progression évolutive du tourisme, doit être souple, étendue, intégrée, respectueuse de l'environnement, durable et réaliste, et s'appuyer sur la communauté. La planification stratégique n'est pas toujours opérationnelle. Lors de la planification, il ne faut perdre de vue aucune composante du tourisme : attractions et activités touristiques, hébergement, installations et services touristiques variées, moyens de transport, infrastructures, institutions. Dans cette optique la planification du tourisme durable pour le Cameroun, passe par :

- Une définition et adoption du tourisme durable comme politique touristique qui régit l'activité touristique sur l'ensemble du territoire, par rapport aux objectifs que le pays souhaite atteindre à savoir : attirer et dépasser les 500000 touristes requis par l'OMT pour être classer parmi les destinations touristiques mondiales, valoriser son patrimoine et exploiter le tourisme comme source d'investissements et de revenus.
- Le recensement des attractions, sites et activités touristiques de tout le pays, et dans leur état réels, afin de les classer et d'améliorer ou réorganiser ceux qui sont défaillants. Supplanté par une large orientation vers les attractions naturelles (parcs, réserves, lacs, montagnes, forêts...) et culturelles, dont la conservation s'avère moins couteuse et bénéfique à long terme.
- Le recensement des infrastructures d'hébergement et de restauration du pays, surtout des grandes zones d'attractions touristiques, pour un reclassement selon les normes internationales et une amélioration de leur état et services. La stratégie la plus bénéfique pour le Cameroun comme pour la majeure partie des pays du tiers monde reste à ce niveau, une stratégie dite de « récupération ou de recyclage ». En effet, les gouvernements, s'attèlent très souvent dans le cadre du développement touristique de

⁴³ Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, OMT, 2002.

leurs pays à construire de grands hôtels luxueux, très coûteux et pas très rentables pour les populations généralement pauvres, alors que qu'une rénovation et une mise à niveau des infrastructures déjà présentes et souvent mal entretenues et gérées, leur reviendrait moins.

- Une collaboration et des accords entre les ministères et les divers organismes qui régissent l'activité touristique: le ministère du tourisme et celui de l'urbanisme et de l'habitat, pour une meilleure organisation des zones de circulation, des aires de repos, de stationnement et de visites, une meilleure définition et assainissement des rues et avenues pour le plaisir des usagers et des touristes ; entre le ministère du tourisme et le ministère des transports pour une réorganisation des moyens de transports urbains, ruraux et à des destinations des autres villes, une création ou réorganisation et harmonisation des activités et services des agences de voyages pour une meilleure satisfaction des touristes et voyageurs locaux. Quant au ministère de la culture, sa collaboration avec le ministère du tourisme et les agences de voyages ne pourrait que contribuer à une rénovation et mise en valeur du patrimoine national (monuments, musées...) une meilleure organisation de manifestations culturelles qui pourraient être inscrites dans les circuits touristiques proposés par les agences de voyages compétentes.
- La création d'offices de tourisme ou la réorganisation des services des délégations touristiques dans les 10 provinces du Cameroun pour une meilleure gestion et canalisation de l'activité touristique sur le territoire.
- Le renforcement de la formation en tourisme, à travers la consolidation des programmes de formation au sein des filières qui ont été ouvertes à l'université et la restructuration de la seule école hôtelière du pays à Ngaoundéré, dont le rayonnement et la bonne gestion ne pourrait que contribuer à l'essor du tourisme camerounais, par la création d'emplois et la mise sur le marché du travail national et même international d'une main d'œuvre qualifiée. La collaboration avec des experts instituts de recherches ou d'universités de pays ayant une large expérience en matière de tourisme et disposant de plusieurs écoles hôtelières et touristiques, est un axe à exploiter pour les autorités locales, afin de bénéficier de leur expérience et de mieux orienter les plans de formation.
- La restructuration des emplois liés et créés par le tourisme (qu'il convient d'abord de dénombrer) passe des formations pour le personnel opérant déjà sur place et qui manque de compétences, afin d'éviter des licenciements et de combler le manque de personnel formé dans le secteur touristique ; et le recrutement de cadres ayant les compétences recherchées et une formation en tourisme adaptée ou répondant au besoin du territoire, généralement formés à l'extérieur. A cet effet, une collaboration entre le ministère du tourisme et celui de l'enseignement supérieur du Cameroun est intéressante dans la mesure où, elle permettrait de recenser les cadres camerounais formés en tourisme et hôtellerie à l'extérieur et de les récupérer pour une adéquation des connaissances et la réalisation d'un travail de bonne qualité.
- Partant de l'idée que les déplacements touristiques de par le monde sont généralement mus par la particularité et l'exotisme des lieux visités, et que le Cameroun est riche d'un potentiel touristique très diversifié, les autorités locales responsables du tourisme doivent se baser sur l'originalité de l'offre touristique camerounaise, monter des projets et créer des produits innovateurs pour attirer une clientèle plus large tels que :
 - ❖ Des circuits touristiques à thèmes : gastronomie, culture (festivals, cérémonies traditionnelles, artisanat), histoire du pays, aventures (randonnées, escalades, alpinisme, safaris), tourisme d'affaires ; pour permettre aux touristes de découvrir le pays sous ses multiples aspects en fonction de leurs loisirs ou besoins. Au cours de ces circuits des

ateliers pourraient être réalisés pour une implication des touristes aux activités et une certaine familiarisation avec les réalités locales (participation à la préparation de mets locaux, réalisation de poteries, implication aux cérémonies traditionnelles...)

- ❖ Des villages touristiques construits selon les styles architecturaux locaux, en guise d'unités d'hébergements, qui pourraient être d'une grande attractivité.

Méthodique la planification du tourisme se fait en plusieurs étapes :

- Une étude préparatoire explicitant l'objet de la planification
- Une assignation des objectifs en rapport avec la mise en valeur du tourisme
- L'inventaire et évaluation de tous les éléments pertinents
- L'analyse et la synthèse des renseignements obtenus dans le cadre dudit inventaire
- La formulation des plans et politiques touristiques
- La formulation de recommandations touristiques
- La formulation de recommandations diverses
- L'exécution et la gestion.

Pour ce qui est des projets particuliers de mise en valeur du tourisme, la planification doit également être menée systématiquement en sept phases : définition (plans et programmes généraux de développement), sélection (étude conceptuelle et étude de faisabilité), planification et faisabilité (planification, conception détaillée, étude de marché, faisabilité économique et financière, étude de l'impact sur l'environnement et la société), organisation du développement (méthode d'organisation à choisir), financement (investissement, sources de fonds), réalisation (exécution concrète, recrutement, formation du personnel), gestion (processus de promotion sur les marchés et maintenance).

Pour être certain que les projets seront bénéfiques pour la région et n'entraîneront pas de graves difficultés écologiques ou socioéconomiques, il faut les soumettre à une évaluation d'impact sur l'environnement.

Les autorités locales et compétentes doivent arrêter et adopter des principes pour la planification des sites, et des normes directives de conception et d'aménagement pour les installations touristiques, pour que celles-ci s'intègrent au milieu et n'occasionnent aucun problème écologique notamment les problèmes de pollution.

Pour le Cameroun il est nécessaire de recourir, à la planification stratégique par une approche en fonction de l'environnement et de la durabilité, en gardant en vue l'environnement, afin de préserver les ressources naturelles et culturelles principale richesse du pays, d'éviter que la mise en valeur du tourisme ait de graves conséquences écologiques ou socioculturelles, de préserver ou d'améliorer la qualité générale de l'environnement, de faire en sorte que tous les groupes sociaux bénéficient du tourisme et que les touristes soient toujours satisfaits.

Le secteur touristique est constitué de plusieurs composantes dont on doit bien comprendre la nature, pour que le lancement du tourisme par la communauté soit fructueux, il faut planifier et développer ces composantes de manière intégrée. Ces composantes sont :

- Les marchés touristiques : constitués de touristes réels et potentiels qui pourraient ou qui visitent la région, ils peuvent être internationaux, nationaux ou intra-régionaux. Les marchés touristiques se composent également de personnes en déplacement professionnel, la mise en valeur doit donc tenir compte de l'usage que les habitants feront des attractions, installations et infrastructures touristiques. A ce niveau, la position du Cameroun comme l'un des piliers de l'Afrique centrale, lui ouvre des portes sur les marchés des pays de la sous-région avec le tourisme d'affaires. Par ailleurs étant l'un des rares pays qui cumule une grande diversité de paysages en son

sein, le pays jouit d'une grande attractivité pour les activités liées à l'écotourisme, en forte progression dans les tendances touristiques actuelles.

- Attractions et activités touristiques : pour inciter les touristes à visiter la région, celle-ci doit proposer des attractions et des activités, en relation ou non à la nature : parcs et réserves naturelles, plages et domaine maritime, sites archéologiques et historiques, arts et loisirs, artisanat, architecture traditionnelle, activités économiques, cérémonies et coutumes, parcs à thèmes et maisons de jeu, foires, festivals, manifestations sportives. Si elles ne sont pas encore développées il faut faire en sorte qu'elles présentent un intérêt touristique.
- Hébergement : des hôtels ainsi que d'autres formules d'hébergement, doivent exister pour que les touristes puissent se loger. Cette notion implique l'existence de restaurants et d'autres types d'établissements touristiques. Les formules d'hébergement inhabituelles (traditionnelles et locales) ou évocatrices du passé constituent en elles même des attractions. L'hébergement chez les habitants dans certaines régions dépourvues d'infrastructures d'accueil pour, doit être pris en compte et ne peut que constituer une source de revenus exploitable pour les populations locales, tout en mettant en contribution la bonne volonté, l'hospitalité, la sécurité et la propreté de ces dernières.
- Autres installations et services touristiques : les services de voyages d'excursions sont nécessaires pour organiser les déplacements des touristes et mettre à disposition des guides. Il est capital de d'assurer dans la région des services d'informations touristique. Les restaurants, services postaux, établissements et services médicaux, les banques et bureaux de change, les commerces de détail, les magasins d'objets d'art et de souvenirs, les galeries, les salons de coiffures... servent également le tourisme. Il faut garantir la sécurité publique, en empêchant que les touristes soient la cible d'actes délictueux ou terroristes. La santé publique est à prendre en compte pour éviter la propagation des maladies et garantir la santé des visiteurs.
- Moyens de transport : il doit impérativement exister des moyens de transport suffisants pour accéder à la région et au sein de celle-ci, pour desservir les lieux d'attraction et installations touristiques. Les transports peuvent se faire par voie aérienne, terrestre ou maritime. A ce sujet le Cameroun a de grands efforts à faire car le réseau des transports entier du pays est insuffisant et en très mauvais état, ce qui ne garantit pas des déplacements en bonne conditions pour les voyageurs, et l'accessibilité de toutes les zones, y compris celles à fort potentiel touristiques.
- Autres éléments d'infrastructure : ce sont la distribution d'eau potable, la fourniture d'électricité en quantités suffisantes, la gestion efficace des résidus et des affluents, évacuation ou ramassage, traitement ou évacuation, et services de télécommunications sans restriction. Bien qu'une politique de privatisation ait été amorcée au Cameroun pour la gestion et l'amélioration de ces divers services, des efforts sont encore à consentir pour satisfaire pleinement la population locale et les touristes. A ce jour de nombreuses zones et quartiers demeurent dépourvus d'installations d'eau potable, d'électricité ou de lignes téléphoniques.
- Composantes institutionnelles: plusieurs sont nécessaires à la mise en valeur et à la gestion du tourisme dont : l'éducation et la formation d'un personnel véritablement qualifié pour travailler dans le secteur ; la commercialisation et le promotion de la destination touristique ainsi que de ses attractions et installations, un organe de réglementation et de fixation des normes pour les services et installations touristiques, occupation des sols et protection de l'environnement ; des dispositifs financiers pour encourager les investissements dans le tourisme. Essentielles, les structures

organisationnelles concernant le tourisme comprennent à la fois les entités publiques chargées du tourisme et les associations d'entreprises touristiques du secteur privé.

- Les ressources humaines : qui sont constituées par l'ensemble des personnes engagées et travaillant dans le secteur, il faut veiller à la satisfaction de toutes ces personnes car leur participation est un facteur capital pour l'essor de l'activité touristique. Elles doivent être prise en compte et exploiter de manière raisonnable. Les populations locales doivent surtout bénéficier de manière directe (création d'emplois, activités sources de revenus) ou indirecte (aménagement des infrastructures et espaces publics).

La planification touristique intégrée doit prendre en compte toutes ces composantes.

B- Administration et évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE)⁴⁴.

Pour développer durablement le tourisme il est essentiel d'en assurer une gestion permanente et efficace.

Par rapport au processus de planification il est indispensable que la communauté intervienne dans ces étapes cruciales que sont la mise en œuvre et la gestion du développement touristique. La participation communautaire par l'intermédiaire des représentants des organismes publics ou privés et des chefs de file de la communauté (religieuses, traditionnelles, ou non gouvernementales) garantit que la planification tient compte des connaissances qu'ont les habitants de leur région, et le choix des objectifs et politiques de développement, tout comme les recommandations du plan, reflètent les aspirations de la communauté en matière de développement.

L'application de la méthode de planification de l'environnement et de mesures de protection de l'environnement permet d'éviter de nombreux problèmes écologiques. Il faut au préalable s'assurer que le projet à développer n'aura pas de conséquences fâcheuses écologiques, socioculturelles et économiques, et s'il apparaît des effets néfastes probables, il faut revoir les projets dans leurs concepts afin d'éviter les problèmes ou changer de projets.

A cet effet, il importe d'adopter des lois appropriées en fonction du pays et de sa législature pour la protection de l'environnement, généralement dénommées EIE. L'état, ou la région concernée peut aussi se procurer des modèles d'EIE à l'échelle internationale.

C- Normes d'aménagement et de conception pour les installations touristiques.

L'une des fonctions essentielles de la planification locale est de veiller à ce que les installations touristiques soient convenablement situées et conçues⁴⁵. Les normes directives pour l'aménagement et la conception façonnent pour une bonne part le caractère des installations et de leurs alentours et déterminent dans quelle mesure le développement touristique s'intègre dans le cadre naturel et culturel. De même, grâce à elles, on évite toutes sortes de problèmes écologiques que pourrait entraîner la valorisation du tourisme : elles influencent le niveau de satisfaction des touristes, la qualité globale de l'environnement pour les habitants.

La fixation de normes et directives d'aménagement et de conception appropriées est donc nécessaire et la responsabilité en incombe aux planificateurs des sites, ingénieurs, architectes

⁴⁴ Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, OMT, 2002.

⁴⁵ Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, OMT, 2002.

et paysagistes opérant sur le terrain. Cependant la définition de ces normes et directives revient aux autorités locales, qui examinent les propositions de développement afin de garantir le bien être des populations locales et des touristes.

Les normes d'aménagement concernent : la densité, la hauteur maximale des édifices et la construction en retrait (aéroports et gares), l'emprise au sol, l'agencement du paysage, le stationnement en dehors de la voie publique, la pose de panneaux, l'accès au public, l'enterrement des conduites, les lignes électriques, etc. Sur le littoral on doit absolument imposer un recul minimal des constructions par rapport à la mer. Il est également important que l'architecture et l'ingénierie des bâtiments, ainsi que l'agencement du paysage alentour soient conçus convenablement. Enfin, pour les services d'installations touristiques, il est nécessaire de se doter de normes de qualité et de veiller à leur respect pour répondre aux attentes des touristes.

La planification des sites qui indique les emplacements précis des bâtiments et structures diverses et quels paysages agencer ou laisser intouchés, obéit à certains principes :

- Eviter de faire peser sur les installations un risque écologique. A cet égard sont dangereux les glissements de terrain, pour les constructions implantées à flanc de coteau sur des sols peu stables, ou les inondations en terrains marécageux ou en contrebas. De même il est risqué de construire à proximité des plages ou rivages en raison des risques de raz de marée ou d'érosion côtière. Dans les régions exposées à des vents violents, au volcanisme ou aux séismes, la construction est très hasardeuse et risquée. Les zones les moins exposées doivent faire l'objet d'une planification soigneuse avec des normes d'aménagement et de construction adéquates.
- Maintenir un équilibre convenable entre bâtiments et espaces récréatifs, zones protégées et paysages aménagés,
- Ne pas bloquer la vue à un certain niveau

Les normes de développement s'appliquent à la création d'installations touristiques assujetties à la réglementation. Elles portent sur :

- La densité des constructions qui influe sur l'aspect général des lieux. Elle s'exprime en hectare pour les hôtels et englobe - faible densité : pavillons, constructions de plain pied et nombreux espaces verts, - densité moyenne : constructions à un étage avec de nombreux espaces verts, - densité élevée : grands immeubles et peu d'espaces verts. Pour l'écotourisme par exemple l'hébergement se traduit généralement par une faible densité.
- La limitation des hauteurs : elle est importante car l'aspect de la zone construite et la façon dont elle se mariera au milieu naturel en dépendent.
- Le recul des constructions par rapports aux limites du site construit, des routes principales et du rivage doit être suffisant à la fois pour que l'aspect général soit aéré et qu'on puisse y agencer le paysage, et que chaque bâtiment conserve son caractère privé. Il est important de construire assez en recul des plages et du littoral pour garder à la cote son aspect naturel, disposer d'assez d'espace pour les loisirs de plage, pour permettre l'accès au public au bord de mer et pour éviter que les bâtiments ne subissent des dégâts en cas d'érosion, d'inondations dues à une tempête. Le recul minimal est de 50 mètres par rapport au rivage dans les stations balnéaires.
- Le rapport maximal des superficies (quotient de la surface habitable totale d'un bâtiment, tous étages compris) et la limite d'emprise au sol (part relative du site occupé par les constructions) contribuent également à donner un caractère à l'aménagement. Pour des stations de qualité où la densité de construction est moyenne, la valeur correspondante doit être de 20 à 25%, ce qui ménage suffisamment d'espace pour les installations récréatives, l'agencement du paysage et les réserves.

- Les possibilités de stationnement en dehors de la voie publique doivent être suffisantes pour que les employés autant que les visiteurs puissent garer leurs véhicules. En outre on prévoira des espaces de stationnement pour les autocars d'excursionnistes.
- L'accès public aux plages et au littoral, de même qu'aux sites importants doit être garanti pour que les habitants puissent eux aussi jouir du territoire, avec une certaine réglementation pour assurer la sécurité du public et empêcher que les vendeurs ambulants ne harcèlent les touristes.
- Une réglementation en matière d'affichage et d'enseignes faisant part du type, de l'emplacement, des dimensions, des matériaux utilisés et de l'éclairage nocturne des panneaux et enseignes doit être édictée et appliquée dans les stations et les zones touristiques. Des panneaux et enseignes publicitaires peu esthétiques et mal situés peuvent gravement déparer des zones touristiques.
- L'enterrement des câbles électriques et téléphoniques améliore grandement l'aspect des zones touristiques. Bien que les coûts d'installation de conduites souterraines soient supérieurs à ceux d'installations aériennes, leur entretien est moins onéreux dans les régions très ventées.

La conception architecturale confère son caractère à l'environnement touristique immédiat. Les normes de conception doivent être souples et respecter certains principes élémentaires :

- La reprise des styles et motifs architecturaux traditionnels du lieu, pour que les bâtiments soient en accord avec la culture locale et que les visiteurs s'imprègnent de l'atmosphère de l'endroit, par la construction de stations et aménagements en zone rurale. En ville les hôtels sont construits selon les canons contemporains.
- La configuration des toits influe beaucoup sur l'aspect des constructions basses ou élevées.
- L'utilisation de matériaux de construction locaux renforce le style architectural traditionnel et profite à l'économie locale à travers la commercialisation de ces produits par les populations locales ce qui constitue une source de revenus. Par ailleurs l'utilisation de matériaux de constructions modernes et solides à long terme garantit une espérance d'utilisation et rentabilité à long terme pour les autorités publiques, les investisseurs et les populations locales.
- La prise en compte des conditions climatiques pour la programmation des activités touristiques (veiller à ce que celles de la région n'aient pas d'incidence négative sur les séjours des touristes), l'aménagement de certaines installations (conduites d'aération, climatisation...) et la mise en place d'un dispositif facilitant l'accès à personnes handicapées, sont des aspects à ne pas négliger pour assurer le confort et la satisfaction des visiteurs.
- L'agencement paysager confère aux constructions un aspect attrayant et relaxant. Il doit être assez ample et consiste à planter de multiples espèces, créer des cascades, fontaines, etc., tracer des sentiers, disposer du mobilier d'extérieur et installer un éclairage...
- L'ingénierie de l'infrastructure doit répondre à des normes internationales pour garantir la sécurité, la qualité de l'environnement, l'hygiène et l'assainissement. afin d'éviter la pollution, il faut assurer le ramassage des ordures, évacuer et traiter correctement déchets solides et eaux usées, veiller au respect de normes acceptables pour ce qui est de la distribution d'eau potable. Les routes et l'infrastructure générale des transports doivent être assujetties à des normes de sécurité et leurs coûts de maintenance doivent être modiques. De même l'ingénierie des bâtiments doit satisfaire les normes de sécurité minimales à l'exemple de celles qui imposent des issues de secours.

Le génie civil et l'architecture se montreront respectueux de l'environnement et feront appel pour cela aux nouvelles techniques. Ainsi dans les hôtels : chauffage de l'eau par l'énergie solaire, isolation chaque fois que nécessaire pour économiser l'énergie, utilisation de lampes électriques à faible consommation, installation de diffuseurs de douche et de chasses de WC requérant moins d'eau ; en région tropicale, ventilation naturelle chaque fois que possible, extinction automatique de l'éclairage quand on sort d'une chambre. Quant aux aménagements de petites dimensions, le traitement des eaux usées sur place par des moyens d'assainissement individuels biologiques compacts et ne dégageant pas d'odeurs, les compostions maximum de déchets solides sur place pour réduire le volume du ramassage par camion sont des pistes envisageables. La production locale d'électricité par aérogénératrice ou cellules solaires peut couvrir certains besoins. Cependant la sensibilisation des touristes pour éviter le gaspillage des ressources reste très importante.

D- Normes de qualité des équipements touristiques.

De nos jours, on insiste beaucoup sur la qualité des équipements et des services proposés aux touristes⁴⁶. Renforcer la qualité renvoie alors à assurer le maintien des normes de qualité pour un état de frais donné. Un tourisme de qualité suscite une intense satisfaction de la part des touristes tout en protégeant l'environnement et la culture du lieu. De plus en plus raffiné le touriste attend des services et des installations de qualité, délaissant les destinations où ses attentes ne sont pas satisfaites. Il faut alors s'intéresser à la qualité des équipements et des services.

Pour les hôtels et autres formules d'hébergement, il existe des exigences minimales portant surtout sur la salubrité, l'assainissement, le confort et la sécurité. Classiquement les normes ont appliquées par le biais d'un dispositif d'octroi de licences hôtelières et par des inspections. Au-delà des normes on utilise un système de classification distinguant les établissements hôteliers en fonction de la qualité de leurs prestations. Chaque catégorie se voit alors attribuer un nombre d'étoiles. Ces normes ont permis au ministère du tourisme camerounais en 2007 de redresser son parc hôtelier et de procéder au reclassement des unités d'hébergement selon les standards internationaux.

Les systèmes de classification hôtelière permettent en outre aux investisseurs de concevoir les établissements en fonction des segments de marché qu'ils désirent attirer, en même temps qu'ils incitent les propriétaires et gérants d'hôtels à relever leurs prestations.

Les restaurants doivent eux aussi satisfaire à des normes minimales de salubrité, d'assainissement et de sécurité, comme le prévoit la licence qui leur permet d'exercer. Ils sont à ce juste titre soumis à des inspections. Dans certains pays ils sont classés par catégorie.

Pour obtenir une licence, les agences de voyages doivent de même satisfaire à des exigences minimales relativement aux qualifications de leur personnel et à leur solvabilité. Les guides doivent être convenablement formés, réussir un examen et être au bénéfice d'une licence spéciale. Pour les organisateurs d'excursions, les normes de qualité devraient être telles que l'exploitation de tout autocar, voiture ou autre véhicule se fasse dans des conditions d'efficacité et de sécurité, et que les conducteurs des véhicules possèdent un permis en règle.

En nombre croissant les pays se dotent d'une législation de protection du consommateur intéressant les touristes. Elle impose aux agences de voyages et d'excursions de décrire avec exactitude les produits qu'elles vendent et d'en énoncer clairement le prix, puis de s'en tenir effectivement à ce qui a été prévu en fait de type et de qualité des services fournis,

⁴⁶ Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, OMT, 2002.

d'établissements, de visites, d'excursions, de loisirs, etc. les touristes ont aussi la possibilité d'actionner en justice une agence qui manquerait au contrat.

II - DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME AU CAMEROUN.

L'écotourisme est une forme de tourisme qui accorde la plus grande attention à la préservation de l'environnement (biodiversité, faune, écosystème, etc.) en insistant sur la nécessité d'éduquer les touristes à la problématique de l'environnement et aux moyens de ménager celui-ci. Là où se pratique l'écotourisme vivent souvent des communautés aux traditions profondément ancrées, raison pour laquelle le plan de développement doit veiller à préserver l'identité et la culture locales et à faire bénéficier ces communautés de la mise en valeur du tourisme. Bien qu'à l'échelon mondial l'écotourisme ne compte encore que pour peu dans le développement touristique, il connaît une expansion rapide, attirant des touristes respectueux de la nature et de la culture du lieu.

L'écotourisme offre notamment des perspectives de développement intéressantes là où le milieu naturel est peu touché et, souvent, où vivent des groupements humains très proches de leurs coutumes. L'écotourisme peut être mis en valeur grâce aux seules ressources locales. Pour en assurer le développement et la gestion corrects, il faut fréquemment fournir une assistance technique à la communauté locale. Parfois, on doit aussi lui fournir quelque aide financière pour l'inciter à s'impliquer.

Divers principes de planification valent pour l'écotourisme :

- Appliquer des mesures très strictes dans la région pour en protéger la flore, la faune, les écosystèmes et le cas échéant les sites archéologiques ou historiques ;
- Arrêter les normes de capacité de charge de sorte que les aménagements touristiques ne soient pas excessifs, et les lieux exagérément fréquentés ;
- Créer pour les touristes de petites installations dans les endroits écologiquement propices, en reprenant les méthodes de construction et le style locaux dont les matériaux, en utilisant des dispositifs consommant peu d'énergie et en éliminant convenablement les déchets. Il y'a lieu de prévoir un centre d'accueil renseignant sur la région et présentant les techniques locales de protection de l'environnement ;
- Rédiger et diffuser un code de conduite à l'intention des touristes et voyageurs concernés par l'écotourisme, et en faire respecter les dispositions ;
- Mettre à disposition des guides bien formés capables de renseigner les visiteurs avec précision, de les sensibiliser à la biodiversité et aux moyens de préserver l'environnement, et de veiller à ce qu'ils témoignent des égards au milieu ;
- Faire participer les communautés locales au développement touristique afin qu'elles tirent profit du tourisme des emplois et revenus, organiser de visites de villages lorsque c'est approprié, éduquer les touristes au respect de la culture et des traditions locales, activités économiques comprises.

A- Le Cameroun : un paradis écotouristique.

Avec une population composée de plus de deux cent cinquante groupes ethniques aux traditions millénaires, une biodiversité dominée par la forêt, la savane et la montagne, une faune des plus riches et variées d'Afrique, le Cameroun présente un vaste potentiel en matière d'écotourisme.

Force de la nature, ce potentiel écotouristique s'étend sur tout le pays sans pour autant tenir compte de la répartition administrative et se dessine sur quatre domaines regorgeant chacun d'atouts particuliers.



Carte touristique du Cameroun, source : www.astcaf.com

1- La grande région de la forêt équatoriale : le charme irrésistible du Cameroun profond.

Cette zone centrale, orientale et méridionale du Cameroun (Centre, Sud et Est) appartient originellement aux populations pygmées et pahouins. Elle est connue aujourd'hui par le développement de grandes villes telles que Yaoundé, Ebolowa, Kribi, Edéa et Sangmélima.

Sur le plan écologique, cette grande région forestière recèle des richesses naturelles immenses encore non inventoriées, des arbres de toutes tailles et des essences tels que le bubinga, fromager, tek, padouck, papayer, manguier, avocatier, bananier...

Parmi les espèces végétales qui recouvrent cette région plusieurs ont une grande valeur sur le marché industriel d'où l'implantation de société d'exploitation forestière dans la région.

Des chutes spectaculaires et les grottes remarquables de Mpoumé près de Makak, de Nachtigal dans la Sanaga et à Ntui, d'Ako 'okas près d'Ebolowa, et d'Akok Bekoué (qui signifie « la pierre des singes ») près d'Akono.

A Nanga-Eboko, Batouri, Abong-mbang, Lomié, Djoum (vers le Gabon), Yokadouma ou Moloundou (vers le Congo), les grandes réserves forestières sont peuplées d'animaux rares comme le gorille les léopards, les éléphants, les sangliers, etc. On trouve des pachydermes aquatiques comme les hippopotames et les crocodiles souvent en troupes autant dans le Dja qu'à Moloundou.

Bien que l'urbanisation soit un phénomène en expansion dans le pays, certaines tribus ont su conserver leur mode de vie traditionnel, aspect capital pour l'écotourisme qui permet aux touristes de comprendre et de s'impliquer dans les cultures locales, l'art et la manière de vivre.

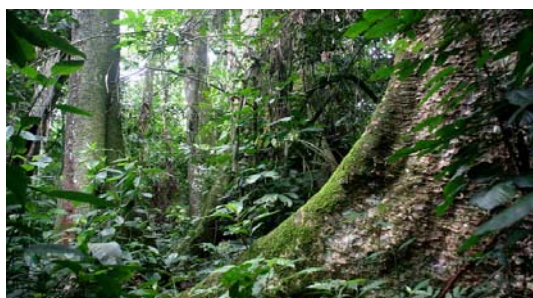
La province de l'Est est une vaste région pour le tourisme de découverte où, on rencontre des pygmées sédentarisés grâce à un objet d'intégration socio-économique conçu en leur faveur. Mais de nombreux pygmées de la tribu Baka, hommes de petite ville, vivent encore dans la forêt se nourrissant de cueillette, de pêche et chasse, selon les traditions ancestrales.

De beaux sites et de nombreuses curiosités attendent les voyageurs, à savoir :

- Le palmier à deux têtes de Nguelmendoug ;
- Le mont Bandi composé de trois têtes, dont le mythe déconseille d'emporter la moindre pierre sous peine de ne plus retrouver son chemin ;
- Les mines d'or de Kambélé et Betaré-oya ;
- La réserve de pangar et djérem que traverse le chemin de fer Yaoundé – Ngaoundéré ;
- Les chutes mali.

Dans une optique de préservation du patrimoine national, la réserve du Dja a été créée au Sud du Cameroun et déclarée depuis 1987 patrimoine de l'humanité par l'UNESCO. Elle couvre une superficie de 5 260 km² et plus de 1 500 espèces végétales y ont été dénombrées.

Quant à la faune, elle compte plus de 107 mammifères et environ 320 espèces d'oiseaux éparpillés à l'intérieur et autour de la réserve.



Cependant, le principal atout touristique du Sud est la mer qui relie cette vaste région équatoriale à la région océanique, offrant ainsi de belles plages à Kribi et dans la périphérie (les plages de Londji, les chutes de la Lobé), qui ont permis l'essor d'un tourisme balnéaire souvent de masse dans la région, la construction de coquettes résidences et d'hôtels. Ici aussi la formation d'un personnel pour les services d'hébergement, de restauration, et de sauvetage pour les services rattachés à la natation, s'impose et est un axe exploitable pour la création d'emplois pour les locaux dans la région.

Le village de pêcheurs « Ebodje » situé au bord de l'Océan Atlantique, à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Kribi, vient compléter ce paysage attrayant avec ses belles plages qui poussent à la promenade et à la baignade. Des excursions en pirogue sont proposées en mer et sur la rivière Likodo. On peut également se promener à pied ou en voiture vers le rocher du Loup et prendre un guide pour écouter son histoire mythique.

Ebodje a récemment été choisi comme site de protection des tortues marines par un projet régional. De novembre à Janvier, elles viennent régulièrement pondre sur les plages.

La région du Sud regorge aussi d'attraits faisant partie de l'histoire du pays à savoir :

- L'ancienne école normale de Foulassi près de Sangmélina, lieu de naissance de l'hymne national et, l'Elat près d'Ebolowa où fut consacrée l'alliance entre autochtones et colons blancs, marques indélébiles de la présence des premiers missionnaires protestants.
- Lolodorf, localité créée par les allemands, vestige caractéristique de toutes les villes allemandes.
- Ebolowa, ville allemande au site accidenté et attrayant, où fut enterré Martin Paul SAMBA l'une des figures de proue de la résistance contre les allemands.

Les types de tourisme qui peuvent être développés dans pour le Sud et l'Est sont : le tourisme de nature, le tourisme culturel et de découverte à travers lesquels les touristes pourraient visiter les forêts denses, vierges et riches en espèces végétales ; découvrir les habitats et modes de vie des autochtones, tout en s'y impliquant à travers des activités incluses dans leurs circuits : randonnées, partie de chasse, pêche, ateliers de sculpture sur le bois local, ateliers de cuisine pour les femmes.

Le tourisme historique a aussi une place à revendiqué dans ces provinces car elles portent encore des traces témoignant du passage des colons.

A cet effet, les habitants de cette région doivent bénéficier du tourisme, par la formation de guides-interprètes (pour les visites en forêts, les excursions...) sélectionnés parmi les ressortissants de la région, car ils connaissent mieux le territoire et les diverses régions dans les détails et leurs atouts ; et ils permettront aussi aux touristes de communiquer avec les autochtones.

Par ailleurs la commercialisation de produits issus de l'artisanat (sculptures et objets d'art à emporter comme souvenirs) et de la gastronomie locale (pour la restauration des touristes) peut permettre aux populations de vivre de leur travail notamment l'agriculture et la pêche. Avec une politique de limitation et les lois relatives au braconnage, la richesse animale de cette région peut être conservée et contribuer aux activités de chasse pour la distraction des touristes intéressés. Les produits de ces chasses pourraient être intégrés aux activités de culinaires incluses dans les circuits, ce qui permettrait aux visiteurs de participer et goûter aux délices de la gastronomie locale, riche en feuilles légumières, viandes de brousse et tubercules.

Le Centre quand à lui est une destination privilégiée. Il abrite la capitale politique, d'où les grands efforts relevés dans l'aménagement et l'urbanisation de la ville, la construction de structures officielles de l'autorité publique (ministères, palais présidentiel, mairies,...), d'infrastructures d'accueil et d'hébergement.

C'est un centre d'affaires important et incontournable, qui contribue au développement du tourisme d'affaires dans la sous région d'Afrique centrale, car les institutions les plus importantes s'y trouvent. Yaoundé abrite chaque année de nombreuses conférences, séminaires ou congrès, et manifestations culturelles.

En matière d'écotourisme, le potentiel du centre est concentré dans les environs de la capitale avec :

- Le rocher vimli à 7 kilomètres de Mbalmayo, qui offre une vue panoramique de la ville de Mbalmayo,
- Les quatre admirables chutes du Nyong qui se succèdent ; la chute de Ngo-njock Lipo, sur le fleuve Nyong à 11 kilomètres d'Eséka, elle porte le nom d'une femme aux pouvoirs occultes, qui vivait dans la région ;
- La grotte d'abouma (sur la route de Mvengue) qui peut accueillir une centaine de personnes, le monastère et la grotte du mont fébé consacrée à la vierge Marie le 8 décembre 1961, la grotte d'Okombé à 10 kilomètres d'Akono...
- Le fleuve Sanaga qui est le plus long du pays, avec son imposant barrage électrique à Edéa, il fournit une grande partie de l'électricité du pays.
- Les multiples villages des alentours. Etant l'une des régions qui a le plus été marquée par la colonisation, les populations du centre du Cameroun ont eu tendance à perdre leur originalité et à se convertir à une certaine identité occidentale, ce qui a conduit à une perte des valeurs et traditions originales. Mais quelques villages environnants ont su garder leur originalité grâce à l'emprise des anciens sur les sociétés traditionnels ou les effets induits de la pauvreté qui pousse certaines personnes à s'installer dans la zone rurale, manquant de moyens pour vivre en zone rurale.

Même si les manifestations culturelles de ressort traditionnelles qui amenuisent la curiosité des touristes tendent à disparaître dans la région équatoriale, les certains usages et cérémonies de la vie quotidienne tels que les mariages, deuils, circoncisions, restent d'un grand intérêt culturel attrayant.

Au centre les besoins en emplois et formation des ressources humaines s'orientent plus vers la nécessité d'un personnel d'accueil, d'hébergement et de restauration qualifié pour les multiples structures d'accueil, les hôtels et restaurants dont dispose la capitale.

Dans le souci d'impliquer les populations locales au développement du tourisme, les autorités responsables du tourisme et les investisseurs privés peuvent songer à des formules de logement qui consistent à loger (pour une ou deux nuits) les touristes chez les habitants. Cette formule permettrait aux touristes de se familiariser avec l'environnement visité et aux populations locales d'obtenir des revenus, déduits ou facturés du prix que les touristes payent pour leurs séjours en échange des services fournis.

2- La région océanique : affaires et détente.

Sans l'influence maritime particulière, on pourrait intégrer le Littoral et le Sud-ouest à l'ensemble équatorial du Cameroun. Les milieux physiques limitrophes sont presque identiques du point de vue topographique, géomorphologique, végétal, zoologique et même humain.

On y trouve des chutes de la Lobé à Campo, à 92 kilomètres de Kribi, celles de Memvé élevées sur le Ntem.

Les réserves de faunes comme celle près de Campo qui regroupe des troupes d'éléphants et de gorilles, tandis que les cours d'eaux ne manquent ni d'hippopotames, ni de caïmans comme toutes les rivières de la région.

Au Sud-ouest, le tourisme gravite autour du mont Cameroun (4070 mètres) et la mer.

Point de repères pour les navigateurs, le mont Cameroun a été surnommé « char des dieux » au cinquième siècle avant Jésus-Christ par le navigateur HANNON, c'est la plus haute montagne de la région côtière ouest africaine. Il revêt pour les habitants un caractère sacré.

Le parc National de Korup, (Sud-ouest), couvre une superficie de 1259 km² et est considéré comme l'une des plus belles et plus vieilles forêts tropicales humides du monde. La richesse de sa faune et de sa flore est le résultat d'un fait unique : le site de Korup en effet a survécu à l'âge glaciaire !

Korup ressemble à un musée vivant de plus de 60 millions d'années. Quant à la faune, on dénombre plus de 300 espèces d'oiseaux à l'intérieur du Parc et 100 autres dans les zones environnantes, 174 reptiles et amphibiens et 140 espèces de poissons qui peuplent les nombreux cours d'eau qui traversent le Parc.

Le Parc National de Korup est aménagé comme une réserve de faune naturelle où on peut encore trouver des éléphants, des buffles, des antilopes, des léopards, des chimpanzés, des drilles et une variété d'autres petits animaux.

Par ailleurs, le jardin botanique de Limbé créé en 1892 par un horticulteur allemand pour acclimater les plantes telles que la quinine, le café, l'hévéa, le cacao et la banane, a également servi de centre de formation pour les Camerounais dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture et de la foresterie. Aujourd'hui, il est devenu après le Mont Cameroun, la plus grande attraction touristique dans le Sud-ouest. C'est également un centre international pour la recherche en biodiversité. Un centre d'attraction appelé « Jungle Village » y a été aménagé et sert de cadre à l'organisation de manifestations culturelles pour le plaisir des touristes.

L'influence de la mer est spectaculaire le long de cette cote en courbe au sable fin bordée de cocotiers. Les fleuves Wouri, Sanaga, et Nyong ont créés des estuaires aux entailles plus ou moins profondes dont celle du Wouri au fond du golfe de guinée est la plus spectaculaire. Les populations Douala, Bakoko, Bassa' a, Pygmées et autres qui vivent dans la région du littoral ont de vieilles traditions liées à l'eau (fleuve ou océan) d'où elles tirent en grande partie des moyens de subsistance (fabrication de pirogues, de filets, d'armes de chasse aquatique ou d'outils de pêche). Le fond du golfe est également dominé par le mont Cameroun dont le pic volcanique culmine à 4070 mètres d'altitude. Ce haut massif marque à la fois la limite nord des deux régions précédemment décrites (le centre et le sud) et le point de départ des hauts plateaux verdoyants de l'Ouest.

Le littoral quant à lui, est la province par excellence des affaires avec Douala la capitale économique du pays, tourisme et affaires y sont deux réalités indissociables. Plus de la moitié des contrats d'affaires du pays y sont signés, avec des investisseurs étrangers et nationaux.

La province totalise 35% du parc hôtelier du pays et offre de nombreuses possibilités de villégiature :

- Le vieux pont allemand à Edéa construit en 1903, avec une longueur de 80 mètres ;
- Le barrage hydro-électrique d'Edéa et les usines ALUCAM et SOCATRAL ;
- La mission catholique de Marienberg à Mouanko, avec sa vieille école allemande ;
- La grotte de Ngog lituba qui s'ouvre à 800 mètres d'une colline de 1500 mètres,
- Le musée municipal de Douala ;
- La stèle du roi Akwa DIKA MPONDO ;
- Le village Tanguy célèbre pour son marché de fruits et de vivres frais, il l'est aujourd'hui plus encore par l'exploitation d'eau minérale qui s'y est installé ;
- le vieux château de Maka, construit par les allemands à 8 kilomètres de Dibombari, il est flanqué d'une tour de 30 mètres et d'un tunnel de 300 mètres sous la rivière ayant servi de bunker aux soldats allemands lors de la première guerre mondiale ;
- le mont Koupé haut de 2050 mètres.

Les manifestations traditionnelles et culturelles restent grandement liées à l'eau, c'est le cas lors de la cérémonie du Ngondo chez les sawas. Les compétitions de pirogues y sont très importantes.

La région étant déjà dominée par un tourisme balnéaire de masse, du point de vue écotouristique ce tourisme balnéaire doit être promu, mais contrôlé et limité pour éviter la dégradation des espaces naturels, notamment des plages. Cela permettrait d'éviter l'envahissement et la pollution des eaux, qui constituent une source de revenus importantes pour les populations locales vivant essentiellement des activités de pêche.



Plages de Kribi et Limbé, source : www.natureholding.org

Présentant les mêmes attraits que la région équatoriale, le tourisme culturel y est à développer avec la formation de guides locaux pour la visite des espaces naturels (forêts vierges, parcs, réserves) et des villages avoisinants. De même qu'un personnel de sauvetage et d'animation pour les activités liées à la mer ; et un personnel en hôtellerie et restauration répondant aux besoins des multiples structures touristiques de la province (hôtels, restaurants, bars, agences de voyages).

Les produits maritimes étant la principale source de revenus des populations locales, la création de coopératives de pêcheurs avec des moyens de conservation de ces produits (dont le manque ralentit et limite la commercialisation) notamment la frigorification pour une meilleure et plus longue conservation, générerait des bénéfices plus larges, permettant aux commerçants d'étendre leur réseau de distribution et créant des emplois.

D'autre part la mise en valeur du « poisson sec » par les hôteliers et restaurateurs dans les menus qu'ils proposent, ne peut qu'encourager et dynamiser les petites industries de séchage de poisson qui emploient et nourrissent de nombreuses personnes, mais restent à ce jour peu connues, mal organisées de par le fait qu'elles utilisent des méthodes archaïques et pas très saines.

Le tourisme sportif est largement exploitable dans la région océanique par l'organisation de compétitions liées aux activités aquatiques (compétitions de natation, courses de pirogues ou de bateaux à voile, surf, jet-ski), et d'autres activités telles que l'alpinisme et les ascensions du mont Cameroun ou du mont Koupé, et les recettes fournies par ces multiples activités peuvent être utilisées pour le développement des zones rurales.

De même le tourisme d'aventures dans la région tout comme dans la région équatoriale est à promouvoir.

L'agriculture dans la région est aussi très florissante, par la clémence du climat. On retrouve donc dans cette région de nombreuses plantations familiales appartenant aux autochtones, de vastes plantations et industries agro-alimentaires souvent détenues et gérées par des étrangers. La privatisation et la gérance de ces plantations par des étrangers est un facteur retardateur pour une politique de développement durable quelconque, car l'implication abusive des étrangers limite les possibilités d'embauche pour les populations locales et les maintient dans le chômage, ce qui aggrave la pauvreté et augmente l'animosité des populations pauvres à l'égard des étrangers conduisant à des comportements de xénophobie et de délinquance.

Dans les régions équatoriale et océanique, un tourisme scientifique ne serait pas à exclure car dans cette région de grande verdure, poussent plusieurs plantes dont un intérêt médicinal a été révélé par les travaux de l'institut de recherches médicales et d'études des plantes médicinales) l'IMPM⁴⁷, du ministère de la recherche scientifique et les vieux sages traditionnels communément appelés « sorciers-guérisseurs ». Elles sont utilisées pour guérir certaines maladies. Les études ont permis d'y identifier plus de 400 variétés d'arbres dont plusieurs plantes médicinales. Le parc de Korup doit d'ailleurs sa célérité actuelle au fait qu'on y a découvert une liane, (*Aucustraladus korupensis*) qui aurait des effets positifs sur la guérison de certains cancers. Cette richesse naturelle médicinale peut être profitable par la mise en place d'équipes de recherches qui pourraient pousser des travaux permettant d'exploiter ces plantes afin d'obtenir dans des conditions réglementaires et saines, des médicaments dont l'efficacité serait testée et approuvée par des experts avant d'être commercialisée sur le territoire local, à des prix moins chers que les produits pharmaceutiques occidentaux souvent inaccessibles pour les populations pauvres.

Le développement de ces recherches, s'avère bénéfique pour l'industrie pharmaceutique du pays qui n'en serait que dynamisée par des travaux en collaboration avec des centres de recherches étrangers expérimentés et plus équipés, ou encore la création ou délocalisation des entreprises et laboratoires de recherches pharmaceutiques étrangères au Cameroun ; et pour la population active à qui elle fournit de nouvelles possibilités de travail et ouvre un nouveau marché d'emplois, tout en créant un tourisme de cure dans le pays.

3- Les grasslands : territoires d'immenses potentialités.

Après le volcan actif de mont Cameroun dans la région de Buea et Limbé-Douala, au fond du golfe de Guinée, apparaît le grand et unique coude remarquable de l'atlantique qui enfonce la côte Ouest du continent sur près de 500 kilomètres.

De l'arrière pays du golfe, au sud-ouest, par une région de montagnes d'origine volcanique en oblique toutes orientées vers le nord-est où cette zone se termine en haut plateaux verdoyants dominés par des massifs énormes aux altitudes avoisinants les 3000 mètres, pays de collines, de vallées et de lacs, les grasslands ont toujours été recherchées à cause de leur beauté naturelle, de leurs sols et sous-sols très riches, de leurs climats si accueillants que les bantou et semi-bantou ont occupés depuis des siècles pour pratiquer l'agriculture et l'élevage en ces lieux bien arrosés par des pluies abondantes et au climat sain.

La faune sauvage y est encore très riche, les amateurs de chasse rencontrent souvent de gros gibiers : hippopotames, crocodiles, caïmans, panthères léopards, sangliers, buffles, antilopes géantes, et même des éléphants. Les petits gibiers tels les biches, cynocéphales, lièvres et singes gris ravagent les épis de maïs dans les champs lorsqu'ils sortent des bois.

Les cours d'eau, lacs et petits torrents qui dévalent les collines sont riches en poissons divers : silures, tilapia, carpes et même crevettes rouges et crabes d'eau douce.

Les cérémonies de chasse traditionnelle après les premiers feux de brousse en décembre et janvier, et celles des pêcheurs en groupe au filet, à la nasse ou au poison naturel, sont des spectacles rocambolesques qui se terminent souvent par la présentation des trophées au roi, qui récompense les participants les plus adroits.

Ces pratiques traditionnelles plus proches de la nature sont des activités sportives saisonnières qui ont l'avantage majeur de ne pas ruiner le patrimoine local par une exploitation abusive.

⁴⁷ Emmanuel ONDO NDONG, Tourisme et développement économique d'un pays : exemple du Cameroun, (école normale supérieure, Yaoundé 2003)

La province de l'Ouest recèle d'immenses potentialités touristiques : sites naturels, multiples chefferies traditionnelles, produits de l'artisanat. Les paysages touristiques s'y dessinent sur le tracé des villes :

- Dès la traversée de la rivière Nkam, la route tracée sur un flanc de montagne devient sinueuse dans un magnifique paysage de montagnes arrondies, de cultures en courbes de niveau, de bocages, de haies vives et d'habitats dispersés à perte de vue.
- Les remarquables falaises du col de Batié ;
- Bandjoun, prototype de chefferie traditionnelle bamiléké dont les sociétés secrètes constituent l'âme et la force. La visite du musée est très intéressante ;
- Foumban, capitale du pays bamoun, et son sultanat dont l'histoire date du 18^e siècle, avec le musée du sultan, le musée des arts et traditions bamoun et du centre artisanal.
- La ville de Dschang, haut lieu de tourisme avec son centre climatique où la douceur du climat et le calme qui y règne favorisent le repos et la détente.
- Les chutes de mami wata (célèbre sirène de la région) à Fongo Tongo, et la luxuriante et pittoresque plantation de thé Djutitsa à Ndzihi.

Le Nord-ouest flirte avec la modernité sans trahir son passé. Bamenda sa capitale provinciale reflète fidèlement traditions et modernité qui s'y côtoient par moment et par endroits, avec des richesses touristiques telles que :

- Le magnifique palais des congrès où naquit en mars 1985, le rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) parti politique actuellement au pouvoir ;
- Les vestiges de l'administration allemande avec le fortin qui abrite les services du gouverneur ;
- Le centre artisanal au pied de la falaise, et le nouvel aéroport qui reçoit des Boeing 737 ;
- Les chefferies traditionnelles de la région avec leurs palais féodaux, sanctuaires sacrés d'une beauté extrême, à Mankon, Bafut, et Bali ;
- Les pics mystérieux d'Okou, les paysages féériques de la Menchum et de la Dongamantung ;
- Les cours d'eau alternativement calmes et impétueux selon les saisons, et les lacs de cratère
- Ndu, connu pour son thé et dont on peut vanter la beauté des paysages.

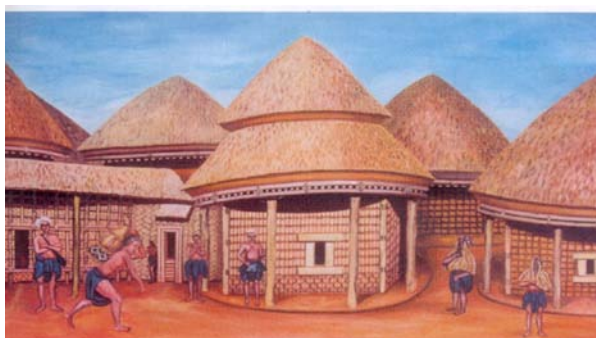
Un tourisme culturel basé sur la découverte et la compréhension des modes de vie des peuples des grasslands, trouve son compte dans cette région à travers la conservation du patrimoine régional. En effet les populations de cette région du Cameroun sont restées les plus attachées à leur culture d'origine (traditions et coutumes ancestrales, rites, artisanat, architecture, décoration et traditionnelle), les effets de la mondialisation ou de l'occidentalisation y sont moins visibles que dans le reste du pays et les populations ne s'en portent pas plus mal, vu que les tribus bamilékes qui y règnent sont connues pour leur sens des affaires et le développement du commerce

Le regroupement des populations ou des ethnies en associations étant chose courante chez les bamilékes, la création de coopératives agricoles pour la fourniture de produits de restauration aux hôtels et restaurants de la place, constitue une source d'emplois et de revenus, dans cette région aux terres fertiles.

Dans cette région riche en montagnes, le tourisme de montagne s'impose, par l'organisation de randonnées et excursions en montagne, l'ascension des montagnes. Guides locaux et sauveteurs sont donc indispensables pour la découverte du milieu et la sécurité des touristes.

Cependant, le reboisement et la protection de certaines zones détruites par les feux de brousse, est nécessaire pour la régénération des essences sauvages, et l'évolution de certaines espèces menacées ou en voie de disparition, dans la région des grasslands.

Les cérémonies traditionnelles et rituelles telles que les mariages, les funérailles, les intronisations et les fêtes saisonnières ancestrales ou d'origine islamo-chrétiennes, sont nombreuses dans ces régions verdoyantes où les arts plastiques s'allient merveilleusement aux arts chorégraphiques et à la poésie lors des fêtes coutumières de LAAKAM, de NGUON, de LELA FEAST...



Manifestations culturelles et architecture bamiléké ; source : Les peuples bantous (1998), publication du ministère de la culture.

4- Le grand nord : une région touristique par excellence.

Du plateau de l'Adamaoua jusqu'au lac Tchad la population dominante est constituée de sahélo-soudanais (foulbé, mboun, arabe choa, kotoko...) avec des souches anciennes (nyem-nyem, Sao...). De la savane arborée au sahel désertique, on trouve essentiellement les éleveurs peuls qui se sont adaptés à tous les cas de figures depuis qu'ils ont maîtrisés le cheval et pratiquent la transhumance sur de longues distances à la recherche de points d'eaux et prairies utiles pour nourrir leurs troupeaux. Les kotoko, kanuri et arabes choa en font de même. Face aux cavaliers impétueux et conquérants les populations anciennes ont gagné les massifs, refuges plus défendables et se sont adaptés à une vie plus dure. Elles utilisent peu d'eau pour pratiquer leurs cultures extensives mais très riches. Les autres métiers de fer forgé, de potiers à l'adresse éprouvée, de tisserands, chasseurs ou pêcheurs y sont très développés et rapportent des bénéfices suffisants pour faire vivre de grandes familles.

Les scènes de pêche traditionnelle dans les cours d'eau ou les lacs de retenue comme à Lagdo par les gbaya, nyem-nyem, mboum, sont des activités économiques qui rapportent des revenus substantiels à la population par la vente du poisson fumé, mais sont aussi des événements écotouristiques qui rapporteraient beaucoup de devises (par la facturation de ces activités dans les prix des circuits) si on fait découvrir tout son côté spectaculaire aux touristes.

Il est impossible de parler du grand nord Cameroun, sans évoquer le premier facteur d'unité qu'est la fantasia. La civilisation du cheval va de Banyo plus au Sud jusqu'à l'extrême nord où le chameau fait son apparition. La fantasia est tout un art qui va du harnachement de la bête à la tenue complète du cavalier de l'étrier au turban sans oublier les armes : sabres, arcs et carquois en cuir décoré, lances aux pointes uniques ou multiples. La cavalerie du lamidat de Garoua offre de superbes spectacles de danses à cheval au son de l'alghaïta et kakaki (instruments de musiques à vent).

A la cour du lamido de Ngaoundéré, la danse douce et noble dite « danses des concubines du roi » est très séduisante.

Quelques kilomètres plus loin l'habitat de Mousgoum s'intègre au paysage ensoleillé avec sa forme typique qui lui a valu le nom de « case-obus ».

A Oudjila près de Maroua et de Mora, les villages kirdi s'accrochent dans le paysage rocaillieux et tourmenté avec leurs cases rondes aux toits pointus coiffés d'un collier d'argile cuite. Chaque hameau est entouré d'un mur de pierres habilement superposées. Les paysages de la région de Rhumsiki et Kapsiki avec leurs pains de sucre qui rappellent le décor lunaire

attirent les touristes désireux de rêver et d'escalader les dykes aux parois vertigineux, mais très accueillants et accessibles.

La grande réserve de Waza avec ses troupeaux de girafes et d'éléphants ressemble à un jardin zoologique où les animaux sont presque domestiqués car ils sont nombreux et ne craignent presque plus les photographes. De nombreux campements touristiques ont été aménagés dans la région notamment à Waza, Rhumsiki, à Boubandjida pour permettre aux visiteurs de profiter et d'admirer les merveilles de la nature et de la région.



Lac de cratère, cavaliers de la fantasia et girafes du Nord Cameroun, source : www.astocaf.com

La province du nord est considérée comme la plaque tournante qui dessert l'Adamaoua et l'extrême-nord en touristes. Elle offre des atouts propres, riches de civilisations millénaires, des tourisms de vision et cynégétiques, avec :

- Le magnifique et géant pont de la Bénoué à Garoua ;
- Le zoo de Garoua ;
- Le célèbre sultanat de Rey bouba, citadelle aussi inaccessible que Tombouctou, avec ses traditions, son protocole, et le sultan personnage légendaire, qui reçoit rarement ;
- Le parc national de la Bénoué ;
- Le parc national de boubandjida ;
- La réserve du Faro ;
- La retenue d'eau de lagdo, imposant barrage qui produit de l'électricité pour toute la région septentrionale, et permet l'irrigation des terres environnantes ;
- Le pittoresque et riche marché ombragé de Pitoa où l'on se rend pour vendre, acheter ou flâner.
- le site de dinosaures de Manangia (Mayo Rey), datant de 120 millions d'années fut découvert en 1988. Deux cent quarante empreintes et une cinquantaine de pistes de dinosaures y sont fossilisées.

L'extrême nord est une destination touristique de premier choix, avec :

- Le parc de Waza, réserve faunique la plus importante d'Afrique centrale ;
- Les villages Rhumsiki, où le « sorcier aux crabes » prédit l'avenir et ; Oudjila situé au sommet d'un mont dominant la région. L'enceinte de ce dernier village est tricentenaire et le « saré » du chef est un labyrinthe de cases authentiques.
- Mokolo, fief des Mafa où on peut admirer de hauts fourneaux primitifs et visiter des forges avec des articles d'une grande originalité ;
- Tourou et Mabas, villages près de la frontière nigériane, au bord d'une falaise d'où on a une vue panoramique sur la vaste plaine nigériane.

La province de l'Adamaoua est une grande région touristique. Elle compte une quarantaine d'établissements d'hébergements et plus d'une trentaine de sites répertoriés et classés : lacs d'une beauté exceptionnelle, grottes millénaires, chutes pittoresques, ranchs et campements de chasses. Sa capitale provinciale est Ngaoundéré ville étape entre le Nord et le Sud. Elle doit son nom à l'une des montagnes en forme de nombril qui l'entourent. Ses centres d'intérêt sont :

- La grande mosquée, bâtiment moderne et pittoresque qui accueille les fidèles pour la prière du vendredi.
- Le palais du lamidat dont les décorations murales des salons et à l'entrée au toit conique de chaume font revivre les époques lointaines ;
- L'école hôtelière et de tourisme du Cameroun ;
- Le lac de Mbalang long d'un kilomètre et aux formes irrégulières, avec un îlot e son centre. la pratique du ski nautique y est possible, de même que la voile, la pêche et des prises de vue ;
- Le lac naturel Mayam, entouré d'une forêt où on retrouve hippopotames et crocodiles ;
- Les chutes spectaculaires de Tello, de la Vina, de Béni, et de Lancrenon, dont certaines offrent des possibilités d'hydro-électricité ;
- Les grottes des nyem-nyem (refuge de résistance contre les allemands), de Damougaré, d'Ossere Tchoumbal ;
- Le ranch de Ngaoundaba situé dans un parc boisé, des possibilités d'hébergement et de restauration existent dans le campement ;
- Les barrages Mbakaou et de la Mape ;
- La source thermale de Wouldé qui jaillit sur une rupture de pente entre le plateau et la plaine, libérant de l'eau chaude à 70°C.

La beauté et la multiplicité des paysages du grand nord, libre cours à la pratique du tourisme de safari-photo et de chasse, dans les nombreuses réserves et les parcs de la région⁴⁸, par l'aménagement de parcours et campements, la création d'unités de location de matériel de chasse pour les touristes, dont l'utilisation génère des bénéfices, l'aménagement de pistes praticables et de moyens de transport pour les visites. les autorités publiques doivent donc réorganiser le gestion de ces parcs souvent laissés à la merci des populations locales ou des braconniers qui y trouvent leur gagne-pain en abattant systématiquement tous les animaux dont la chair est consommable, entraînant ainsi la disparition de certaines espèces animales très importantes pour l'écosystème et le développement de l'écotourisme. A cet effet, des gardes forestiers, maîtrisant la région et les diverses ressources qui sont à protéger doivent être formés parmi les populations locales, pour une implication de celles-ci, de même que des guides touristiques.

Tout comme les hommes des grasslands, ceux du grand nord son restés jusqu'à ce jour très jaloux de leurs traditions millénaires, les méthodes de travail des divers artisans (tisserands, potiers, forgerons, cordonniers, etc.) sont ancestrales et archaïques. Il faut donc promouvoir la vente de ces magnifiques produits locaux afin de dynamiser l'artisanat de la région par l'ouverture d'ateliers d'arts ou de d'unités de commercialisation dans les établissements d'hébergement ou autres lieux a fort potentiels touristiques.

Par ailleurs la région est dominé par la religion musulmane ce qui a renforcé la soumission des populations locales aux divers rois ou sultans intronisés de générations en générations depuis plusieurs siècles ; et a permis une large conservation des cultures ancestrales.

Les grandes cérémonies traditionnelles, telles les fantasias, le festival des nyem-nyem, ou le carnaval bororo, sont des catalyseurs pour le tourisme culturel, qui permettrait aux touristes de la région de découvrir les cultures aux milles couleurs du Nord, de même que l'artisanat local qui est resté très authentique avec l'utilisation de calebasses et de marmites en terre cuite comme ustensiles de cuisines, la fabrication de sandales, portefeuilles et autres en peaux d'animaux (serpents, chèvres, moutons,...), fabrication de pagnes, souvent ornés e broderies faites à la main.

⁴⁸ « Cameroun : toute l'Afrique dans un pays » manuel de vente, publication du ministère du tourisme 2008.

La région étant d'un fort potentiel touristique, les hôtels doivent y être rénovés et bien entretenus pour un accueil et des séjours satisfaisants des touristes. Les jeunes de la ville doivent amplement profiter de l'école hôtelière et touristique de Ngaoundéré, qui offrirait de larges possibilités de travail si elle était réorganisée et mieux gérée.

Cependant, le Nord souffre d'une certaine isolation par rapport au reste du pays, du fait que les voies d'accès terrestres sont en mauvais état ou très souvent envahies par les « coupeurs de routes » brigands, qui agressent et pillent tout usager imprudent qui s'y aventure. Ce qui rend l'accès difficile et le déplacement quelques fois incertain. Les pouvoirs publics doivent alors mettre sur pied des mesures de sécurité visant à protéger les passagers lors de leurs voyages ou procéder à l'arrestation de ces brigands, et améliorer les moyens et conditions de transport en direction de la région riche d'un potentiel agricole, pastorale, artisanal et touristique qui convenablement utilisé et mis en valeur ne peut que se développer.

Les moyens financiers mis en œuvre seront ici ceux issus des caisses de l'état et une part des bénéfices prélevés sur les tarifs des voyages que paient les touristes par les organisateurs d'activités touristiques sur place.

Le désenclavement de la région se traduit aussi par le fait que les tribus vivent dans des zones rurales pauvres et dépourvues d'infrastructures de sanitaires, scolaires et de transport, d'ailleurs le Nord est la région qui enregistre le taux d'analphabétisation le plus élevé du pays. Les revenus générés par les activités touristiques dans ces zones rurales doivent donc contribuer à la fourniture d'infrastructures telles que les routes, écoles et hôpitaux, pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

L'aspect communautaire est parfois négligé, pourtant il constitue un élément fondamental dans l'implication davantage de personnes dans le tourisme en Afrique. Les gouvernements ont un rôle primordial à jouer dans l'éducation et le renforcement des capacités en faveur des communautés. Il importe de procéder au changement des composantes de l'industrie touristique qui a besoin d'intégrer davantage de groupes défavorisés, notamment les groupes ruraux pauvres.

Si on veut faire profiter aux populations des retombées du tourisme, il est important de les impliquer dans l'industrie touristique et dans la gestion des entreprises. Elles peuvent être employées dans la planification et la gestion des activités des parcs selon les compétences des uns et des autres pour le guidage, gardiennage, entretien des animaux et des espaces naturels. Les communautés locales doivent pouvoir gérer les zones naturelles en dehors des aires protégées et établir des jointures et d'autres accords avec les secteurs qui gèrent le tourisme (public et privé).

Les populations locales ont besoin d'être impliquées dans la gestion du tourisme et de la nature à l'intérieur des aires communautaires protégées, surtout lorsqu'elles sont à proximité des habitations

Sur l'ensemble du territoire et les diverses régions visitées la création de coopératives pour la commercialisation des produits locaux est un projet très important qui permettrait aux populations locales de mieux s'organiser pour vendre le fruit de leur travail. Un matériel moderne et adéquat doit donc être mis à la disposition des populations par rapport à leurs activités (pêche, agriculture, artisanat). Ainsi au Sud, à l'Ouest, et à l'Est, les paysages verdoyants et les terres fertiles permettent l'implantation de coopératives agricoles peuvent être créées pour la culture des produits de consommation locale et d'exportations. Au Nord des coopératives artisanales, pastorales et de chasse (fourniture d'un matériel de chasse et regroupement du gibier obtenu pour la vente) sont plus adaptées car le climat y limite les activités agricoles et les populations sont plus tournées vers l'élevage. La région océanique quant à elle bénéficierait plus de coopératives de pêche, pour la promotion des produits de la mer. La direction générale de ces coopératives étant remises aux autorités publiques ou à des

organismes privés, les bénéfices obtenus par l'exploitation des produits locaux, doivent servir au développement global de la région, par la l'aménagement ou la rénovation d'infrastructures nécessaires selon la région : écoles, hôpitaux, routes, lignes électriques, lignes téléphoniques, centres commerciaux.

Les formations dont les autorités publiques ou privées et le personnel (hôteliers, guides, restaurateurs) recruté dans un premier temps auront besoin, ne sont pas des formations complètes comme celles fournies dans les écoles hôtelières, car elles prendraient plus de temps et ne feraient que repousser le processus de développement du tourisme sur le territoire entier. Il conviendra alors aux autorités compétentes et responsables du tourisme de faire au personnel des formations accélérées de 2 ou 3 mois pour se familiariser avec le milieu et les exigences du tourisme. Ensuite, de promouvoir dans le système éducatif et surtout universitaire camerounais des formations en tourisme, pour avoir un personnel qualifié à long terme répondant aux besoins du marché touristique.

A ces métiers s'ajoutent souvent des besoins en main d'œuvre pour l'aménagement ou la construction de structures touristiques, tels que les maçons, menuisiers, ingénieurs, architectes, dont le recrutement sur le territoire ouvre de nouvelles possibilités ou un nouveau marché d'emplois, diminuant ainsi le taux de chômage.

Concernant les infrastructures d'hébergement touristiques dans le pays, les acteurs du tourisme doivent veiller à ce qu'elles soient aménagées selon les normes de qualité et de sécurité définies par le tourisme durable, afin d'assurer la sécurité et le bien être des touristes et des collectivités locales, ainsi que la préservation de l'environnement naturel.

Certaines ethnies du pays par l'autorité des chefs qui les dirigent sont jusqu'à ce jour, très attachées à des éléments naturels (chutes, montagnes, grottes, arbres, rivières, rochers) de leurs régions qu'ils considèrent comme sacrés. L'accès y est généralement interdit sous peine de malédiction mystique ou de mort. Ces prises de position sont liées à des coutumes et traditions ancestrales ancrées dans le quotidien, et très respectées. Cependant ces éléments naturels s'avèrent utiles et très rentables pour le développement et la réalisation de l'écotourisme. L'équation la plus difficile à résoudre à ce niveau est donc de convaincre les autorités locales pour un accès à ces sites. Du fait que ces populations soient généralement pauvres, le filon à exploiter pour persuader les chefs de villages est l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement de la région par l'aménagement de routes, écoles, hôpitaux, marchés, moyens de transport, qui sont les principales ressources que nécessitent les populations rurales, souvent éloignées ou recluses.

Toutefois lorsque l'accès à ces sites est permis les responsables des activités touristiques doivent veiller à la protection de ces sites et limiter les arrivées touristiques pour éviter la dégradation des lieux, satisfaisant ainsi la curiosité des touristes, et les autochtones par le respect de leurs traditions et la conservation de leur environnement.

En outre, pour une meilleure collaboration et une plus large implication des populations locales aux activités et au développement du tourisme sur l'ensemble du territoire, des ateliers de formation et de sensibilisation doivent être réalisés, pour informer le public des motivations des voyageurs, de la nature des activités réalisées sur leurs territoires et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer. La sensibilisation des populations ici est très importantes, car le tourisme est généralement mal perçu et vu comme une « activité réservée aux riches et qui ne rapporte rien ». Pour que la population accepte d' y participer, il faut qu'elle obtienne une contre partie bénéfique. Cette sensibilisation ne doit cependant pas être limitée aux populations rurales, elle doit s'étendre dans les zones urbaines à travers les programmes scolaires et même les programmes diffusés à la télévision afin de développer la culture touristique des voyages dans l'esprit des camerounais, ce qui ne pourrait qu'encourager le tourisme interne et national.

D'autre part, la sensibilisation et la mise à la disposition de toutes informations nécessaires pour les touristes dès leur arrivée sur le territoire ou leur installation dans les unités d'hébergement sont très importantes, car elles les mettent en condition et les préparent à plusieurs éventualités.

Les organisateurs de circuits touristiques doivent harmoniser les circuits de façon à ce que plusieurs régions qui célèbrent leur fête dans la même période soient visitées et découvertes avec leurs richesses artistiques et écologiques.

Le concept de capacité de charge est très important ici, il détermine le nombre de touristes qu'un endroit peut accueillir sans porter préjudice à l'environnement ou à la population d'accueil, ni diminuer la satisfaction des touristes. Les autorités responsables de la planification du tourisme et des activités écotouristique devront définir pour chaque région, des limites à ne pas dépasser concernant le nombre de touristes, établir des règles visant à préserver les espaces naturels visités avec des sanctions ou des amendes envers les visiteurs irrespectueux de ces règles, organiser avec des activités de reboisement, de nettoyage, ou de décoration en impliquant les communautés locales qui se sentiront ainsi pris en compte et responsables de la protection de leur environnement.

Cette capacité de charge⁴⁹ prend en compte, **la capacité écologique** : qui limite les répercussions sur l'environnement et s'articule autour de la limitation des pollutions et la dégradation des espaces naturels ; **la capacité de socioculturelle** : qui détermine les effets de la présence étrangère sur la société d'accueil, la préservation et la valorisation de ses cultures ; **la capacité psychologique** qui détermine l'aptitude des populations à recevoir des visiteurs et les comportements qu'elles adopteront vis-à-vis de ces étrangers ; **la capacité des infrastructures** avec le nombre d'unités d'hébergement, de restauration et des équipements qu'un région possède ou qu'il est nécessaire d'aménager ; et **la capacité de gestion** qui renvoie aux flux touristiques acceptables par rapport aux compétences des gestionnaires et aux types de tourisme à pratiquer selon la région.

L'écotourisme et l'implication des populations locales : Campo-ma'an, une expérience vécue.

Attestant des possibilités de développement de l'écotourisme au Cameroun, une expérience écotouristique a réussie dans la province du Sud par l'unité technique opérationnelle (UTO) de Campo-ma'an plus précisément a Ebodje, pour la conservation de la biodiversité, la promotion des forêts et le développement socio-économique des collectivités locales.

Le potentiel touristique de Campo-ma'an comprend :

- Le parc national avec une diversité floristique et faunique
- Une zone côtière naturelle où les tortues marines pondent sur les plages
- Les chutes de Memve'ele et de la Lobé, le fleuve du Ntem avec ses rapides, les rivières pour les ballades à pirogues
- Des grottes dont certaines peuvent servir de grottes pour passer la nuit
- Une diversité de modes de vie différents et un large échange culturel : peuple côtier vivant avec la mer, peuple forestier sédentaire ou nomade
- Proximité de Kribi, l'une des principales villes touristiques du pays.

Ebodje est un village côtier de l'arrondissement de Campo-ma'an situé à 50 kilomètres de Kribi, c'est la plus grande concentration de la tribu Iyassa de l'arrondissement, on y trouve plus de 800 habitants, et il s'étend sur 2700 mètres environ, la population vit principalement de la pêche.

A Ebodje, les populations participent d'une manière active au développement du tourisme par la création d'un comité de tourisme local qui coordonne toutes les activités dans le village. Ce

⁴⁹ Planification intégrée du tourisme (ISITT) dispensé par M. RAHOUTI

comité est constitué d'un président, trésorier et délégués qui représentent chacun les différents services qu'offre le village. Plusieurs maisons ont été aménagées et mises à la disposition du comité de tourisme pour l'accueil des touristes. Une équipe de femmes assure la restauration sous la responsabilité du comité, et une équipe de guides est chargée d'accompagner les touristes lors des sorties et ballades.

Un programme de séjour est composé de quelques activités touristiques est proposés aux touristes :

- Ballades en forêt ou en mer
- Excursions sur la rivière Likodo
- Visite du village avec ses caractéristiques (fumage du poisson, fabrication d'une pirogue...)
- Visite du musée des tortues marines
- Soirées culturelles avec des danses traditionnelles.

Les frais des services et activités offerts sont perçus par le comité, qui en prélève 10% pour ses caisses et remet le reste aux différents prestataires de services touristiques.

Une contribution de 1000 francs CFA est requise de chaque touriste comme compensation des efforts de protection environnementale. Ces fonds sont gérés par la population et servent à réaliser des projets communautaires.

Actuellement 35 personnes du village dont 10 femmes et 25 hommes sont actives dans le développement du tourisme dont ils trouvent un intérêt économique. Leur niveau d'instruction va du primaire au secondaire. Tous parlent et comprennent bien français, ce qui constitue un atout pour le tourisme.

En 2000 Ebodje a reçu une centaine de touristes, un début assez timide, mais il a fallu du temps à la population pour mettre son organisation à jour et aménager les infrastructures d'accueil. Actuellement, il y a lieu de se lancer dans un marketing pour attirer l'attention des potentiels touristiques et des tours opérateurs. Dans ce contexte la mise en place d'un office de tourisme à Kribi en cours, pourra jouer un grand rôle.

L'évaluation de l'écotourisme dans la zone passe par le remplissage de formulaires de satisfaction par les touristes. Les informations obtenues ont relevées l'hospitalité et l'accueil chaleureux de la population ; la compétence des guides au départ inexpérimentés, mais qui ont été formés aux tâches et comportement axées sur la compréhension des cultures étrangères ; l'amélioration de l'offre et des programmes touristiques ; la satisfaction et la grande appréciation des mets locaux (poisson braisé, légumes, banane plantain...) ; et la caractère simple des hébergements ainsi que leur aménagement, mais dont la salubrité reste largement à améliorer.

Pour l'acceptation du tourisme en général, il est indispensable de mettre beaucoup d'intérêt à la gérance des fonds destinés aux projets de la communauté. Chaque touriste, tour opérateur ou acteur économique participe directement à la compensation environnementale qui est versé dans la caisse de la communauté. L'exécution de projets de développement montre aux habitants un impact positif du tourisme dans leur région et ne peut que les encourager à s'impliquer.

Le cas du village d'Ebodje doit servir d'exemple aux autres localités du pays pour planifier et organiser des activités dans le cadre de l'écotourisme.

B-Commercialisation et partenariat pour le développement de l'écotourisme au Cameroun.

Le Cameroun qui dispose d'un grand potentiel écotouristique, peut-il tirer avantage du grand développement que connaît ce secteur particulier du tourisme ? Peut-il commercialiser son écotourisme sur le marché international ?

L'absence de statistique ne permet malheureusement pas d'apprécier la contribution actuelle de l'écotourisme sur l'ensemble des arrivées touristiques du Cameroun.

Pour répondre à la question précédente nous allons examiner tour à tour :

- La nature du marché écotouristique
- Les conditions d'une commercialisation viable du produit écotouristique camerounais
- Les possibilités de partenariat pour le développement de l'écotourisme au Cameroun.

1- Nature du marché écotouristique.

La compréhension du marché de l'écotourisme est absolument indispensable avant d'envisager toute politique de commercialisation.

Les différentes études menées par l'OMT aux états unis, canada, et en Europe montrent que la tranche d'âge de la clientèle écotouristique, se situe dans la fourchette 35 - 55ans ; c'est une clientèle à revenu élevé supérieur ou égal à 50.000 \$ U.S ; à un niveau de connaissance élevée (80%) ; les principaux pays émetteurs sont les pays sont : Grande Bretagne, Allemagne, France, Pays Bas, pays scandinaves, Canada, Etats unis, Australie et Nouvelle Zélande.

La clientèle écotouristique manifeste un grand désir d'apprendre et de comprendre. Les domaines de prédilection sont la culture, l'histoire, l'environnement, la faune, la flore et la biodiversité en général. D'où un besoin abondant d'informations sur les zones à visiter exprimé par cette clientèle. Les préférences vont vers les zones naturelles aussi vierges que possible avec une présence humaine limitée aux besoins de conservation. L'observation directe de la nature est primordiale même si films et livres peuvent faire l'affaire là où le contact personnel avec la nature est difficile.

L'écotourisme se trouve dans la phase de croissance de son cycle de vie avec des taux annuels de croissance qui varient entre 10 et 30%. La part de marché dans le marché du tourisme augmente d'années en années, ce qui attire beaucoup d'opérateurs économiques et accroît l'offre sur le marché international.

Les premières conclusions qui se dégagent de ces observations pour les entreprises locales qui souhaitent commercialiser l'écotourisme sont les suivantes :

- adaptation des produits ou services proposés et unités d'hébergement aux concepts écotouristiques
- durée moyenne des séjours fixée à 14 jours
- limitation de la taille des groupes à recevoir
- le prix ne doit pas être un facteur limitatif de la demande
- spécialisation des guides
- édition d'une documentation bilingue

2- Commercialisation du produit écotouristique camerounais.

Deux aspects semblent importants pour commercialiser le produit écotouristique camerounais : l'adapter l'offre aux concepts écotouristiques et l'introduction du produit camerounais dans les réseaux internationaux de distribution⁵⁰.

Il est nécessaire d'adapter l'offre camerounaise aux concepts écotouristiques car pour choisir une destination, un tour opérateur, une agence de voyages ou un écotouriste potentiel considèrera plusieurs critères, parmi lesquels :

- Une destination qui offre des possibilités de tourisme de nature, dont les attractions naturelles et culturelles sont protégées et peuvent être utilisées par les populations locales et les touristes.
- Une destination dont les agences de tourisme, les hôtels, restaurants et autres activités productrices de richesses sont gérés par les nationaux assurant ainsi de retombées économiques aux populations locales ;
- Qui offre des possibilités de participation, d'éducation et de formation aux nationaux dans les domaines de l'écotourisme ;
- Prise en compte des préoccupations environnementales et éducatives à travers les activités programmées dans les packages proposés et la documentation éditée pour préparer les touristes au voyage ;
- Minimisation de l'impact du tourisme sur l'environnement et la culture locale
- Soutien de la conservation de l'environnement et des cultures locales
- Apport d'appui aux initiatives locales créatrices de richesse
- Disponibilité de structures d'hébergement

S'agissant des structures d'hébergement, seront pris en compte :

- Le respect de traditions locales et un impact réduit sur l'environnement
- Construction à partir de matériaux locaux
- Acquisition de matières premières de restauration auprès des producteurs locaux
- Emploi et formation des travailleurs locaux
- Proposition d'excursions et matériel éducatif dans les sites naturels et culturels
- Apport d'appui aux communautés locales

Il revient donc aux administrations (ministère du tourisme, de l'environnement et des forêts, de la culture, etc., organisations non gouvernementales) et aux opérateurs privés d'adapter, chacun à son niveau, l'offre camerounaise aux concepts écotouristiques.

Par ailleurs, pour commercialiser le produit touristique camerounais il faut l'introduire sur les réseaux de distribution internationaux par :

- L'adhésion aux organismes internationaux qui s'occupent de l'écotourisme
- Le placement des produits dans des centrales de réservation. L'internet étant un des canaux de communication et d'information les plus utilisés dans le monde et, encore plus par les populations occidentales, il serait judicieux de créer que les promoteurs touristiques camerounais créent des sites internet présentant l'offre écotouristique camerounaise, avec des possibilités d'achats ou réservations en ligne.
- La signature de contrats avec les tours opérateurs internationaux
- L'élaboration et l'édition d'une documentation (écrite et audiovisuelle) abondante sur toutes les possibilités écotouristiques
- La promotion et la publicité notamment à travers les nouvelles technologies de l'information, notamment les médias qui ont un impact direct et considérable sur

⁵⁰ « Commercialisation et partenariat pour le développement de l'écotourisme au Cameroun » issu du symposium sur l'écotourisme, le commerce et l'investissement en novembre 2001 à Yaoundé, présenté par M. Joseph MEBENGA ETOUNDI, ingénieur commercial consultant du bureau d'études touristiques.

l'évolution des investissements et l'arrivée des touristes : télévision, radio, presse, internet.

- La participation aux différents forums, et foires touristiques et écotouristiques
- Le marketing en direction des principaux pays émetteurs d'écotourisme.
- La création de bureaux de tourisme au sein des diverses ambassades du Cameroun présentes dans les pays étrangers, pour intéressés les voyageurs au pays et le leur faire découvrir en plus du motif pour lequel ils s'y rendent. Ces bureaux peuvent être rattachés aux services de renseignements pour une plus large accessibilité.

Le développement de l'écotourisme sollicite plusieurs partenaires qui doivent travailler main dans la main, à savoir :

- L'état à travers l'administration centrale (administration du tourisme, de l'agriculture, de la culture et de l'environnement) et les collectivités décentralisées. L'état contribue au développement de l'écotourisme par l'élaboration d'une politique écotouristique adaptée aux réalités du milieu, la définition d'un cahier à charges à respecter par tous les intervenants, l'adoption de mesures législatives et réglementaires pour promouvoir l'activité, la définition des zones protégées pouvant faire l'objet de concessions, la promotion de la destination, et l'assistance technique, financière ou commerciale aux promoteurs des projets, écotouristiques.
- Les organisations non gouvernementales qui interviennent dans la conservation et la gestion des aires protégées et des richesses culturelles par des formations, l'assistance technique et financière, la promotion.
- Les opérateurs économiques : tours opérateurs, agences de tourisme, établissements de tourisme, compagnies de transport.
- Les instituts de recherche et universités.
- Les instituts de financement public ou privé
- Les visiteurs, et investisseurs étrangers.
- Les communautés locales notamment celles situées dans le voisinage immédiat des zones écotouristiques.

Ces divers partenaires doivent travailler dans en concertation régulière, avec une implication de tous à la prise de décision et de gestion, et une répartition des retombées économiques sur tous. Il convient de considérer les produits touristiques offerts avec professionnalisme et mettre sur le marché des produits touristiques qui satisfont un type de touristes précis, à savoir les écotouristes. En dehors de la découverte de la faune et la flore, la découverte de la culture camerounaise peut être utilisée comme moyen de persuasion, pour amener les touristes à diversifier leur expérience. Ce qui crée des opportunités économiques pour les communautés vivant aux alentours des parcs zoologiques et des aires protégées. Le marketing simultané de groupes de produits et des projets communautaires est donc très important. Il est indispensable de créer un ensemble de produits de qualité, afin de devenir une destination touristique qui vaut la peine d'être visitée.

C-Avantages et inconvénients du tourisme pour les communautés locales.

Pour une meilleure implantation du tourisme au sein d'un territoire, il est important, de souligner les avantages et inconvénients de celui-ci pour les communautés locales⁵¹. Cela permet de montrer aux populations locales les profits qu'elles pourraient en tirer, et aide à l'élaboration des politiques et stratégies de développement pour les autorités, qui doivent mettre l'accent sur les avantages, et veiller à minimiser les inconvénients.

Quand il est planifié, développé, et géré soigneusement, le tourisme peut rapporter des avantages substantiels aux communautés locales notamment:

- Création d'emplois pour les jeunes, les femmes et les membres de minorités ethniques locales, de manière directe (hôtels, restaurants, et autres entreprises touristiques) et indirecte pour les secteurs fournisseurs tels que l'agriculture, les pêcheries, l'artisanat et l'industrie manufacturière. Là où l'économie est déprimée, la création d'emplois par le tourisme peut ralentir l'exode des jeunes qui cherchent du travail ;
- Création d'entreprises locales axées sur le tourisme, avec des occasions qui en découlent en termes d'investissements locaux dans les équipements, de création d'emplois et de revenus et de bénéfices provenant des entreprises. Plus généralement, cela suscite un sens de l'initiative privée ;
- Progression du niveau de vie grâce à l'augmentation des revenus, découlant de la création d'emplois et d'entreprises à vocation touristique. En outre si ce sont les membres de la communauté locale qui possèdent et gèrent les entreprises locales à but lucratif, il est probable que les bénéfices réalisés demeurent dans la région ;
- Accroissement de recettes fiscales locales, permettant d'améliorer les infrastructures, les installations et les services de la collectivité locale (écoles, dispensaires, bibliothèques, parcs, espaces récréatifs, routes, etc.) ;
- Acquisition de compétences et connaissances nouvelles dans le cadre des emplois en rapport avec le tourisme, profitables à d'autres activités économiques tels que les ordinateurs ;
- Extension indispensable de l'infrastructure c'est-à-dire des routes, de l'adduction d'eau, du réseau électrique, de l'élimination des ordures, des télécommunications. Ces extensions peuvent être conçues de manière que la communauté locale en profite elle aussi, étant entendu que le développement touristique contribue à leur financement ;
- Ouverture de marchés nouveaux pour les produits de l'agriculture, de la pêche, l'artisanat et de l'industrie, avec pour corollaire une stimulation des autres secteurs de l'économie locale. De même, la création d'installations touristiques peut aider à soutenir l'économie locale du bâtiment ;
- Incitation à créer ou à moderniser les installations récréatives et culturelles et les commerces. Cela concerne aussi bien les boutiques spécialisées et les quartiers commerçants que les parcs, les espaces de jeu, les centres culturels et les théâtres et cinémas, dont les résidents profiteront autant que les touristes. Le tourisme aide souvent à financer des installations et activités culturelles (spectacles, théâtres...) ;
- Possibilité d'amélioration générale de la qualité de l'environnement, les touristes préférant les lieux attrayants, propres et non pollués. L'occupation des sols et les

⁵¹ Développement durable du tourisme : guide à l'intention des autorités locales, OMT, 2002.

transports peut être également améliorée, parce que le tourisme catalyse la revalorisation de certains endroits ;

- Justification et contribution à son financement, de la préservation de sites naturels, archéologiques ou historiques, des arts, de l'artisanat et de certaines traditions motivent la venue de touristes. Pour que le tourisme soit durable et fructueux, la préservation, voire une valorisation s'impose ;
- Elargissement de la conscience de l'environnement et de l'identité culturelle chez les habitants, dès lors que ceux-ci voient combien les touristes apprécient leur milieu naturel et leur patrimoine historique et culturel. Le tourisme peut stimuler la revitalisation de certains éléments du patrimoine culturel dont la transformation du monde pourrait amener la disparition.

En revanche le tourisme peut être une cause de perturbations s'il ne fait pas l'objet d'une planification d'un développement et d'une gestion corrects :

- Embouteillages, encombrement de la circulation piétonnière et nuisances sonores en cas de développement touristique incontrôlé. En certains endroits touristiques, le stationnement des véhicules peut donner lieu à de graves problèmes ;
- Pollution due aux moteurs à combustion interne équipant les véhicules des touristes et des voyageurs quand ceux-ci soient en nombre excessif. Parfois aussi, la construction des installations touristiques cause temporairement une forte pollution aérienne ;
- Pollution des eaux souterraines et des eaux de surface consécutive à l'insuffisance de l'évacuation et du traitement des eaux usées et des ordures. Une mauvaise élimination des déchets peut favoriser la prolifération de la vermine et la propagation des maladies ;
- Perte d'attrait des régions touristiques due à une mauvaise conception des installations touristiques, à l'enlaidissement par les panneaux publicitaires et au fait que les touristes laissent un peu partout des débris ;
- Sur fréquentation par les touristes de lieux d'intérêt (musées, théâtres, cinémas, parcs, etc.) au point que les habitants ne puissent plus en profiter, avec pour conséquence du ressentiment contre les touristes ;
- Fréquentation non réglementée de réserves naturelles et de sites archéologiques ou historiques s'accompagnent parfois d'une dégradation. L'observation importune de la faune peut perturber le comportement des animaux, voire gêner leur alimentation. Quant aux sites archéologiques ou historiques, ils peuvent subir des déprédations par graffitis, vandalisme, vols de souvenirs, etc.
- Risque de dégradation du patrimoine culturel local et de perte de l'identité culturelle en cas de commercialisation ou de modification induite des arts, de l'artisanat et des traditions. L'imitation par les jeunes du lieu de certains comportements des touristes peut se solder par une érosion des coutumes et des valeurs traditionnelles ;
- Moindres retombées économiques du tourisme pour les communautés locales et les habitants, si un grand nombre d'emplois du secteur touristique sont occupés par des personnes venues d'ailleurs ou que les entreprises touristiques sont dirigées ou détenues par des gens de l'extérieur. Il y a aussi perte économique si la plupart des produits utiles au tourisme proviennent d'ailleurs. Toutefois il faut parfois importer des biens et services quand sur place les ressources manquent.

En planifiant soigneusement, en exécutant méthodiquement ce qui a été prévu et en gérant sans faille, on peut maximiser les avantages du tourisme et en minimiser les inconvénients. Il incombe donc à la communauté de décider s'il lui est possible de minimiser ceux-ci tout en maximisant les avantages, et si elle accepte ce que le développement du tourisme peut lui valoir de bon et de moins bon.

CONCLUSION

Parvenus au terme de notre analyse sur l'apport social d'une politique de tourisme durable et de l'écotourisme sur les populations du Cameroun, force est de constater que la notion de tourisme durable est très importante et la plus adéquate pour le Cameroun comme pour la majeure partie des pays africains, car le principe de tourisme durable implique de préserver, en vue d'en tirer partie non seulement aujourd'hui, mais encore demain, les ressources naturelles, historiques et culturelles auxquelles le tourisme a recours. Ces ressources peuvent être d'ailleurs bonifiées grâce à lui. La préservation des ressources est très importante, pour le Cameroun car en tant que pays pauvre, elle lui permet de mieux gérer et économiser ces ressources et de les conserver à long terme. En outre, le terme « tourisme durable » signifie que : la mise en valeur du tourisme n'induit pas de problèmes écologiques ou socioculturels ; que la qualité générale de l'environnement des lieux touristiques est conservée, voire améliorée. Les différents acteurs du tourisme au sein du pays doivent donc travailler à l'élaboration et l'adoption d'une politique de tourisme durable qui pour développer le tourisme et améliorer les rendements de cette activité (sur le territoire camerounais) perçue comme l'un des piliers du commerce international. A ce niveau la planification et la formulation d'une politique de tourisme durable adaptée aux réalités du pays est très importante et décisive pour la mise en œuvre des plans et projets adoptés. Cependant, la politique de tourisme durable reste une idée générale qui doit être appliquée à tous les niveaux de décisions, de production de bien et service et même de rentabilité répondant à un souci global de longévité, et de conservation.

Les ressources naturelles, culturelles et humaines étant les principaux atouts du Cameroun, le tourisme durable s'avère bénéfique pour la dynamisation de l'activité dans le pays, mais l'écotourisme en tant que forme de tourisme principale à développer y trouve une place de choix. En effet, cette forme de tourisme qui se donne pour objectif de répondre aux besoins des touristes et plus encore à ceux des communautés locales par l'aménagement de meilleures conditions de vie (aménagement d'infrastructures, augmentation de revenus, création d'emplois), s'intègre parfaitement au riche paysage naturel camerounais regroupé dans les zones rurales, souvent désenclavées et pauvres. Cette situation de pauvreté peut être changée si à toutes les formes d'activités touristiques pratiquées dans les 10 provinces du pays, on applique les principes de l'écotourisme, en mettant l'accent sur la création d'emplois, l'augmentation des revenus et l'aménagement des infrastructures que nécessite chaque région. La clé du succès pour le développement de l'écotourisme est donc l'implication des collectivités rurales ou locales, dont la collaboration est capitale pour l'implantation de tout projet écotouristique.

Par ailleurs le tourisme camerounais souffre de plusieurs maux généralement basés sur l'inadéquation des structures et activités touristiques aux réalités du pays lié à un manque de compétences des cadres et employés du secteur. L'écotourisme à travers la formation et la sensibilisation des employés, des professionnels, des populations et des touristes veut combler cette lacune, en inculquant à chacun des notions de communication interculturelle qui amènent à mieux se comprendre, et à se conformer aux besoins et exigences des uns et des autres, pour un bénéfice global de la société, et une préservation du patrimoine local.